L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1117 - VENDREDI 10 JUIN 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

POUR BIEN VOUS SERVIR

PERMANENCES SAMEDI & DIMANCHE PENDANT LA MOISSON

CRA BOURGOGNE

L'esprit Service

Varois 03 80 68 07 82

Laignes 03 80 81 60 55



Philippe LERAT
directeur du
CRA BOURGOGNE

La moisson en CLAAS avec le CRA BOURGOGNE

TELLEMENT EVIDENT !

«Fiers de vous accompagner dans votre métier !»

Votre métier d'agriculteur est de plus en plus exigeant : choix techniques, enjeux économiques, adaptation aux nouvelles normes…autant de décisions pas toujours évidentes à prendre. Pour votre fournisseur en agroéquipements, là aussi, le choix n'est pas toujours facile : que m'apporte cette entreprise : conseils, service, stabilité ? Des questions légitimes que vous devez vous poser. Au CRA Bourgogne, nous sommes conscients de vos attentes. D'ailleurs, notre slogan résume la vision que nous avons de notre métier :

L'Esprit Service

Le Service, c'est une priorité partagée par l'ensemble des 67 salariés de l'entreprise. Cet engagement se traduit par une organisation adaptée aux périodes de travaux (fenaison, moisson, semis) :
- la rapidité d'intervention grâce à des permanences le soir et le week-end en moisson
- la pertinence du stock de pièces détachées et notamment les pièces techniques (embrayages, démarreurs,…)
- la formation des techniciens

Un choix assumé : distribuer des marques leader et incontournables.

Pour assurer un service de qualité et une formation permanente des techniciens, nous avons fait le choix de distribuer des marques à forte notoriété à commencer par Claas, bien entendu, puisque le CRA Bourgogne est indirectement la propriété du constructeur allemand. Nous distribuons également Berthoud et Tecnoma pour la pulvérisation et Lemken pour le travail du sol et le semis.
Au CRA Bourgogne, nous avons une politique claire de distribution des marques pour vous assurer un service de qualité.



Avec les gammes étendues de Claas particulièrement adaptées à l'agriculture de la région, le CRA Bourgogne vous apporte une solution pour chacun de vos besoins en récolte, traction et manutention. Avec les tracteurs Axos, Arion, Axion, Xerion, la gamme chaine verte Disco, Volto, Liner, les presses Variant et Quadrant, les télescopiques Scorpion sans oublier les moissonneuses batteuses mondialement connues Tucano et Lexion, le CRA Bourgogne est un partenaire incontournable pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. *Voir page suivante…*

CRA BOURGOGNE

L'esprit Service

• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

CLAAS

La GAMME CLAAS et la PUISSANCE du CRA BOURGOGNE

Pour VOUS, l'ACCORD PARFAIT !

CLAAS: depuis 1936, 75 ans de moissonneuses-batteuses



Les nouvelles LEXION 620-770

Partout dans le monde, les LEXION sont reconnues comme des moissonneuses-batteuses haute performance. Les nouvelles LEXION 600-700 sont plus rapides, plus confortables, plus productives et, en même temps, plus économiques et dotées d'une cabine ultra confortable.

TERRA TRAC : médaille d'argent au dernier SIMA



Ce train de chenilles moderne qui protège les sols est proposé par CLAAS sur la nouvelle LEXION 770.

AUJOURD'HUI, UNE MOISSONNEUSE-BATTEUSE SUR TROIS VENDUES EN EUROPE EST UNE CLAAS

CLAAS: des tracteurs fabriqués au MANS

Une gamme de tracteurs pour toutes vos attentes

- la souplesse de l'AXOS (74 à 100 cv)
- la polyvalence de l'ARION 400 - 500/600 (95 à 175 cv)
- la puissance de l'AXION (209 à 260 cv)
- la première classe XERION (335 à 525 cv)



EN 2012, NOUVEL AXION 900

CLAAS: une gamme fenaison longue



Faucheuse DISCO,
Faneuses VOLTO
Andaineurs LINER
Presses balles rondes
ROLLANT et VARIANT
Presses balles cubiques QUADRANT

UNE GAMME POUR TOUS LES TYPES D'EXPLOITATIONS: CUMA, ETA, INDIVIDUELS

CLAAS: Les SCORPION prêts à en pincer

La nouvelle gamme SCORPION vous surprendra par ses performances:
De 3,3 à 4,4 t. de 6,25 à 9 m.



Le CRA et les MOISSONNEUSES-BATTEUSES

- entretien préventif à des conditions morte saison
- permanence SAV pendant la moisson
- démos sur demande

NOS SPÉCIALISTES MOISSONNEUSES



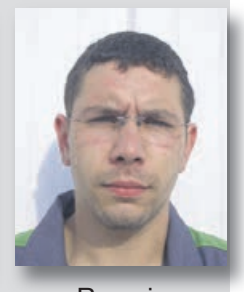
Alexandre **MALANDRE**



Raphaël **CHAUDAT**



Christian **CLEMENCELLE**



Romain **DUREUIL**

Le CRA et les TRACTEURS

- entretien préventif à des conditions morte saison
- tracteur de remplacement en cas d'immobilisation*

* sous certaines conditions

- ateliers agréés pour l'entretien des climatisations
- démos sur demande

NOS SPÉCIALISTES TRACTEURS



Didier **DEREPAS**



Anthony **MAIRET**



Sébastien **LEBEAULT**



François **JAPIOT**

Le CRA et la RECOLTE DE L'HERBE

- entretien préventif des presses à des conditions morte saison
- permanence SAV pendant les foins

NOS SPÉCIALISTES PRESSES



Nicolas **BAULARD**



Vincent **CHENU**



David **BERTIN**

Le CRA et la MANUTENTION

- 15 ans d'expérience dans la manutention
- démos sur demande

NOS SPÉCIALISTES MANUTENTION



Didier **DEREPAS**



Vincent **CHENU**



David **BERTIN**

FORCEMENT CLAAS FORCEMENT **CRA BOURGOGNE**

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1117 - VENDREDI 10 JUIN 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Nicolas Sarkozy en visite dans la Nièvre *p.11*

Export: pas d'annonce mais un soutien à l'investissement

P 04 **Actualité** Côte d'Or

Visite d'exploitation: la sécheresse au centre des préoccupations

P 06 **Actualité** Nièvre

Une nouvelle démarche pour les artisans bouchers: l'original, la marque des races à viande apparaît sur les étals

P 08 **Actualité** Yonne

Syndicat Betteravier de l'Yonne: Cap sur le tricentenaire !

P 23 Filières **Cultures**

Sécheresse : semis de cultures dérobées avant fin juin

P 32 Vie **Quotidienne**

Salariat agricole: la place des femmes en agriculture se renforce

Encart: De Brun (dans l'Yonne)







l'Agenda

Côte d'Or

Sanitaire Réunion
«Faune sauvage"
Le GDS de Recey sur Ource organise une réunion sur les mesures de régulation de la faune sauvage à risque tuberculose bovine, le vendredi **10 juin** de 14h00 à 15h30, à la Salle du Foyer Rural de Recey /Ource.

Journée technique
Arvalis le 16 juin
Arvalis-Institut du végétal organise une journée technique le 16 juin à Cessey-sur-Tille, à la salle des fêtes. Au programme : le matin, point de conjoncture en salle sur le potentiel des céréales à paille et restitution des résultats herbicides ; après-midi, visite sur le terrain chez Jean-Pierre Moreau, à Labergement-Foigney, sur blé (variétés, fertilisation, fongicides). Informations et inscriptions : Christelle Moreau, 03 80 28 81 85. Mail : c.moreau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Instants santé canton de Nuit St Georges
La Caisse Régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles du canton de Nuits St Georges âgés de 25 à 74 ans.
C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront :
Du **20 au 24 juin** de 7h30 à 11h30
A la Maison de Nuits St Georges
3 rue de la Berchère.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé.
Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0 800 888 108

Appel des JA
Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or recherchent des candidats pour participer à la finale départementale de labours 2011. Celle-ci se déroulera le dimanche **28 août** à Aiserey.
Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 71 ou ja21.syndical@orange.fr

Visite d'une ferme bio
Le GAB 21 organise une visite de ferme en polyculture-élevage bio : mardi **14 juin** à Pellerey au Gaec de René et Nicolas Boucherot (céréales, ovin et bovins allaitants). Début de la visite à 9h30. Présentation générale de l'exploitation, visite de parcelles bio et des élevages, discussion sur la conduite technique et les circuits de vente. Renseignements Marion Morize, animatrice Gab21 au 03 80 31 45 61ou 06 78 54 48 48

Nièvre

Corbigny
Collecte de laine
Une collecte de laine se tiendra le **mercredi 15 juin** de 8h00 à 11h00 à la Sicagemac, à Corbigny.

Une journée **sur le thème du cirque**
«Le cheval fait son cirque ». Tel est le thème de la journée qui va lui être consacrée **dimanche 12 juin** à Dornecy. Sur le champ de foire, des chevaux lourds ou légers, des ânes de toutes origines et de toutes races offriront leur spectacle, à l'initiative de la commune, de Despée Maréchalerie, des Amis du Parloir, de Flotescales et des associations locales. L'entrée sera libre toute la journée.
Le Syndicat percheron assurera des promenades en calèche. De multiples animations sont également prévues.
Contact: Sophie ou Olivier au : 03 86 24 28 74.

AG Caves de Pouilly
Les Caves de Pouilly-sur-Loire tiendront leurs assemblées générales, ordinaire et extraordinaire, le **28 juin** à partir de 16h30 au Caveau des Moulins à vent, sur le site de l'établissement

Yonne

Agri 89 Portes ouvertes
Agri89 organise une journée portes ouverte le **10 juin**. Au programme des réunions et des ateliers durant les deux jours sur plusieurs thèmes (Marché des Céréales avec ODA ; Colza avec le Cétiom ; Eco-Environnement…).
Rendez-vous au magasin de Monéteau, 24 rue de Madrid, Z.I des macherins.

Sedarb
Visite d'essai bio
Le Sedarb organise une visite d'essai bio de désherbage mécanique de blé en terre à silex, **mercredi 15 juin**, à Arces, à l'EARL la ferme aux cailloux, sur l'exploitation de Christophe Dupuis et jean-Michel desplanques (13 route de saint-Florentin).
Début de la visite à 14h, avec présentation générale de l'exploitation, du protocole et de la parcelle d'essai.
Renseignements : Guylain Degryse, animateur agrobiologie au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97.
Jeanne Berranger, animatrice eau et AB - vallée de la Vanne, au Sedarb, au 03 86 72 92 27 ou 06 77 30 78 82

MSA Instants santé à Auxerre
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose une deuxième session pour un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du **mardi 14 au vendredi 17 juin**, sur le site de l'Yonne, 14 bis rue Georges Guynemer à Auxerre.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans).
Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Formation Excel perfectionnement
Le Cfppa d'Auxerre la Brosse propose une formation de 2 jours sur Excel perfectionnement, les jeudis **16 et 23 juin**. Au programme : réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données du tableur. Renseignement auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique : tél 03 86 94 60 20, fax 03 86 94 60 21, email gilles.berdal@educagri.fr

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural
Prochaines permanences : Sens : la Mairie, au 2e tage, lundi 20 juin de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au : 03 86 94 22 22

Anciens exploitants assemblée générale
Assemblée générale **lundi 4 juillet**, à 9h30, au lycée la Brosse.
Accueil par Jean-Marie Sapin, président de la section ; rapport d'activités par Serge Thorailler, secrétaire général et Elisabeth Patier, secrétaire générale adjointe ; rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Marcel Huré, 1er vice-président ; questions débats ; interventions de Aude Fernandez, département des affaires sociales à la FNSEA, sur la dépendance et son financement ; interventions des personnalités présentes ; questions débats ; présentation et vote de la motion. Conclusion des travaux par Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et de la FRSEA Bourgogne. **Date limite d'inscription : lundi 27 juin.** Pour tout renseignement : 03 86 49 48 20 (secrétariat SDAE 89)

Cialyn Assemblée générale le 10 juin
L'assemblée générale de la Cialyn se déroulera **vendredi 10 juin**, à partir de 14 heures, sous la présidence d'Yves Pinet des Ecots, dans l'amphithéâtre du lycée la Brosse à Venoy

Journée «fermes et caves»
Une journée «fermes et caves» sera organisé par la FDSEA de l'Yonne, avec ses adhérents partenaires. Ouverts au public à partir de 10h le **dimanche 12 juin** :
Christine et Christophe Fernandez, éleveurs de vaches laitières et fromagers, à Bouilly
Alain Vignot, producteur de vins de Bourgogne à Paroy sur Tholon
Joël Desmoutiers et Gérard Breton, éleveurs de chèvres laitières et fromagers à Branches
Bertrand Beaucamp, producteur de plants truffiers, truffes et vins de Bourgogne, à Quenne
Marylène et Philippe Sorin, producteurs de vins de Bourgogne à Saint-Bris-le-Vineux
Renseignements : 03 86 49 48 20 et sur www.fdsea89.fr

Portes ouvertes à la ferme de Clavisy
La ferme de Clavisy ouvre ses portes **samedi 11 et dimanche 12 juin**, à Noyers sur Serein. L'occasion de découvrir l'exploitation et son troupeau ovin d'un millier de moutons. Au programme : Démonstration de tonte de moutons, de maréchalerie. Marché artisanal avec notamment des viticulteurs, un fromager, , producteurs de cidre etc…
Seront également présents : un artiste peintren un ferronnier d'art, un sculpteur de vitraux…
Tours de poney et de calèche , jeux, pour les plus petits. Pour les plus grands, buvette et tombola. Restauration sur place avec les produits de la ferme et ceux des exposants.
Renseignements sur : www.ferme-de-clavisy.fr

Région

Séminaire
Protéagineux dans la filière viande blanche
Organisée par l'équipe du projet Profile (PSDR Bourgogne) et avec l'ensemble des partenaires amont et aval des filières concernées, une journée séminaire intitulée :«Utilisation de protéagineux dans les filières viandes blanches en Bourgogne – quelles opportunités ?», se déroulera le **15 juin** de 9h à 17h au Centre INRA Dijon, 17 rue de Sully, à la salle des conférences.
Les places étant limitées, s'inscrire au 03 80 77 25 48 ou par mail : benedicte.faivre@dijon.inra.fr



Installation
PRI info

Côte d'Or
Exploitation spécialisée élevage
A transmettre, exploitation spécialisée élevage sur le canton de Sombernon. Parcellaire de 220ha regroupé incluant 40ha de terre labourable. Exploitation aux normes. Cheptel allaitant charolais de 85 vêlages. Location du foncier et des bâtiments, vente du cheptel et du matériel. Maison en location à proximité des bâtiments.
Pour plus d'informations contactez Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Yonne :
S'installer en viticulture :
c'est possible
Vous souhaitez reprendre une exploitation viticole ou la créer, des opportunités existent dans plusieurs vignobles, y compris si vous êtes hors cadre familial, notamment dans le cadre d'une vinification et commercialisation en système coopératif. Pour de plus amples informations et/ou vous inscrire au RDI pour être accompagné dans votre projet, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Saône et Loire :
Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !
L'accueil au Point Info Installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé 1 an avant l'installation. Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé. N'hésitez pas à contacter Christine Laugaa Point Info Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net.

Nièvre :
Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation.
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil régional de Bourgogne.

en bref

Fourrages Le fauchage des accotements autorisé en Côte d'Or


Photo: G. Coisel

Dans un communiqué, le Conseil général, sur proposition de François Sauvadet, son président, vient d'autoriser les éleveurs touchés par la sécheresse à faucher les accotements des routes départementales en vue de récupérer l'herbe pour nourrir les animaux. Cette mesure exceptionnelle concerne des sites qui ont été sélectionnés en fonction de critères d'accessibilité et de sécurisation des opérations de fauchage et de ramassage.
Une convention élaborée avec les organisations agricoles va permettre aux éleveurs de faucher, à la place des services du département, les accotements plats et larges. La mesure devrait être mise en place dès cette semaine précise le communiqué du Conseil général, mais elle ne s'appliquera pas en revanche aux carrefours ni sur les portions de routes trop sinueuses ou très fréquentées. Lors du fauchage par les éleveurs, des moyens de protection et d'accompagnement particuliers seront mis en œuvre par les agents du Conseil général, notamment pour le balisage des interventions.

Syndicalisme

PHAE et CAD Herbagers
Des dérogations obtenues pour faire face à la sécheresse

A l'issue du comité "sécheresse" du 1er juin dernier, de nouvelles dérogations ont été obtenues pour l'utilisation des parcelles en herbe engagées en PHAE ou en CAD Herbagers. Ainsi, pour l'année 2011, les éleveurs pourront bénéficier des dérogations suivantes :

• **Utilisation des Prairies Permanentes (PP)**
L'interdiction de retournement de ces parcelles reste la règle générale exceptée pour les exploitants dont l'intégralité de la surface en herbe est engagée en PHAE ou en CAD. Dans ce cas, l'exploitant souhaitant pouvoir utiliser ses parcelles devra adresser une demande de dérogation au Préfet en précisant dans celle-ci la localisation des surfaces concernées.
Cette dérogation ne pourra être accordée que si la parcelle est utilisée pour l'implantation d'une culture fourragère et que l'exploitant s'engage à la ressemer en herbe pour la campagne PAC 2012.

• **Remise en état des Prairies Permanentes (PP) dégradées**
La possibilité est laissée en 2011 de réaliser un travail superficiel de remise en état des parcelles au-delà de la possibilité d'intervention une fois au maximum au cours des 5 années d'engagement prévu par le cahier des charges de la mesure. Aucune démarche administrative n'est à effectuer pour ce type d'intervention.

• **Mesure pour les Prairies Temporaires (PT) engagées**
Le cahier des charges de la mesure prévoit la possibilité de retournement ou de déplacement des parcelles engagées en PT au plus une fois au cours des 5 années d'engagement et dans la limite de 20 % de la surface totale engagée. Aussi, en 2011, la possibilité est laissée d'aller au-delà de ce seuil de 20 % pour l'implantation d'une culture fourragère. Cette souplesse ne sera suivie d'aucun impact sur le paiement de la PHAE, et ne fera courir aucun risque à l'exploitant au titre e la BCAE Herbe. Néanmoins, afin de faire reconnaître le caractère de cas de force majeure, l'exploitant devra déposer au titre du premier pilier, une demande de modification de l'assolement déclaré. Les formulaires nécessaires à cette démarche sont disponibles auprès de votre FDSEA ou de l'administration.

FDSEA 58

L'info à suivre

Sécheresse
La facture s'annonce salée

Les responsables professionnels, les élus, le gouvernement, les éleveurs… commencent à faire les comptes de la sécheresse. La facture sera lourde et pas seulement sur le plan alimentaire. Difficile pour le moment de savoir qui paiera. En l'absence de marges de manœuvre financière le ministre s'en remet à «la solidarité»…

Plusieurs centaines de millions d'euros, rien que pour l'élevage… Telle est l'évaluation faite par le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, du coût de la sécheresse. C'est du moins la somme qui sera nécessaire pour indemniser les pertes subies avec le Fonds de calamité agricole. Un fond insuffisamment doté, puisqu'il ne recèle que 90 à 100 millions d'euros et un fond réservé aux seuls systèmes d'élevage et de polyculture-élevage.
Xavier Beulin, président de la FDSEA, parle d'un surcoût de 270 euros par UBG. Pierre Chevalier, président de Fédération nationale bovine, évoque un coût de 200 euros par vache. Certains évoquent un déficit fourrager dont la facture pourrait atteindre 2,2 milliards d'euros.
Conséquence immédiate d'une situation à haut risque, le rythme d'entrée des bovins dans les abattoirs s'accélère, au point que les professionnels, comme les élus, cherchent à endiguer la chute des cours. Dominique Langlois, président d'Interbev, prévoit un excédent de 100 000 tonnes de viande sur le marché et Pierre Chevalier estime déjà la chute des cours à «*un bon 5%*».

Le gouvernement prône «la solidarité» tous azimuts
Bruno Le Maire en appelle à «*la solidarité économique*» de la part des abatteurs, des industriels et de la distribution, afin d'éviter «*l'écroulement des cours*».
Contraint par un manque de marge de manœuvre budgétaire évident, Bruno Le Maire, n'en finit pas de prôner la «*solidarité*», terrain sur lequel il est rejoint par Xavier Beulin qui se «*refuse à demander de manière incantatoire des aides publiques*».
Le ministre de l'Agriculture se tourne résolument vers les banques et la Commission européenne pour soulager les trésoreries des élevages. Ainsi, le ministre a demandé au Crédit Agricole de débloquer une enveloppe de 700 millions d'euros de prêts de trésorerie pour faire face aux besoins urgents d'achat de paille et de fourrage. Le taux d'intérêt est fixé à 1,5% pour les jeunes agriculteurs et 2% pour les autres.
«*Les sommes sont disponibles immédiatement*» a assuré le ministre, mais il n'a pas accédé à la demande de la FNSEA d'un taux zéro.
Groupama devrait prendre en compte la couverture climatique des jeunes agriculteurs dont la demande a été rejetée après le 15 avril, date à laquelle l'assureur a suspendu la souscription de tout nouveau contrat, du fait d'un risque climatique «avéré». Quant à la MSA, elle a également fait un geste, en reportant le deuxième appel à cotisation du mois de juin, ce qui correspond à une avance de trésorerie de 80 millions d'euros.
Seul le ciel reste insensible à la détresse des éleveurs… Mais de toute façon, on sait déjà que la pluie, même tardive, arrivera trop tard et ne suffira pas à résoudre les difficultés actuelles.

D'APRÈS AP

Assurances

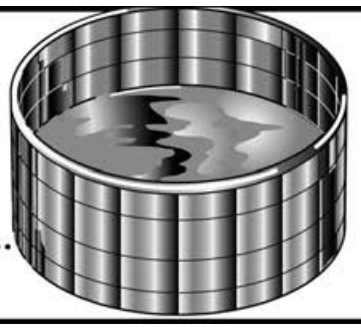
Groupama vous informe
Sécheresse : la déclaration de sinistre est indispensable

Les cultures dont la récolte est prévue courant juin–juillet sont impactées par la sécheresse observée depuis le mois de mars 2011, avec des pertes de rendement prévisibles.
A cette occasion, nous avons souhaité vous expliciter le processus d'indemnisation mis en œuvre, s'agissant des points les plus importants.
Rappelons que le contrat multirisque climatique Climats de Groupama prend en charge les pertes de rendement des cultures assurées dès lors qu'elles sont supérieures au seuil de franchise souscrit.
Il est tout d'abord indispensable de déclarer dès à présent tout sinistre à l'aide du formulaire accompagnant la déclaration d'assolement 2011, qui a été transmis début avril à tous les sociétaires. Aucune déclaration de sinistre ne pourra être prise en compte après le début des récoltes.
A réception de la déclaration, un expert sera mandaté et prendra contact rapidement avec chaque agriculteur pour constater la survenance de l'aléa et estimer la perte de rendement.
Les récoltes sinistrées doivent être conservées sur pied jusqu'au passage de l'expert.
En cas d'impossibilité, seul l'expert est habilité à donner son accord pour laisser des bandes témoins sur chaque parcelle : une culture totalement récoltée et non expertisée ne pourra faire l'objet d'une indemnisation.
Les exploitants souhaitant procéder dans les jours à venir à l'ensilage de céréales au stade immature doivent déclarer dès que possible leur sinistre sécheresse. Après accord préalable de l'expert, ils pourront ensiler et être indemnisés selon les conditions de leur contrat.
Groupama Paris Val de Loire a contacté par courrier tous les sociétaires concernés afin de les inviter à déclarer leur sinistre sécheresse. Les équipes de gestion et le réseau d'experts ont été renforcés afin d'accompagner au plus près les agriculteurs confrontés à cet évènement de grande ampleur.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1117
VENDREDI 10 JUIN 2011

Visite d'exploitation

La sécheresse au centre des préoccupations

Dans un contexte de sécheresse qui affecte les exploitations agricoles, la FDSEA et les JA de Côte d'Or, en partenariat avec Orama, ont organisé une visite d'exploitation la semaine dernière dans le canton d'Is-sur-Tille.



Plusieurs agriculteurs ont apporté leurs témoignages. Dans le cas de Bernard Chaume, agriculteur dans le canton d'Is-sur-Tille, ce sont trois éleveurs du canton de Sombernon qui viendront prochainement récolter 100 hectares de paille à Epagny.

Faire le point sur les dommages que subissent les agriculteurs et sur les contrats passés entre céréaliers et éleveurs : tels étaient les objectifs de la visite d'exploitation organisée la semaine dernière à Epagny, au nord de Dijon. Le rendez-vous était fixé à l'exploitation de Bernard et Jean-Marie Chaume. Les responsables de la FDSEA, des JA, de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, d'Orama, de Dijon Céréales, de la préfecture et de la DDT étaient tous là. L'aspect de la parcelle de blé sur laquelle la visite a débuté témoignait de l'impact de la sécheresse.... Selon Arvalis-Institut du végétal, les prévisions sur les rendements de blé à l'échelon national seraient en recul de 20%. Pour Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture, la baisse de rendements enregistrée en Côte d'Or devrait certes se situer à ce niveau, mais «*ce ne sera qu'une moyenne*» précise le président, «*les précipitations ont été inégales dans le département et certains s'en tireront avec des baisses beaucoup plus importantes, comme ici dans ces terres superficielles*». *Selon Dominique* Chambrette, près d'un quart des parcelles du département serait dans ce cas.

La préfète à l'écoute

Le grain est une chose, la paille en est une autre. L'objectif des JA, de la FDSEA et de la Chambre d'agriculture est de conserver toute la paille de Bourgogne...en Bourgogne. Le mot d'ordre est simple : «*Céréaliers, laissez votre paille. Éleveurs, manifestez-vous et contractualisez*». La FDSEA et les JA, par leurs présidents respectifs Fabrice Faivre et Antoine Daurelle, ont rappelé les récentes réunions sécheresse organisées sur l'ensemble du département. Alors que Fabrice Faivre parlait «de l'urgence» de laisser la paille aux éleveurs, Antoine Daurelle évoquait la notion de stocks et les nombreuses inquiétudes remontées du terrain, comme celles, par exemple, des producteurs laitiers, craignant à leur tour de lourds impacts dans les cultures de maïs. Devant un auditoire dans lequel figurait Anne Boquet, la préfète du département et de la région, François Roze, ingénieur à la Chambre d'agriculture, a présenté un exposé sur la production et les besoins en paille du département. Un exposé plutôt alarmiste : d'ordinaire supérieure aux besoins, la production via ses prévisionnels se rapproche chaque jour un peu plus des besoins côte d'oriens de plus en plus grandissants. La météorologie du prochain mois est vivement espérée pluvieuse. Différents agriculteurs ont apporté leurs témoignages : Bernard et Jean-Marie Chaume (Epagny, 100 hectares de paille laissés à des éleveurs), Dominique Guyon (Pouilly-en-Auxois, échanges paille-fumier avec un céréalier) et Vincent Lavier (Saulx-le-Duc, commerce de paille avec des éleveurs de Saône-et-Loire). Marc Frot, président de la commission agriculture au Conseil général de Côte d'Or, a fait part d'une opération fauchage sur des bordures de route de Pontailler-sur-Saône, une quarantaine de bottes ayant été récoltées en deux jours. Jean-Pierre Fleury a quant à lui insisté sur l'importance de bien quantifier les besoins du département.

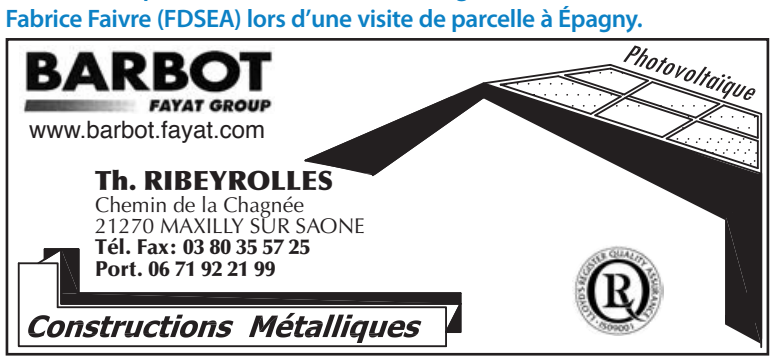
Intervention d'Orama

Philippe Pinta, le président d'Orama, était présent à Epagny en compagnie du vice-président Christophe Terrain. «*Face à la sécheresse, la solidarité entre céréaliers et éleveurs est aujourd'hui une réalité*» a t-il déclaré, «*outre la sécurité qu'apporte le maïs en alimentation animale, les producteurs de grains sont prêts à la prochaine moisson à fournir leur paille dans le cadre contractuel mis en place par la profession, au lieu de la broyer*». «*Les céréaliers sont eux aussi sévèrement affectés par la sécheresse, ils demandent que leur situation soit également prise en compte par le Gouvernement*» a exposé Philippe Pinta, «*sur un plan plus général, la sécheresse qui frappe cette année les quatre plus grands pays producteurs de l'Union européenne, venant après les évènements climatiques de l'an dernier en Russie et en Australie, doit nous faire réfléchir. Produire n'est pas une affaire secondaire qui va de soi. Notre société doit adopter des solutions qui permettent de produire plus en même temps que produire mieux. L'approvisionnement de l'Europe et, plus encore, l'alimentation de nos voisins du sud de la Méditerranée, nous en fait obligation*».

AURÉLIEN GENEST



Pierre Guez (Dijon Céréales), Philippe Pinta (Orama), Antoine Daurelle (JA), Dominique Chambrette (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) et Fabrice Faivre (FDSEA) lors d'une visite de parcelle à Épagny.



▶ Rencontre avec Fabrice Faivre, président de la FDSEA

Laisser la paille, une «obligation»



? **Quels étaient les objectifs de ce rendez-vous ?**

«Nous voulions communiquer sur les actions de solidarité entre céréaliers et éleveurs et sensibiliser les Pouvoirs publics. Il faut que les céréaliers laissent et vendent leur paille aux éleveurs de Côte d'Or. C'est une question de bon sens et de survie pour l'élevage. Les besoins vont être colossaux et je ne voudrais pas que dans les semaines ou mois qui arrivent, certains éleveurs cessent leur activité faute de pouvoir trouver du fourrage. Je pense que 2011 sera plus difficile que 2003. Cette année là, la sécheresse s'était manifestée plus tardivement et la paille était plus présente qu'aujourd'hui. Rappelez-vous aussi : nous avions dû aller chercher de la paille au Danemark...».

? **Que va t-il se passer s'il ne pleut pas ?**

«La situation est déjà bien critique car certains agriculteurs ont déjà affourragé les troupeaux depuis plusieurs semaines. S'il ne pleut pas de manière importante dans les prairies, la situation ne fera qu'empirer et nous courrons à la catastrophe. Je ne parle même pas des conséquences d'une canicule d'une quinzaine de jours qui se manifesterait au mois de juillet et qui brûlerait les prairies... Je le redis, que les céréaliers laissent leur paille, à commencer par l'orge d'hiver dont la récolte est précoce. A quel prix? En andains, à la valeur agronomique qui se situe entre 20 et 25 euros la tonne».

? **Avec du recul, quelle est votre analyse de la situation ?**

«Les actions de solidarité qui sont actuellement en train de se mettre en place sur le terrain sont prometteuses. Par ailleurs, remarquons que les sécheresses deviennent de plus en plus fréquentes et je pense qu'une réorganisation du travail est à envisager. Les années où il y a beaucoup de fourrages et beaucoup de paille, il faudra que les éleveurs se constituent des stocks assez conséquents pour les années plus difficiles. Si le changement climatique venait à se confirmer dans les prochaines années, si à une époque on arrivait à mettre 0,8 ou 1 vache à l'hectare, il faudra peut être envisager de n'en mettre plus que 0,6...».

Élevage laitier

Augmentation des effectifs et gains de productivité

Côte d'Or Conseil élevage a tenu son assemblée générale à Saint-Seine-l'Abbaye.



L'équipe du président Guy Buntz a dressé un bilan positif des résultats laitiers. Dans le souci d'améliorer encore le service, de nouveaux outils ont été présentés.

L'année 2010 a été marquée par une évolution très positive de l'ensemble des résultats de production. Par rapport à 2009, le niveau de productivité progresse significativement. Cette évolution se vérifie pour les quatre races et efface les baisses observées les années passées en Simmental et Montbéliarde. Les effectifs par troupeau continuent d'augmenter. Depuis quatre ans, cela correspond à un accroissement de près de huit vaches par élevage soit plus de 16% d'augmentation. Ces évolutions d'effectif, couplées aux gains de productivité permettent à la filière départementale de compenser les arrêts de production.

Bonne composition du lait

Cette tendance risque néanmoins de se heurter à des capacités de bâtiment proches de la saturation. En dépit d'une productivité en forte croissance, la composition du lait reste stable, voire s'améliore encore (+ 0,2 g de TB, et +0,3 g de TP). La composition du lait de Côte-d'Or reste toujours un point fort. Progressivement, l'âge au vêlage diminue, notamment en montbéliarde (1 mois de moins) et prim'holstein. Après avoir baissé les années passées, les niveaux vêlage tant génisses que vaches gagnent près de 1 kg. Cette tendance est marquée sur les multipares prim'holstein, et sur les primipares dans les trois autres races. Les chutes de production diminuent également, notamment en brune et prim'holstein.

Évolution des taux cellulaires

Le taux cellulaire moyen sur la campagne 2010/2011 continue de se dégrader : 347 000 cellules contre 333 000 l'année précédente. On constate en particulier une augmentation importante des taux cellulaires à partir du mois de novembre. Cette dégradation sur l'hiver peut être liée à une augmentation des références laitières qui limite la réforme des vaches infectées. Cette situation devient préoccupante dans certains élevages qui dépassent 400 000 cellules en moyenne sur l'année. Le taux cellulaire moyen varie selon la race avec un minimum pour la race simmental française et un maximum pour la race prim'holstein. L'effet conduite du troupeau, plus ou moins bien maîtrisée par les éleveurs, reste le facteur primordial dans l'évolution des taux cellulaires à l'intérieur de l'élevage.

Contractualisation



Nathalie Mairet, présidente de la Commission Lait FDSEA et administratrice FNPL a complémenté l'intervention du CNIEL sur la contractualisation en insistant sur *«la nécessité de trouver un équilibre dans les contrats entre producteurs et acheteurs ; c'est le syndicalisme FNSEA-FNPL qui a demandé l'inscription de la contractualisation dans les amendements de la LMA, et c'est un moyen indispensable pour préparer l'après quotas ! Les producteurs doivent maintenant voir plus loin et s'organiser pour massifier les volumes, peser dans les négociations du prix du lait et surtout mutualiser risques et avantages. Que ce soit dans la Basse Vingeanne ou sur le nord du département, les producteurs savent bien qu'ils ont intérêt à se regrouper avec leurs collègues vendant au même acheteur dans un périmètre plus étendu! C'est pourquoi la FDSEA s'implique largement dans le Bassin Grand Est afin de continuer à accroître les moyens de production des exploitations jusqu'à la fin des quotas en leur apportant aussi une sécurité de collecte avec une valorisation du lait rentable et juste ! »*.

▶ Zoom sur...

De nouveaux outils

Côte d'Or Conseil élevage optimise régulièrement ses outils pour apporter un conseil précis et adapté à chacun. En partenariat avec les organismes de Conseil élevage et les Chambres d'agriculture des départements et régions limitrophes, l'outil technico-économique Galacsy évolue régulièrement. Dès cette année, les éleveurs peuvent obtenir un bilan cellules approfondi, ainsi qu'un nouveau valorisé mensuel des résultats de contrôle laitier. Dans une conjoncture laitière délicate et très changeante, cet outil permettra d'analyser la rentabilité de l'atelier lait, en positionnant l'ensemble des charges (fixes et opérationnelles). Dès cet été, un bilan cellules annuel analysera finement l'ensemble des résultats de qualité du lait (cellules, mammites). En complément des différents critères d'analyse, une évaluation économique complètera la démarche. Dès cet automne, un nouvel Actelait mensuel sera envoyé suite aux contrôles de performances. De manière très visuelle, les résultats laitiers seront mis en parallèle avec des critères alimentaires, de qualité du lait et de reproduction. Cet outil sera un véritable *«baromètre»* technique.

Coopérative laitière de Bourgogne

La CLB prépare l'après quota

La Coopérative laitière de Bourgogne a tenu son assemblée générale annuelle à Beaune. Comme chaque année, son partenaire commercial, le groupe Danone a participé à ses travaux et donné des perspectives sur le marché du lait.



***«Pour les adhérents d'une coopérative, la contractualisation est une évidence»* a déclaré le président de la Coopérative laitière de Bourgogne Éric Bartolotti.**

En dépit d'une légère baisse de production (0,40%) l'année laitière s'est déroulée de façon satisfaisante pour la Coopérative laitière de Bourgogne. La qualité globale reste bonne et le taux de matière protéique a même atteint un niveau exceptionnel (34,10g/l en 2010, soit +0,55g/l), *«très valorisant pour la coopérative comme pour les producteurs»* remarque le directeur, M. Machuret. Une ombre au tableau cependant *«la recrudescence des accidents liés aux inhibiteurs»*, ce qui amène le président de la CLB, Éric Bortolotti à engager les producteurs à *«redoubler de vigilance sur les antibiotiques»*. Au moment où l'on sait que la pression pour une baisse significative de la consommation d'antibiotiques en élevage va s'accentuer, cet avertissement a son importance. Les nouveaux tests de confirmation sont d'ailleurs beaucoup plus sensibles et réactifs que les précédents.

Contractualiser : une évidence !

En 2010, le prix moyen payé aux producteurs s'est élevé à 324,1605 €/1000litres. Depuis le mois de septembre le nouveau système de prix intègre un quota A et un quota B. Avec la définition de pourcentage mensuels de production pour chaque élevage, la coopérative *«prépare l'après quota»*, selon la formule d'Éric Bartolotti. Le président de la CLB a également abordé le thème de la contractualisation, avec une certitude : *«pour les adhérents d'une coopérative, la contractualisation est une évidence»*. Du fait de l'engagement contractuel qui lie le producteur et sa coopérative et du fait également du contrat qui encadre le partenariat entre la CLB et le groupe Danone. Ce contrat arrive à échéance fin 2012 et les dirigeant du groupe se sont voulus rassurant quant à la volonté de Danone d'ouvrir rapidement des discussions sur l'avenir.

A partir du 1er janvier 2012, la Coopérative laitière de Bourgogne va voir son activité augmenter, suite au partenariat engagé avec Biolait pour collecter 3,5 millions de litres de lait bio en Côte d'Or et dans le nord de la Sâone et Loire. Un complément d'activité intéressant dans une zone de collecte *«diffuse et difficile»*.

AMK

L'envolée des cours des produits industriels

Sur la zone de collecte à laquelle se rattache la CLB, le groupe Danone collecte 210 millions de litre de lait chez 800 producteurs. Ce lait va "alimenter" l'usine de Saint-Just, qui comme toutes les autres usines de transformation du groupe se trouve *"excédentaire en lait"* tout au long de l'année *"sauf août et septembre"*.

Le cours mondial du beurre connaît en 2011 *"un niveau de prix historiquement très élevé"* (4000€/t de beurre). Le marché étant soutenu par un niveau de stocks très bas, les cours très tendus du beurre devraient se maintenir durablement. Concernant la poudre de lait, le prix à 2450€/t se maintient, mais les stocks restent faibles. Globalement, la production de lait augmente dans l'Europe à 27 (+2,7%, dont +7% pour la France), la production des pays de l'Est en revanche tend à se réduire. Sur les zones de collecte du groupe, Danone entend *"contenir les excédents mais assurer une réponse dans le temps"* aux besoins du marché et au fonctionnement de ses usines.

Une nouvelle démarche pour les artisans bouchers

L'original, la marque des races à viande apparaît sur les étals

Depuis octobre 2010, la Confédération française de la boucherie, en partenariat avec Interbev, a lancé L'Original, une marque nationale de valorisation des races à viande exclusivement destinée aux artisans-bouchers. Pour obtenir la reconnaissance des consommateurs en matière de viande de qualité issue des herbages et de savoir-faire du métier.



Les Neversois Magali et Jean-Yves Genty comptent parmi les 7 bouchers Nivernais et les 15 Bourguignons qui ont adhéré à la marque L'original depuis octobre 2010.

L'original -nom donné à cette nouvelle marque- ressemble à un gigantesque coup de pub. Destiné aux bouchers, et notamment à ceux qui ne commercialisent ni label rouge ni marque locale de viande issue du troupeau allaitant, il en utilise le réseau pour cibler les consommateurs français. Et leur faire admettre une réalité: les professionnels sont *«les meilleurs vecteurs de distribution d'une viande de qualité, respectueuse de la nature et de l'environnement et garantissant la sécurité et le goût à leurs clients»*. C'est ainsi qu'Emmanuel Bernard, vice-président d'Interbev Bourgogne a présenté cette initiative, lundi dernier, dans la boucherie de Magali et Jean-Yves Genty à Nevers, en présence de quelques éleveurs du département. Lancement national en octobre 2010, déclinaison régionale cette semaine: 15 bouchers bourguignons ont déjà adhéré au dispositif dont 7 rien que dans la Nièvre. Et les ambitions nationales de la Confédération française de la boucherie sont très larges. *«910 bouchers français sont devenus adhérents depuis l'automne dernier et notre objectif est d'en rassembler 1500 d'ici la fin de l'année»* précise Rose-Marie Ordad, la chargée de mission qui fait le tour de France des étals pour populariser cette nouvelle marque chez les professionnels.

Successeur du bœuf de tradition bouchère

Moyennant une cotisation annuelle de 75 euros, les bouchers artisanaux s'engagent à faire préparer les viandes qu'ils commercialisent avec un minimum de sept jours de maturation. Qu'ils achètent leur matière première en vif ou en carcasse auprès d'un grossiste, ils doivent vérifier que les éleveurs qui les fournissent appliquent la charte des bonnes pratiques agricoles et que les abattoirs respectent le cahier des charges de la marque. Ces conditions impératives, qui pourront faire l'objet de contrôles des services de répression des fraudes, ne sont pas très éloignées des critères de feu le Boeuf de tradition bouchère (BTB), un label bien connu des clients qui a aujourd'hui disparu des boutiques. *«Plus que d'accroître le chiffre d'affaires, il s'agit surtout de faire reconnaître la qualité et la traçabilité des races à viande»* selon Jean-Yves Genty pour qui *«l'Original offre un coup de neuf sur nos produits et porte en lui le témoignage de notre savoir-faire»*. Il est vrai qu'en France, le nombre des bons bouchers a tendance à diminuer. Dans sa boutique de la rue Paul-Vaillant Couturier, le Neversois a décidé de ne plus vendre exclusivement que de l'Original, tandis que d'autres bouchers peuvent faire le choix de la mixité, à condition de ne pas mélanger les étiquettes. Et les supports de différenciation ne manquent pas.

Kits de communication

Pour sensibiliser les consommateurs, de nombreux supports ont été imaginés autour du logo de l'Original. Un logo qui arbore le vert de la nature, met en valeur l'arrondi de la terre, les angles de l'Hexagone et la tête d'une vache à viande, lequel logo a été plébiscité par les consommateurs eux-mêmes. Dès la vitrine, les bouchers peuvent afficher une vitrophanie (bientôt une enseigne?) qui indique l'année d'adhésion en cours. Des affiches précisant la démarche, des aimants déclinant celle des races à viande représentée dans la boutique, des piques-prix et des fiches d'information indiquant la traçabilité des bêtes constituent l'arsenal de communication des adhérents vis-à-vis de leurs clients. Avec l'Original, les commerces de proximité ont trouvé une nouvelle dynamique.

EMMANUEL COULOMBEIX

Cantines des collèges

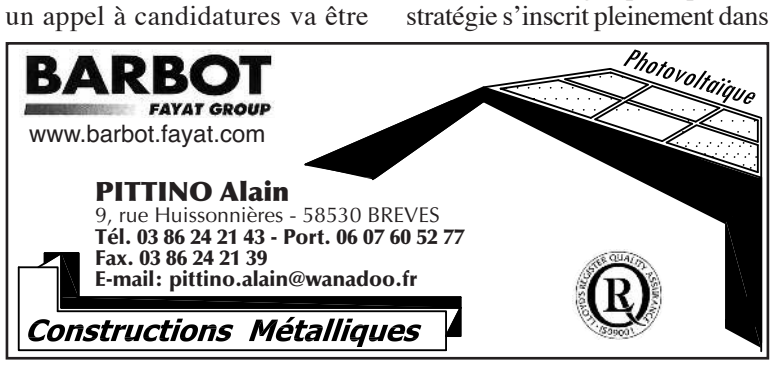
Les produits régionaux, c'est pour bientôt

Dès la rentrée prochaine, les collèges de la Nièvre pourront se fournir auprès des opérateurs locaux pour proposer aux élèves des produits de qualité.

«Nous adoptons une stratégie à plusieurs étages» résume Daniel Barbier qui, avec Colette Mongiat et Jocelyne Guérin, ont rencontré à deux reprises les représentants professionnels agricoles du département. Dans un premier temps, les élus vont favoriser le service de produits carnés aux chères têtes blondes, brunes et rousses. Dès la rentrée 2011-2012, un appel à candidatures va être transmis aux collèges qui, s'ils sont volontaires, seront mis en relation avec des opérateurs locaux. *«Nous sommes proches de la démarche Charolais de Bourgogne, qui offre un potentiel de viande charolaise issue d'élevages nivernais»* assure Daniel Barbier. *«L'essentiel sera de fournir de la viande de qualité aux usagers et à nos jeunes»* poursuit Colette Mongiat pour qui cette stratégie s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet 2021, terre d'épanouissement, adopté par l'assemblée départementale. Deuxième étape: *«nous engagerons une réflexion globale sur l'approvisionnement des collèges par les circuits courts sur l'ensemble des produits régionaux»*. Là, la viande ne sera plus la seule concernée par l'effort d'approvisionnement des collèges. Enfin, troisième étape, axée sur la communication: dans le cadre de la Semaine du goût, qui aura lieu du 17 au 21 octobre, le Conseil général va acheter de la viande charolaise élevée et abattue dans le département pour que les cantines servent un repas local dans tous les collèges.
Les circuits courts dans les établissements scolaires nivernais, c'est un potentiel de 8000 repas par jour. *«Nous avançons progressivement pour que les collèges adhèrent à la démarche au fur et à mesure»* explique Jocelyne Guérin. Et que les professionnels agricoles, *«dont c'est une demande de longue date»*, soient en mesure de répondre aux besoins.



Les élus du département et les services du Conseil général se sont réunis pour définir le plan d'actions qui vise à favoriser l'approvisionnement des collèges en produits locaux.



Chambre d'agriculture

Un nouveau chef de service Études, références et compétitivité

La Chambre d'agriculture 58 accueille un nouveau chef pour le service Études et références en production et Compétitivité des entreprises de l'institution. Marc Binot animera l'équipe d'une dizaine de conseillers au 3ème étage de la Chambre d'agriculture.

Marc Binot arrive de la Loire où, durant quelques mois, il a été chargé de mission au Conseil général. Mais le profil professionnel du nouveau cadre de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, est en réalité beaucoup plus axé sur l'agronomie et le commercial. Marié, père de trois enfants, Marc Binot a 51 ans et un profil très technique. Sans avoir jamais directement travaillé au sein du réseau des Chambres d'agriculture, il en a quand même approché la réalité au cours de ses différentes postes de responsabilité. Son rôle sera élargi, tant le périmètre de son département se développe au gré des nouveaux enjeux consulaires. «*Il s'agit de renforcer l'accompagnement des agriculteurs avec des ressources propres, de mettre en valeur le savoir-faire, d'enrichir l'aspect économique interne du service dans le contexte de fusion des Chambres d'agriculture de Bourgogne et d'intensifier le rôle important de l'élevage, des grandes cultures et de l'environnement dans la Nièvre*» résumait Pierre Balique, le directeur, la semaine dernière.



Marc Binot a un parcours professionnel dans le privé. Mais il a, à de multiples reprises, touché du doigt la fonction de conseiller, puis de responsable technique et commercial.

Parcours dans le privé

Marc Binot pourra donc compter sur son expérience de terrain. Après des études d'ingénieur agronome à l'IHN d'Angers, il a débuté sa carrière en 1987 comme conseiller technique dans un CETA du Vaucluse. Au travers de la mise en place d'essais et d'un appui technique aux producteurs, il a touché du doigt le rôle de conseiller et a travaillé avec les techniciens de Chambre d'agriculture locaux. En 1994, il est engagé au sein du groupe Tezier, le semencier privé, dont il est devenu le responsable commercial de la zone sud. En 2000, Marc Binot rejoint le semencier Clause dont il devient le chef du département expérimentations et recherches. Il réorganisera le réseau des stations d'expérimentations jusqu'en 2002, date de fusion de Clause et Tézier, sous la direction du groupe Limagrain, avec la volonté d'harmoniser et de développer le réseau des centres d'expérimentation. Après l'intermède dans la Loire, Marc Binot arrive dans la Nièvre avec deux objectifs : «*mettre en œuvre la feuille de route du président Éric Bertrand qui veut que nous soyions sur le terrain et comment nous allons nous organiser dans le cadre de la fusion*». Pour le nouveau chef de service, la ligne est claire: «*dans ce département, les enjeux sont forts et ce qui va vraiment déterminer les orientations, c'est si les producteurs ont une bonne visibilité de là où ils veulent aller*». Et de conclure : «*Les plus et les moins d'un secteurs, on peut les dessiner. La sécheresse est conjoncturelle mais nous ne travaillons pas sur du court terme. Demain, nous devrons avoir défini des orientations claires. Et là, ce sont les hommes qui font la différence*».

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Mes p@rcelles Démonstrations le vendredi 17 juin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose, vendredi 17 juin, deux séances de démonstration de l'application internet Mes p@rcelles, qui facilite la réalisation du plan prévisionnel de fumure, du cahier d 'épandage et l'enregistrement de toutes les interventions (travail du sol, engrais, traitements phytosanitaires...). Accessible par abonnement annuel, Mes p@rcelles comprend l'accès à toutes les fonctionnalités de l'application, à une formation initiale de deux jours et à une assistance téléphonique par deux techniciens de la Chambre. Les deux prochaines démonstrations auront lieu le 17 juin, à Cosne-sur-Loire de 9h30 à 11 heures et à Nevers de 14 à 16 heures. Contact: Matthieu Noroy au 03 86 93 40 53 ou Vivien Vacher au 03 86 93 40 59.

En bref



Sécheresse État des lieux sur le terrain avec le sous-préfet de Château-Chinon

Le 1er juin dernier, invité par Michel Prévotat président cantonal FDSEA et Cédric Bernier président cantonal JA, Monsieur Edouard Bensamoun sous-préfet de Château-Chinon, en visite chez plusieurs éleveurs en présence d'Evelyne Barthélemy, Bernard Blin et Henri Malcoiffe, maire et conseiller général. Monsieur le Sénateur René-Pierre Signé proche du monde agricole, était excusé.
Après avoir fait le tour des exploitations chez les familles Lebel, Blin et Martin, le représentant de l'État a clairement dit : *«je ne voyais pas la situation aussi grave. Donnez-moi des chiffres concrets et je ferrai remonter vos difficultés»*.
Évelyne Barthélemy et Henri Malcoiffe ont dit : «devant une situation exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles». Benoît Blandin, secrétaire général des JA, Cédric Bernier et Michel Prévotat ont demandé que les aides liées à la sècheresse soient débloquées en urgence afin que les éleveurs puissent acheter leur fourrage. Il est regrettable que certains puissent spéculer sur le dos des sinistrés.





Syndicat betteravier de l'Yonne

Cap sur le tricentenaire !

La culture de la betterave fête cette année son bicentenaire et la CGB ses 90 ans. Un double anniversaire fêté comme il se doit, lors de l'Assemblée générale du Syndicat betteravier de l'Yonne qui s'est tenue le 31 mai dernier dans le Sénonais.

L'année 2010 aura été celle de tous les records en terme de rendement, pour les betteraviers de l'Yonne réunis en Assemblée générale le 31 mai dernier à Vallery, avec 86 tonnes à 16 de richesse saccharine par ha (74,1 t à 18,09 %). Un niveau de rendement encore jamais atteint, dû notamment à des semis précoces, tous terminés fin mars et à un bon équilibre entre poids et richesse. Des résultats qui permettent au département de se hisser au niveau de la moyenne nationale. Côté surfaces, on enregistre une certaine stabilité, avec un total de 1 247 ha cultivés par les 78 planteurs de l'Yonne, dont 60% livrent à des coopératives. La dernière campagne se caractérisant, à l'exception de l'usine de Connantre, par des durées de réceptions plus courtes, comparées à une moyenne quinquennale. Si la superficie moyenne de betteraves par exploitation sur le département est de 16ha, le rendement en sucre obtenu est de 13,4 tonnes de sucre blanc/ha.
L'évolution des prix des différents types de betteraves connaît une certaine convergence, avec un prix moyen pour le département de 23,50€. La marge brute de la «*ferme Yonne*» enregistrant une légère augmentation, due aux rendements record.



Parmi l'assistance, de nombreux représentants du monde betteravier départemental





Olivier Leprêtre, président du Syndicat des betteraviers de l'Yonne

«A deux cents ans, on peut rêver un peu… !»

Se félicitant dans son intervention des bons résultats obtenus, le président du Syndicat betteravier de l'Yonne, Olivier Leprêtre, se fixe un nouveau challenge : *«100 tonnes de moyenne de rendement dans l'Yonne…A deux cents ans, on peut rêver un peu !»* Avec ce souhait pour 2011 : *«toute l'eau nécessaire pour continuer sur cette lancée et vous faire un peu oublier les déconvenues que nous subissons sur les autres cultures. Si pour les céréales le mal est fait, pour les betteraves, nous courbons le dos, mais il est vrai qu'il nous faudra beaucoup d'orages comme l'an dernier»*. Les averses que le département a connu ces derniers jours n'y suffiront sans doute pas. Autre motif de satisfaction pour le président Leprêtre : l'amélioration des résultats ressentie en ce qui concerne le décolletage, après la mauvaise place constatée l'an passé pour deux usines des planteurs icaunais. Premier producteur européen de sucre, premier producteur mondial de sucre de betterave, la France est aussi premier producteur mondial de bioéthanol de betterave. La filière est à l'aube d'une nouvelle aventure, comme l'a rappelé le président départemental : *«il suffit d'évoquer le progrès génétique attendu, les techniques alternatives de désherbage, l'éthanol dans le bouquet énergétique, alors que le GIEC, organe des experts de l'ONU, promet plus de 70% d'énergies alternatives en 2050»*. Cap sur le tricentenaire !

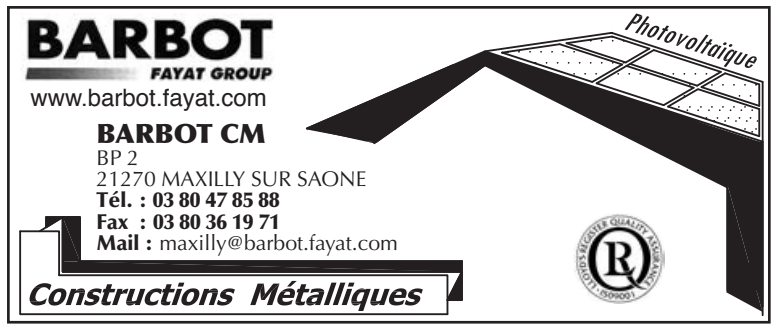
Bien lire les contrats proposés !

Présent à l'assemblée générale, Éric Lainé a ponctué les travaux, rappelant notamment dans son intervention les grandes lignes stratégiques de la décennie à venir. Reconnaissant que la filière avait besoin d'intensifier sa compétitivité face au marché mondial, le président de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves en a fixé les règles : *«il faut maintenir la régulation, le temps de devenir compétitif, face au Brésil et reconduire le règlement actuel jusqu'en 2020»*. Éric Lainé a également évoqué l'accord interprofessionnel, engageant les agriculteurs présents à bien lire les contrats proposés, à vérifier à quel accord ils faisaient référence et en tout état de cause, à ne pas les signer s'ils n'émanaient pas conjointement des deux professions, betteraviers et fabricants de sucre : «*c'est pour nous la meilleure manière de vous défendre !*».

DOMINIQUE BERNERD

▶ Le saviez-vous

- **C'est en 1811 que la culture de la betterave fut lancée en France par un décret impérial de Napoléon 1er, d'où son nom de « *glorieuse fille de l'empereur* »**
- **Au 18ème siècle, alors que le sucre était encore une denrée rare, sa distribution a longtemps été le monopole des apothicaires en raison des vertus médicinales qu'on lui conférait. Il se vendait alors à la petite cuillère.**
- **En 1914, la France a produit 1 million de tonnes de sucres à partir de neuf millions de tonnes de betteraves, devenant le 1er producteur européen**
- **Le département de l'Yonne comptait en 1950 : 1 647 planteurs de betteraves, pour 6266 ha cultivés**
- **Aujourd'hui, 26 000 planteurs cultivent en France 380 000 ha dans 29 départements, pour une production globale de plus de 30 millions de tonnes de betteraves et plus de quatre millions de tonnes de sucre, principalement à destination du marché européen.**
- **L'utilisation de carburant éthanol remonte à 1952, année où une voiture Gordini roulant au superternaire, «*le 7*», mélange d'essence et d'alcool de betteraves, remporte les 24 h du Mans.**
- **Le bioéthanol de betteraves représente aujourd'hui 50% de la production total de bioéthanol en France, correspondant à une surface mobilisée de 60000 ha, soit 15% de la production betteravière et 0,25% de la SAU**
- **« Arracher une betterave », selon l'expression argotique d'usage, signifie déboucher une bouteille !**
- **Le rôle «*poumon*» de la betterave dépasse de beaucoup les autres productions agricoles : elle rejette jusqu'à 13 millions de litres d'oxygène par ha et par an, soit 3 fois plus qu'une forêt tempérée de taille moyenne.**





Journée à la ferme

«De fermes en caves» ce dimanche

Dimanche 12 juin, cinq fermes et caves ouvrent leurs portes au public, avec au programme dégustations et animations diverses.

Passer quelques heures en compagnie d'un agriculteur ou d'une viticultrice, quoi de mieux pour découvrir leur travail au quotidien ! C'est la proposition lancée cette année par cinq adhérents de la FDSEA de l'Yonne, qui ouvrent les portes de leur ferme ou de leur cave le dimanche 12 juin prochain, toute la journée.

La public aura le choix de la diversité :
Côté fermes, Christine et Christophe Fernandez, éleveurs laitiers et fromagers, proposent, en plus de la découverte de leur métier au quotidien, d'expliquer ce qu'est la traçabilité dans leur ferme. Au passage, vous pourrez vous régaler de tarte au soumaintrain et de lait frais. A Branches, dans l'Auxerrois, des passionnés de chèvres, Joël Desmoutiers et Gérard Breton sont l'un et l'autre des intarissables sur leurs animaux et leur travail quotidien. De quoi passer là aussi, un très bon moment.

Côté caves, à Saint-Bris le Vineux, c'est un couple de viticulteurs, Marylène et Philippe Sorin, qui donnent rendez-vous au public. A l'occasion du vide-grenier dans le village, ils invitent à pique-niquer dans la fraîcheur de l'ancien relais de poste et vous initieront à la dégustation. A consommer avec modération, mais délectation ! A Paroy sur Tholon, près de Joigny, c'est Alain Vignot et sa famille, qui vous accueilleront pour vous faire découvrir leurs vins. Une exposition photos vous fera découvrir le rythme et les travaux dans les vignes, tout en dégustant des produits du terroir. Enfin, si vous passez à Quenne, chez Bernard Beaucamp, la truffe n'aura plus de secrets pour vous : de la leçon de chose à la démonstration de recherche avec un chien, en passant bien sûr, par une dégustation accompagnée des vins du producteur, il ne vous restera plus qu'à acheter un plant truffier !



Tous pratiquent la vente directe d'une partie de leur production. Ils organisent également des dégustations de produits et mettent en place des animations. N'hésitez pas à leur poser des questions, ces agriculteurs et vignerons se feront tous un plaisir de présenter l'histoire de leur exploitation, leurs différentes productions, leurs méthodes de travail ou tout simplement de parler de leur métier qu'ils vivent comme une passion, loin des discours médiatiques et des effets d'annonces.

FDSEA 89

Direction départementale des territoires

Les conséquences sur les déclarations d'aide

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la sécheresse, toutes les marges de manœuvre doivent être mises en œuvre pour permettre d'améliorer le potentiel fourrager des élevages et répondre aux diverses situations que rencontrent les producteurs. En fonction des dispositions que retiendraient les agriculteurs, quelques démarches peuvent s'avérer nécessaires.

Modification d'assolement, accident de culture et implantation de cultures dérobées :
Une déclaration sur le formulaire spécifique *«Dossier campagne 2011 - Modifications de l'assolement déclaré»* (*) devra être rédigé dans les cas suivants :
Déclaration de modification d'assolement :
Pour les semis effectués au 15 mai au plus tard, sans levée sur partie ou totalité de la parcelle et remplacés par une autre culture.
Déclaration en accident de culture (avec évaluation de la surface) :
Pour les semis effectués au 15 mai ou plus tard, sans levée sur partie ou totalité de la parcelle avec resemis impossible.

Remarque : si la parcelle devait faire l'objet d'une aide couplée, l'accident de culture entraînerait le retrait de l'aide.
Déclaration en accident de culture :
Pour les cultures impossibles à semer au 15 mai et dont le semis est toujours impossible.

Une information sur papier libre à la DDT sera nécessaire dans le cas suivant :
Mise en place d'une culture fourragère en dérobée permise par la précocité exceptionnelle de cette année, soit après récolte, soit après récolte avancée des ensilages ou autres cultures, soit après retournement précoce de prairie temporaire ou permanente.

Dans tous les cas, il conviendra de vérifier le respect des BCAE (Bonnes Conditions Agro-Environnementales) diversité de l'assolement et entretien minimal des terres.

PMTVA localisation des animaux
Dans le cas où l'éleveur fait pâturer ses animaux, même temporairement, sur des surfaces qu'il n'a pas déclarées à la PAC en 2010, un bordereau de localisation devra être adressé à la DDT avant le déplacement des animaux.

(*) Formulaire téléchargeable sur le site Internet de la DDT 89 :
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr
Rubrique :
formulaires / imprimés
Sous rubrique : agriculture

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE
DDT 89

▶ Zoom sur...

Les participants de l'édition «*Journée à la ferme 2011*»

Christine et Christophe Fernandez, à Bouilly (Jovinien)
29 route de Ligny
Tél 03 86 35 06 04
Eleveurs de vaches laitières, fromagers (Soumaintrain)
Animations : visite de la ferme et présentation sur la traçabilité ; marché des producteurs
Restauration sous chapiteau (tarte au Soumaintrain et barbecue)
Traite à 17 h 30 et dégustation de lait-fraise
Animations enfants
De 10 heures à 20 heures

Joël Desmoutiers et Gérard Breton à Branches (Auxerrois)
10 rue Cadoux
Tél 03 86 73 78 70
Eleveurs de chèvres laitières
Animations : visite guidée de l'exploitation : chèvrerie, fromagerie, atelier de traite (traite à 18 heures) ; dégustation gratuite et vente directe des produits de la ferme : pâtisseries salées, yaourts et fromages ; déjeuner le midi : assiette du chevrier et plateaux de fromages (réservation souhaitée)
Buvette, boudins, crêpes et glaces toute la journée ; marché du terroir
De 10 heures à 20 heures

Marylène et Philippe Sorin à Saint-Bris-le-Vineux (Auxerrois)
«EARL La Cave du Maître de Poste »
12 rue de Paris - Tél 03 86 53 60 76 - philippe.sorin@libertysurf.fr - http:/perso.orange.fr/caves-sorin/
Exploitant viticole ; producteur de vins (Aligoté, Saint-Bris, Irancy, Chablis, Côtes d'Auxerre, Ratafia et Marc de Bourgogne)
Animations : visite du domaine ; initiation à la dégustation de vins, dégustation et vente
De 10 heures à 18 heures

Alain Vignot à Paroy sur Tholon (Jovinien)
16 rue des Prés - Tél 03 86 91 03 06 - alain-vignot@wanadoo.fr
Producteur de vins de Bourgogne (Bourgogne Côte Saint-Jacques, Bourgogne, Ratafia)
Animations : dégustation de vins et produits du terroir ; visite de chais à 15 h et 18 h ; exposition et marché du terroir
Restauration (réservation souhaitée) : assiette de fromages, escargots, foie gras, etc…
De 10 heures à 19 heures

Bertrand Beaucamp à Quenne (Auxerrois)
27 rue de la Salle - Tél 03 86 40 25 32 - contact@pepinieres-beaucamp.fr
Producteur de plants truffiers, de truffes et de vins (Bourgogne Côtes d'Auxerre)
Animations : visite d'une truffière avec démonstration de recherche de truffes au chien, suivies de dégustations de vins et de toasts au beurre de truffes à 10 h et 15 h
Exposition et vente de rosiers anciens et parfumés
De 10 heures à 18 heures



Fédération du cheval de trait de Bourgogne

Un bon départ dès la première année

La Fédération du cheval de trait de Bourgogne a tenu son assemblée générale à Bierre-les-Semur pour son premier bilan d'exercice. Objectifs tenus.



La Fédération a pris ses marques et continue sur sa lancée en 2011.

Un an après sa création en mai 2010, la Fédération du cheval de trait de Bourgogne vient de tenir sa première assemblée générale à Bierre les Semur. Avec 242 adhérents dès la première année d'exercice, la FCTB rassemble déjà plus de la moitié des éleveurs de chevaux de trait en Bourgogne. Une première raison de satisfaction pour Abel Bizouard, son président, qui remarque également que l'année 2010 aura été marquée par le succès du plan de valorisation des poulains de trait, soutenu par la DRAAF. Dix poulains ont pu ainsi être dressés à l'attelage. Les propriétaires d'un poulain de trait qui souhaitent s'orienter vers d'autres utilisations que la production de viande, bénéficient ainsi d'une aide substantielle, couvrant en partie les frais de mise en pension et au travail. 4073€ d'aide ont été distribués l'an passé.

En 2011, quinze poulains pourront être intégrés dans ce programme et, signe d'une forte attente de la part des éleveurs, toutes les places sont déjà retenues. Devant la quantité de demandes non satisfaites, le nombre de places disponibles devrait augmenter chaque année. Toutefois, les conditions d'obtention de l'aide changent dès 2011. Pour en bénéficier, les propriétaires de chevaux de trait devront relever du régime agricole. Cette nouvelle disposition est diversement accueillie car elle écarte de fait les *«wnon agricoles»* et les retraités du régime agricole.

Des stages et des actions de promotion

Toujours dans l'objectif de valoriser l'élevage trait en Bourgogne, la FCTB propose des stages de formation aux éleveurs, enseignants et passionnés. Le premier stage de toilettage se déroule à Bierre-les-Semur et rassemble des propriétaires désireux d'améliorer la préparation de leurs chevaux et poulains pour les concours modèles et allure. Un stage d'initiation à l'attelage est également prévu à l'automne pour les enseignants d'équitation et les éleveurs. En 2010, la Fédération a aussi participé à quelques actions de communication sur le cheval de trait, avec notamment une présentation de chevaux des diverses races de Bourgogne à l'hippodrome de Vincennes. En 2011, cette opération est reconduite mais axée sur le travail dans les vignes. Trois vignerons bourguignons feront ainsi la promotion de leur travail avec les chevaux tout en faisant déguster des vins de la région.

AMK



Herd Book Charolais

Une assemblée générale tournée vers l'avenir

Le Herd Book Charolais a tenu son assemblée générale annuelle, le 1er juin dernier, à la ferme du Marault de Magny-Cours. Son président, Michel Baudot, a dressé un tableau conjoncturel assez sombre de l'élevage, qui pénalise aussi les sélectionneurs.



Il y avait du monde au Marault, le 1er juin, pour l'assemblée générale annuelle du Herd Book Charolais.

Il y avait beaucoup de monde lors de ce nouveau rendez-vous annuel de bilan de l'année 2010 au Marault. Et après lecture des rapports d'activité des présidents de commission, Michel Baudot a donné sa propre lecture de l'action conduite par l'association qu'il préside *«dans un contexte plus qu'hostile»*.

Le président du HBC a même confié s'interroger parfois *«sur l'utilité de tous ces efforts (ndlr: de sélection)... qui, de toutes façons, se traduisent par un bonus très modeste pour nos adhérents, qui restent inexorablement et normalement tributaires du marché de la viande»*.

Moins de vaches cotisantes en 2010

Le responsable a pointé du doigt *«ce marché étrange qui, hormis en France, offre des prix à la hausse partout dans le monde, jusqu'à faire des producteurs français les derniers ou presque (+25% en 2010 aux USA soit 4,5 dollars le kilo, doublement du prix en Amérique du sud en 15 mois, soit 4 dollars), (comparé à des prix) de 3,50 à 3,70 euros le kilo pour nos voisins espagnols, irlandais, allemands et italiens . Cette injustice devra tôt ou tard nous être expliquée»* a-t-il dit, non sans évoquer la sécheresse qui peut, *«si elle persiste, condamner nos éleveurs à rendre les armes»*.

Les adhérents du HBC n'en sont pas encore arrivés à cette extrémité. L'année 2010 a été marquée par moins de désaffections, soit une baisse de 1,3% (28 cheptels), qu'en 2009. Au 31 décembre dernier, l'association comptait 2180 adhérents, résultat de 72 adhésions et de 100 démissions ou cessations, la Bourgogne, avec +0,1% (707 adhérents) se classant dans le milieu du tableau.

C'est en nombre de cotisations vaches que les responsables du HBC ont dû affronter une mauvaise surprise. Avec 115 888 cotisations vaches perçues en 2010, le nombre de vaches cotisantes a subi une baisse sensible de 6% par rapport à 2009, soit une perte de 7566 têtes. Selon Jérôme Sagne, le directeur, cette évolution doit être relativisée: *«d'abord par la diminution du nombre de veaux nés en moyenne en France en 2010, notamment du fait de la FCO, le retard dans la saisie des certifications femelles de trois ans lié aux avaries du système informatique... et enfin par la mise en place de la réforme de la certification de parenté bovine, qui a occasionné un grand nombre de non validation d'un certain nombre de veaux qui n'ont donc pas été comptabilisés…»*

Préparer l'avenir

Se réjouissant d'un résultat financier positif malgré des cotisations figées depuis 2001, Michel Baudot n'a pas manqué d'évoquer l'avenir, à partir *«de nos choix, réalisés en conseil d'administration, en matière d'embauches, d'études, de promotion...»* Parmi les «semis» de l'année 2010 et la récolte qui a commencé, le président du HBC a cité les travaux d'aménagement du pôle racial au Marault. Le nouveau siège social, qui sera intégré dans l'agropole, est en cours de construction et produira *«d'ici peu du lien et de l'efficacité entre les éleveurs, les salariés et le site du Marault»*.

Michel Baudot s'est félicité du partenariat de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, avec qui il a signé une convention, *«pour mener un certain nombre d'actions en commun»*. Parmi les chantiers d'avenir, citons également la sélection génomique, dont deux éleveurs de Montbéliardes sont venues témoigner en fin d'AG. Selon Michel Baudot, c'est un domaine *«où nous avons prospecté pour jouer un rôle ou renforcer notre action dans la sélection charolaise de demain»* même si, à son sens, *«cette méthode du futur est à manipuler avec précaution»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Nicolas Sarkozy en visite dans la Nièvre

Export: pas d'annonce mais un soutien à l'investissement

Le président de la République a fait halte dans la Nièvre, mardi 7 juin, pour visiter une usine de parquet en bois et rencontrer les chefs d'entreprises exportatrices du département.



Nicolas Sarkozy a visité la Compagnie française de parquet, à Myennes, dont le fils, Emmanuel Carpentier (à gauche), et le père, Daniel, lui ont présenté les salariés et les machines. Un peu plus tard, Nicolas Sarkozy répondait aux questions sur l'export lors d'une table ronde à Cosne-sur-Loire.

«*Il faut arrêter de mal considérer les usines. Tout le monde n'est pas fait pour avoir bac + 18 ou travailler dans les laboratoires de haute technologie. Que feront les services s'il n'y a plus d'usines? Où passeront les emplois?... Ce sont toujours les plus fragiles, les plus vulnérables, les moins bien formés et les plus précaires sur qui ça retombe à la fin*». Nicolas Sarkozy est venu à Myennes, puis à Cosne-sur-Loire, avec ce leitmotiv, pour encourager les entreprises à investir, «*même en période de crise, justement en période de crise. Il faut que nous vous soutenions parce que l'investissement et l'innovation sont une des clés de la compétitivité*».

Le message est passé, d'abord chez Daniel et Emmanuel Carpentier, le père et le fils associés dans la Compagnie française du parquet, devant les 70 employés de cette entreprise dont le chiffre d'affaires à l'export a chuté de 30% à 10% en quatre ans et qui espère bien se repositionner sur des marchés de niche dans les pays émergents. Ses parquets en chêne français ont monopolisé l'attention présidentielle, entre poignées de main et sourires bronzés, avant que le chef de l'État ne vienne enfin animer une table ronde dans l'ancienne usine Henkel de Cosne-sur-Loire, devant plus de 600 personnes.

Là, de nombreux chefs d'entreprises nivernaises et bourguignonnes ont écouté le Président débattre avec, entre autres, le président de la Région Bourgogne, François Patriat, le président de la CCI, Jean-Pierre Rossignol, et le président directeur général de la société Look ainsi que plusieurs chefs d'entreprises nivernaises orientées vers l'international. Cela a été l'occasion pour Nicolas Sarkozy, très en verve dans ce jeu de questions-réponses de près de deux heures, de rappeler les dispositifs gouvernementaux pour favoriser l'export. La réforme du crédit d'impôt recherche, qu'il a initiée et qui permet aux entreprises de toucher 33 de l'État quand elles investissent 100, «*le besoin de se regrouper pour peser et travailler ensemble*», dans des pôles de performances, ne sont pas les moindres arguments présidentiels. Dans la Nièvre, le Président de la République, plusieurs fois applaudi, n'a pas annoncé sa candidature à une ré-élection. D'ici-là, il veut montrer qu'il garde le cap. Dans les campagnes comme à Paris.

EMMANUEL COULOMBEIX

En bref

Une délégation d'agriculteurs reçue en sous-préfecture

En marge de la visite présidentielle, une rencontre a été organisée à la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire, entre des représentants professionnels agricoles et le conseiller technique agricole du chef de l'État. Daniel Perrin a, durant plus d'une heure entendu les doléances de l'agriculture nivernaise. Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, Emmanuel Bernard, vice-président d'Interbev Bourgogne, Benoît Mathé et Stéphane Lafranchise pour la FDSEA, Fabrice Prévotat et Loïc Coudray pour les JA58, ainsi que Michel Veneau, conseiller général, ont remis au conseiller technique un dossier faisant l'état des lieux de l'élevage allaitant, après trois ans de crise des cours, et des conséquences de la sécheresse sur les exploitations. Ils ont également insisté sur le frein moral qu'ils ressentent face aux charges et contraintes environnementales de toutes sortes. A l'issue de ce rendez-vous *"très formel"* avec un interlocuteur qui a été Directeur départemental de l'agriculture, les délégués se sont félicités d'un dialogue courtois, tout en doutant du «*pouvoir limité*» de Daniel Perrin. «*Ce sont des problématiques techniques mais c'est au politique de décider*» rappelait Stéphane Lafranchise, mardi, sceptique sur les retombées attendues de cette «*énième réunion de travail*».

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Gamme 900 Vario



DÉPASSER L'EXCELLENCE



Au-delà de sa puissance jusque là inégalée, la gamme 900 Vario affiche des caractéristiques hors normes.
Équipements et confort de première classe, performances économiques exceptionnelles pour les travaux de fortes tractions ; tout ici a été pensé pour vous apporter ce qu'il se fait de mieux en matière de tracteur. Bienvenue à bord.

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes Tel. 03 86 75 63 22
Agent: BSA 89 Cussy Tel. 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers Tel. 03 86 96 20 08
89 Charny Tel. 03 86 63 09 13
Agent: OUANNE AGRI
89 Ouanne Tel. 03 86 47 65 87

ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine Tel. 03 80 32 00 60
21 Renève Tel. 03 80 55 09 78

www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr
FENDT Voir plus loin

Section des Anciens exploitants

Dernier conseil avant l'assemblée générale

Le conseil d'administration de la section des Anciens exploitants de la FDSEA 89 s'est réuni le 30 mai dernier. L'occasion de régler les derniers préparatifs de l'assemblée générale qui se tiendra le 4 juillet prochain au lycée la Brosse de Venoy.



En fin de Conseil, Vincent Gallois, du relais Agri-Energie de la Chambre d'agriculture est intervenu pour apporter des informations sur l'installation de panneaux photovoltaïques.

L'assemblée générale annuelle est l'un des temps forts de la vie de la section des Anciens exploitants et sa préparation a longuement été évoquée, lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 30 mai dernier à Auxerre. Le débat qui était prévu lors de cette assemblée générale, sur la prise en charge de la dépendance ou de la perte d'autonomie, aurait pu aborder la question du handicap chez des individus jeunes ou moins jeunes. Les Pouvoirs publics en ont décidé autrement, en limitant la réflexion à la dépendance des personnes âgées et donc aux problématiques liées au vieillissement. La définition du terme «*dépendance*» se caractérisant par le fait de ne plus parvenir à accomplir seul les actes de la vie courante (se déplacer, se nourrir, s'habiller…) et de devoir être aidé pour accomplir ces gestes. Par conséquence, ce n'est donc pas le champ du vieillissement normal de l'individu.

La diversité des sources de financement se cumule avec la diversité des acteurs et entraîne des disparités entre territoires. L'intervention du représentant de la FNSEA, le 4 juillet prochain, à Venoy, portera sur ce sujet, ainsi que sur le financement des mesures d'accompagnement et la différenciation indispensable des réponses en milieu urbain et milieu rural. Rendez-vous à l'assemblée générale pour de plus amples développements sur ces questions !
Lors de ce conseil, après les débats syndicaux, les administrateurs ont bénéficié d'informations sur les installations de panneaux photovoltaïques, grâce à l'intervention de Vincent Gallois, du relais Agri-Energie de la Chambre d'agriculture. Ses explications ont clarifié les conditions dans lesquelles on peut envisager sereinement un projet solaire de ce type.

CLARISSE BACHELAY

Sécheresse

Un bel exemple de solidarité

La solidarité entre céréaliers et éleveurs se met en place un peu partout pour aider les exploitations les plus impactées par la sécheresse à trouver de la paille disponible pour leurs animaux, à l'image de l'opération menée entre des adhérents à la FDSEA de l'Yonne du canton de Brienon et leurs homologues éleveurs de Saône-et-Loire

Eleveur céréalier à Mercy, près de Brienon-sur-Armançon, Bernard Thèvenon a gardé de ses mois passés sous les drapeaux en 1982 à Besançon, une solide amitié avec Pascal Guillemin, aujourd'hui éleveur allaitant, au Creusot, en Saône et Loire. Quand ce dernier lui a téléphoné il y a trois semaines pour lui faire part de ses difficultés, alors que sa récolte en foin atteignait à peine les 30% de la production habituelle, Bernard a rapidement trouvé une solution : *«à aujourd'hui, j'ai déjà 180 ha pour toi, ça t'intéresse ?»*. Pascal Guillemin n'était pas seul à rechercher de la paille, 13 autres agriculteurs du canton se trouvaient confrontés au même problème, à la recherche, au total, de 2 350 tonnes, soit près de 1 000 ha. Un premier relevé des surfaces disponibles pouvait faire espérer 460 ha. Pas assez pour répondre aux besoins. Pascal Guillemin et Bernard Lacour, président cantonal à la FDSEA 71, décidèrent alors de *«monter»* jusque dans l'Yonne expliquer de vive voix la situation à leurs collègues céréaliers réunis autour de Bernard Thèvenon et Philippe Rousseau, président cantonal de la FDSEA de l'Yonne. Bien leur en a pris, puisqu'à l'issue de la réunion, 840 ha étaient trouvés, même si certains avaient encore en mémoire ce qui s'était passé en 2003 où certains lots de paille avaient été abandonnés en bout de champ, faute de repreneurs. Pari gagné !

De la paille à 20€ la tonne

Reste à régler la mise en pratique de la collecte. Le point positif étant que les céréaliers acceptant de mettre à disposition leur paille se trouvent dans un rayon de 15km autour de Mercy, facilitant d'autant les chantiers, sans déplacements superflus. Aidé de son épouse, Bernard Thèvenon a passé des heures au téléphone, relevant les coordonnées de chacun, recensant les surfaces disponibles, les demandes… Aujourd'hui, tout est presque finalisé : Pascal Guillemin accompagné d'un autre éleveur et de l'entrepreneur pour presser, prendront la route de l'Yonne dès les premières moissons, équipés de leur propre matériel : une presse, un tracteur presse, un autre pour évacuer les champs au fur et à mesure de la collecte. Se relayant 15 jours durant : deux qui travaillent pendant que le troisième prospectera les chantiers, ce dernier assurant les remplacements du midi et du soir, afin de ne pas perdre un temps précieux. *«Cerise sur le gâteau»*, toute l'équipe sera logée tout ce temps gratuitement par le *«copain de régiment»* de Mercy ! Reste à solutionner le problème du transport pour faire redescendre la paille en Saône et Loire. Peut-être par le biais de camions redescendant à vide en sud Bourgogne… ? Pas de contrat établi, sinon moral, basé sur la confiance et l'amitié. Se basant sur les prix préconisés par la FDSEA et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la paille sera vendue 20€ la tonne. Pour Bernard Thèvenon ; *«on sait qu'à ce prix là, ça paie à peine l'engrais, mais pour une fois… ! Je trouve normal d'aider les éleveurs d'ici en priorité, mais n'ai pas eu encore de demande en ce sens. La mobilisation qu'on a mise en place donnera peut-être des idées à d'autres ? Après tout, le but c'est un peu ça !»*.

DOMINIQUE BERNERD



Bernard Thèvenon est exploitant céréalier à Mercy et fidèle en amitié ! Au total, ils seront 15 agriculteurs du canton, à venir en aide à 14 éleveurs de Saône-et-Loire.







Malgré la progression des techniques culturales simplifiées

La charrue résiste

Les nouvelles contraintes de désherbage et de gestion des couverts végétaux remettent le labour sur le devant de la scène, avec des charrues qui se modernisent.

Le développement des techniques culturales simplifiées (TCS) ou techniques sans labour semblait annoncer la fin programmée du labour. Pourtant, les ventes de charrues n'ont pas vraiment marqué le pas ces dernières années. Les restrictions croissantes dans l'utilisation des herbicides et la généralisation des couverts végétaux complique la simplification des itinéraires. En parallèle, certains agriculteurs prennent conscience des exigences agronomiques que leur impose la simplification du travail du sol. Sans maîtrise technique, les TCS peuvent se solder par des infestations sélectives d'adventices, une compaction des sols ou encore des difficultés à gérer les résidus. Autant d'arguments qui peuvent justifier le recours à la charrue. Si certains estiment que cela constitue un retour en arrière, force est de constater que les évolutions apportées aux charrues ont permis d'améliorer les débits de chantier et d'adapter les pratiques en fonction des conditions (sol et climat) et des cultures. Cela se traduit notamment par une réduction des profondeurs de travail. Entre 20 et 25 centimètres, les incidences agronomiques négatives sont atténuées et le coût du labour diminue (moins d'usure, baisse de consommation). Afin de conserver un labour de qualité à ces profondeurs, les constructeurs ont notamment fait évoluer la forme des versoirs ou encore celle des rasettes.

Réduction de la profondeur

La conception des nouveaux corps de charrues permet de travailler à des profondeurs réduites tout en assurant l'enfouissement des couverts végétaux. Ce besoin de polyvalence est d'ailleurs la principale raison qui explique le succès commercial limité des charrues déchaumeuses, dont la profondeur de travail se limite entre 8 et 15 cm. L'optimisation du débit de chantier passe également par l'adaptation de la largeur de travail. Les modèles à largeur variable sont en effet de plus en plus demandés. Et plus généralement, le besoin d'adapter les réglages de la charrue aux conditions se traduit par le développement des réglages centralisés depuis un boîtier en cabine. L'objectif de réduction des charges de mécanisation concerne aussi la gestion des pièces d'usure. Les socs et pointes forgés, l'évolution des traitements thermiques ou encore la possibilité d'ajouter des pastilles en carbure, contribuent à l'allongement de la durée de vie des pièces. Apparaissent également des versoirs en matière plastique à moindre coût. Ces derniers sont particulièrement efficaces en terres collantes et rendent la charrue moins lourde et moins tirante.







1 - La centralisation des commandes sur les charrues portées favorise l'adaptation des réglages aux conditions. Photo : Gregoire Besson

2- Le labour est un moyen efficace pour la destruction et l'enfouissement des couverts végétaux. Photo : S. Leitenberger

3- Avec l'augmentation de la puissance et du gabarit des tracteurs, les utilisateurs se tournent vers de grosses charrues portées à 6 ou 7 corps. Photo : Kverneland

Avantage aux charrues portées

Concernant les modèles les plus vendus, les exigences de débit de chantier devraient logiquement se traduire par une nette augmentation du nombre de corps, favorable au développement des charrues semi-portées monoroues ou à chariot. Ce sont pourtant les modèles portés qui restent les plus demandés. La progression de la puissance, du gabarit et de la force de relevage des tracteurs permet l'utilisation de charrues portées de 6 ou 7 corps. La maniabilité en bout de champs, le report de charge sur le tracteur et la simplicité d'utilisation sont les principaux arguments des utilisateurs de portées.

Ces grosses charrues portées déséquilibrent toutefois le tracteur, obligeant d'alourdir exagérément ce dernier. D'où l'importance accordée à l'ajustement des réglages par les constructeurs. Les nouvelles gammes de charrues ont en commun une centralisation de tous les réglages électrohydrauliques depuis une interface en cabine.

MICHEL PORTIER



Outils de reprise

Le retour du vibroculteur

Le vibroculteur revient en force sur le marché. Pour séduire à nouveau, les constructeurs l'ont fait évoluer pour en faire un outil polyvalent.



Le vibroculteur lourd marque son arrivée par sa polyvalence. Photo: Bonnel

Abandonné au détriment des herses rotatives, le vibroculteur a su reconquérir, depuis 2-3 ans, les exploitations agricoles désireuses de faire progresser leur débit de chantier à moindre coût. C'est donc après un léger lifting que le vibro fait son grand retour. Fini le traditionnel vibroculteur qui servait uniquement à la reprise de labours au printemps pour les semis de maïs. Ce dernier a évolué pour gagner en polyvalence. Il peut désormais servir au déchaumage.

Avec un contexte économique peu favorable, le vibroculteur a su séduire à nouveau par sa conception sobre, sa facilité de réglage, son faible coût d'entretien. Mais son point fort reste son débit de chantier, par rapport au coût hectare.

Légers ou lourds

Selon Damien Brun, d'Arvalis Institut du Végétal, *«le vibroculteur, quel qu'il soit, se compose d'un châssis barres, de dents vibrantes, suivies éventuellement d'un ou plusieurs rouleaux et/ou de herse peigne»*.

Deux types de vibro se distinguent alors : le modèle dit classique, léger, toujours au goût du jour. Il se compose de 8-10 dents au mètre. Le dégagement sous bâti est de 40 à 50 centimètres suivant les marques. La section des dents est peu importante : 45x10 mm. Il s'illustre pour la reprise de labours au printemps, mais peut convenir à un troisième, voire un deuxième déchaumage, suivant les conditions. Toutefois pour une efficacité maximale, il faut veiller à l'absence de résidus, le point limitant.

L'autre modèle s'identifie plus à un déchaumeur. De même conception qu'un vibro traditionnel, il accepte des sections plus grosses (70x12 mm), donc des flexions plus importantes. Il se distingue par la présence de seulement 6-8 dents au mètre et par un dégagement sous bâti plus important, de l'ordre de 50-60 cm. Il permet ainsi une meilleure gestion des résidus des cultures. Même si les résultats obtenus en reprise de labours sont très honorables, il s'illustre en grande partie au déchaumage. *«Comparé à un déchaumeur, qui demande une puissance de traction de 35-40 cv/m, le vibroculteur-déchaumeur ne nécessite que 25 cv/m»*, souligne Alexandre Machaux, de la société Köckerling. Damien Brun ajoute : *«un matériel de 5-6 m dont la puissance de traction est de 130-150 cv consomme 6-7 l/ha de carburant à 4-5 cm de profondeur»*.

Même si le vibro-déchaumeur est très bien adapté à un second ou troisième déchaumage, il reste très délicat de réaliser un premier passage avec ce genre d'outil.

Gabriel Monthus, de la société Kongskilde, précise *«qu'il a fallu proposer des machines plus lourdes, avec cinq rangées de dents et différentes combinaisons de systèmes de nivellement, rouleaux, herses…»*

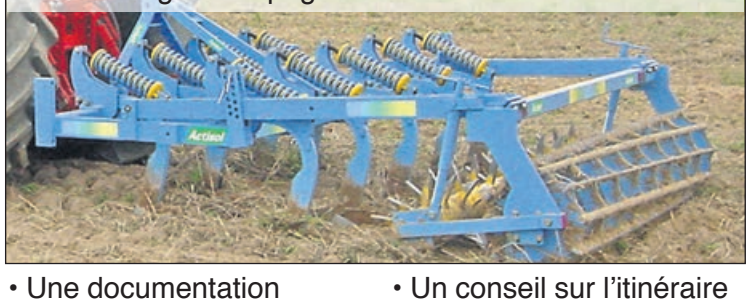
Outil de désherbage

Joël Plancon, de la société Väderstad poursuit : *«Le vibroculteur est également très intéressant d'un point de vue agronomique. Il ne crée pas de semelle, ni de lissage et s'avère être un très bon outil de désherbage. Il est d'ailleurs de plus en plus employé à cet usage»*.

«Le vibroculteur intéresse aussi pour son prix, même si un matériel lourd, plus polyvalent, représente un surcoût d'environ 30 %», souligne Pierre Bonnel de la société Bonnel.

À l'heure actuelle, bien que les vibroculteurs lourds soient les derniers arrivés sur le marché, la plupart des constructeurs ne délaissent pas pour autant leur gamme légère. Kongskilde propose jusqu'à trois gammes différentes. Vogel & Noot est revenu depuis peu sur le devant de la scène avec une gamme légère. À contrario, Bonnel ne se concentre plus que sur sa gamme lourde, tout comme Köckerling avec l'Allrounder, un des pionniers du vibroculteur déchaumeur.

GAËTAN COISEL

Actisol
UNE POLYVALENCE
DANS LE RESPECT DES RÈGLES AGRONOMIQUES
LA DENT QUI SAIT RESPECTER LE SOL !
Déchaumage - scalpage - fissuration selon vos besoins

• Une documentation
• Une démonstration
• Un conseil sur l'itinéraire agronomique «actisol»


Ets GIACOMEL
46 Av. Gal de Gaulle - 21130 Auxonne
Tel. 03 80 27 08 00



LES**NOUVEAUTÉS** • LES**NOUVEAUTÉS** • LES**NOUVEAU**

Agrisem Une gamme d'outils low cost



Photo: Agrisem

Badgée «Eco by Agrisem», la nouvelle offre d'outils low cost d'Agrisem comprend quatre gammes de décompacteurs Ecoplow (T, U, SR et C), dont la largeur ne dépasse pas 3 mètres, et deux gammes de déchaumeurs à disques indépendants Ecodisc (fixe et repliable) de 2,50 à 6 mètres. Reprenant les composants brevetés d'Agrisem, ces outils sont proposés à des prix très compétitifs grâce à une conception de châssis simplifiée, un allègement du pack d'options et des modèles moins nombreux. Par ailleurs, la fabrication de ces outils est délocalisée, dans des pays où le coût de main-d'œuvre est plus faible.

Alpego Des disques indépendants en combiné



Photo: M. Portier

L'outil à disques indépendants Maratona offre un porte-à-faux très réduit pour pouvoir travailler en combinaison avec les semoirs Alpego. Leur châssis dispose d'ailleurs des mêmes points d'ancrage que les herses rotatives de la marque. Les disques droits et crénelés de 410 mm de diamètre sont montés sur suspensions caoutchouc indépendantes et répartis sur deux rangées. L'ajustement du terrage s'effectue par le rouleau arrière, hydrauliquement en option. Les extensions latérales des versions repliables sont amorties par des boules d'azote pour un meilleur suivi du sol.

Amazone Le Catros étend sa gamme

Amazone décline une version compacte et peu gourmande en puissance de ses déchaumeurs à disques indépendants. Appelés Catros+, ils se déclinent en largeurs de 3 et 3,50 mètres et adoptent des disques de 510 mm de diamètre, capables de mélanger de gros volumes de végétaux comme sur les jachères, les prairies ou le maïs grain.



Photo: Amazone

Bonnel La Modulab s'adapte aux fortes puissances

Le constructeur de l'Eure apporte des améliorations à sa charrue monoroue Modulab. La poutre est désormais de 180x180 mm. La roue directrice bénéficie du renfort d'un deuxième vérin. De plus, le pneumatique employé est plus large. La quille de la charrue est plus écrasée. Toute la partie avant de la charrue a été redimensionnée à la hausse. Désormais, la Modulab convient parfaitement à des tracteurs de 200 à 400 chevaux. À noter l'apparition dans la gamme d'un nouveau modèle de neuf corps à sécurité non-stop hydraulique.



Photo: G. Coisel

Carré Un déchaumeur semi-porté

Le constructeur vendéen élargit sa gamme de déchaumeurs avec, pour la première fois, un modèle semi-porté. Baptisé Onatar, ce déchaumeur à quatre rangées de dents distantes de 800 mm complète la gamme Culti 4000. Avec un choix entre cinq types de dents, celui-ci travaille à une profondeur de 5 à 35 cm. Sept types d'équipements arrière sont proposés. Ce déchaumeur, repliable à 3 mètres au transport, demande une puissance de 300 à 400 chevaux selon les modèles. Pour la polyvalence, un semoir pneumatique à distribution centralisée s'intègre à l'arrière de l'appareil pour le semis des couverts.



Photo: G. Coisel

Bonnel Une gamme complète de vibroculteurs

Bonnel complète sa gamme d'outils du sol par des vibroculteurs. Baptisés Neolys, ces derniers se composent d'une rangée de dents niveleuses ou de disques, de quatre rangées de dents à soc étroit ou à ailerons. Le rappui est assuré par une herse peigne ou par différents rouleaux.

Dal-Bo tasse jusqu'à 16,30 m

Le dernier rouleau autoporteur grande largeur bénéficie d'un répartiteur de charge hydraulique. Ce système baptisé Duo-flex lui assure une pression constante et équivalente au niveau de chaque section.



Photo: Quitté



VEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOU

Demblon Une charrue semi-portée monoroue



Photo: M. Portier

Le constructeur picard complète sa gamme de charrues avec le modèle semi-porté monoroue Clever TB 180. Équipée d'un vérin de recentrage, cette charrue reçoit un bâti de 200x200 mm adapté aux terres tirantes et aux tracteurs de forte puissance. Elle offre un dégagement sous bâti de 80 cm et d'un mètre entre pointes. Pour une meilleure stabilité au champ et sur route, la roue dispose d'un diamètre de 1,20 mètre et d'une largeur de 45 cm. Présentée dans une version à sécurité boulons, la charrue sera proposée prochainement en version T180 NSH à sécurité non-stop et largeur variable hydrauliques. Autre évolution, les charrues portées 5 corps bénéficient d'un caisson renforcé pour répondre à l'augmentation des puissances. Enfin, un versoir en plastique monobloc thermoformé fait son apparition pour les terres collantes.

Farmet Un déchaumeur lourd à disques indépendants


Photo: Farmet

Annoncé de longue date, le déchaumeur à disques indépendants semi-porté Diskomat arrive en France. Montés sur deux rangées, les disques crénelés de 620 mm bénéficient de sécurités à ressort. À l'arrière, l'appareil dispose de deux rouleaux pneus, dont le premier de plus grand diamètre sert également au transport. Les disques de grand diamètre et le poids conséquent (7,5 t pour le 6 m) permettent d'atteindre une profondeur de travail de 18 cm, selon le constructeur.

Franquet Un outil de préparation de semis pour terres légères


Photo: G. Coisel

Le Cultichamp, petit dernier des outils de préparation du lit de semence Franquet, a été spécialement développé pour les terres blanches et légères. Uniquement en version semi-portée, le Cultichamp est composé d'une lame de nivellement, de trois rangées de dents, d'un triple rouleau spire et d'un double rouleau croskill. Il mesure 8 mètres de long. Une vitesse de 10 à 12 km/h est conseillée pour un travail optimal.

Great Plains Préparation du lit de semences en grandes largeurs


Photo: Great Plain

Importé en France par Bonnel, Great Plains présente son outil de préparation de lit de semences Discovator. Repliable à trois mètres sur route, cet outil dispose d'un châssis articulé et de roues avant et centrales pour le contrôle de profondeur. Le travail du sol est assuré par une rangée de disques gaufrés à réglage hydraulique de la profondeur, suivie de quatre rangées de dents (vibrantes ou montées sur ressort HD-Magnum) et de peignes, complétées éventuellement d'un rouleau mulcheur. Le constructeur américain doit aussi présenter un semoir monograine.

Grégoire Besson Repliage vertical pour l'Acero

Descendant des Big'Pro et Big'Chief, l'Acero complète la gamme de pulvériseurs à repliage vertical. L'essieu en position arrière permet le montage d'un rouleau lourd et améliore la stabilité de l'appareil au travail. À l'avant, le vérin de compensation monté sur la flèche assure le report de charge. Conçu pour des tracteurs de 110 à 170 chevaux, l'Acero est proposé en version X ou K. La première offre deux trains de disques décalés à angle d'attaque réglable. La seconde combine un même premier train de disques suivi d'une rangée de disques indépendants.



Photo: M. Portier



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

NOUVEAU **FINANCEMENT AGRICÉO**
Mon revenu varie...
mes échéances aussi (+ ou - 30%)
Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire
MASSEY FERGUSON

KÖCKERLING **INCOMPARABLE !**


ALLROUNDER Le 2ème déchaumage économique !
- Dégagement sous châssis de 60 cm
- Faible consommation pour un grand débit de chantier
- 3, 4, 5, 6, 7,5, 9 et 12 m. en porté et semi-porté suivant largeur


TRIO Le déchaumeur lourd à 3 poutres polyvalent !
- Ameublement et aération du sol
- Déchaumage superficiel ou enfouissement
- 3, 3,50 et 4 m. porté

AXE EQUIPEMENT
Juilly 03 80 97 09 28
Beaune 03 80 20 47 08

Ets GAUVAIN
Is-sur-Tille 03 80 95 46 95

ETS MARECHAL
Donzy 03 86 39 30 51
Corbigny 03 86 20 04 78
St Satur 02 48 54 12 97

SV PRO
Monéteau 03 86 72 09 30
Sens 03 86 65 55 67
Châtillon 03 80 91 53 26

UVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNO

Horsch Des déchaumeurs équipés de semoirs petites graines

Horsch équipe ses déchaumeurs Terrano FX et Jocker CT d'un semoir petites graines APV. La graine est conduite directement de la trémie, d'une capacité de 200 litres, vers les éclateurs situés avant le rouleau de rappui, par l'intermédiaire d'une double soufflerie à entraînement électrique. La distribution peut être pilotée par un boîtier DPA depuis la cabine.



Photo: Horsh

Köckerling Un semoir pour strip-till

C'est avec le Master que le constructeur allemand s'inscrit sur le marché du strip-till. Actuellement uniquement disponible qu'en version betteraves, il le sera prochainement pour le maïs. Pour plus de polyvalence, une barre de semis à céréales sera disponible par la suite. Le Master se constitue de deux rangées de dents. Celles-ci bénéficient de deux descentes d'engrais, à des hauteurs différentes. Pour respecter le principe du strip-till, le Master bénéficie d'une seule dent par rang. Une rangée de disques vient butter chaque rang. Le rouleau STS rappuie le travail. Le Master se termine par un attelage trois points, pour le semoir à betteraves de 12 rangs.



Photo: G. Coisel

Kongskilde Un vibro pour les grosses puissances

En complément de la gamme de vibroculteurs portés, le Vibro Master 3000 est dimensionné pour les tracteurs de 140 à 230 chevaux. Celui-ci intègre cinq rangées de dents vibrantes avec un écartement entre dents de 8, 10 ou 15 cm. Quatre types de dents sont proposées. Les dents sont précédées d'une barre de nivellement avec ou sans dents. À l'arrière, peuvent s'implanter plusieurs types de rouleaux et de peignes. Quatre roues assurent le contrôle de la profondeur. Le Vibro Master 3000 se replie au transport pour obtenir une largeur de 3 mètres.
Autre évolution, la gamme de déchaumeur peut recevoir un nouveau rouleau baptisé Vibropack. Flexible et léger, il est peu sensible au bourrage.


Photo: G. Coisel

Kuhn Le strip-till avec le Striger


Photo: Kuhn

Après plusieurs années de mise au point avec des agriculteurs de différentes régions d'Europe, le constructeur alsacien commercialise son outil de strip-till Striger. Le concept est basé sur une intervention décomposée, à savoir un ou plusieurs passages de strip-till suivi ensuite d'un passage de semoir monograine dans les traces du strip-till. Adapté à l'implantation du colza, maïs, betterave et tournesol, cet outil combine cinq éléments indépendants qui préparent le sol uniquement sur la ligne de semis. Un disque gaufré découpe les résidus et prépare le passage de la dent. Des chasse-débris nettoient la ligne de semis et déposent les résidus dans l'entre-rang. Une dent fine de déchaumeur ameublit le sol jusqu'à 30 cm de profondeur avec la possibilité d'incorporer une fertilisation starter. Deux disques gaufrés montés sur suspension caoutchouc émiettent la terre en surface et la maintiennent sur la bande travaillée. Enfin une roue émotteuse ou une roue Farmflex (en fonction des conditions) à pression réglable assure le rappui.

Kverneland Le Qualidisc en semi-porté

Le déchaumeur à disques indépendants Kverneland Qualidisc se décline désormais en version semi-portée. Il bénéficie d'un contrôle de profondeur hydraulique par des cales, ainsi que par des roues de jauge avant. Proposé avec une herse peigne et jusqu'à cinq types de rouleaux différents, il se replie à 2,75 m au transport.


Photo: Kverneland

La technique au service des professionnels

Profitez dès maintenant de nos financements à taux exceptionnels !

VOGEL NOOT
SOIL SOLUTIONS

VN SEMIS

Combinés de Semis de 2,5 à 6 m

VN DECHAUMAGE

Déchaumeurs à dents de 3 à 8 m

VN OUTILS À DISQUES

Déchaumeurs à disques de 3 à 6 m

VN CHARRUE ©PLUS


Charrues ©plus de 2 à 12 corps

SARL WALTER

SARL WALTER · Concessionnaire VALTRA et VOGEL & NOOT
RD 31 · F-21110 Rouvres en Plaine
Tél. : 03.80.79.17.37 · Fax : 03.80.79.17.34
sarlwalter@wanadoo.fr

Vogel & Noot bureau de Liaison France
Zone d´activité · F-57930 Fénétrange
Tél. : 03.87.07.03.73 · Fax : 03.87.07.15.10
info.fr@vogel-noot.net · www.vogel-noot.info

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS

Laforge Le Flexipass en 4 mètres

Le Flexipass, ameublisseur réputé de Laforge, est désormais disponible en 4 mètres, repliable à 3 mètres pour le transport. Les deux dents, aux extrémités de l'outil, viennent se replier intégralement sur le dessus du châssis. De cette façon, l'outil reste combinable avec des outils associés.

Lemken Le Karat version semi-portée



Photo: L.Vimond

Lemken décline une version 7 mètres semi-portée de son déchaumeur Karat 9. Doté de roues de jauge à l'avant, de trois rangées de dents, de disques de nivellement et d'un double rouleau sillonneur, cet appareil dispose de série du système de report de charge donnant du poids sur l'arrière du tracteur pour gagner en adhérence.

Maschio Gaspardo Version polyvalente du déchaumeur Ufo

Le constructeur italien complète sa gamme de déchaumeurs à disques indépendants avec la version « Cross » de son modèle Ufo série 2. Cet appareil porté bénéficie d'une nouvelle répartition des disques sur le châssis autorisant selon le constructeur un travail homogène sur toute la largeur de l'outil, quelles que soient les conditions. Maschio a revu l'inclinaison et l'angle d'attaque de chaque train de disques (560 ou 610 mm) pour permettre un travail plus ou moins profond, tout en préservant le mélange terre/résidus. Chaque disque est monté sur une sécurité de type « queue de cochon » avec des paliers (100x45 mm) équipés de roulements à contact oblique et d'une triple étanchéité. Cet appareil peut recevoir quatre types de rouleaux (cage, spire, gomme et double) ou une herse peigne. Un chariot de transport est proposé pour les modèles de 4,50 et 6 mètres.



Photo: Mashio-Gaspardo

Orthman Strip-till américain



Photo: Orthman

Basée à Corné dans le Maine-et-Loire, la société Optill Diffusion importe en Europe les appareils de strip-till du constructeur américain Orthman. Baptisés 1tRIPr, ils se composent d'un châssis monopoutre sur lequel sont fixés les éléments de travail du sol montés sur parallélogramme. Proposés en écartements de 50 à 80 cm (45 cm à l'étude), ces éléments se composent d'un disque ouvreur suivi de deux chasse-débris en étoile, d'une dent jouxtée de deux disques gaufrés pour billonner, et d'un rouleau à barres. Pour la localisation d'engrais liquide ou solide, la dent reçoit un tube incorporateur. Elle peut être remplacée par deux disques gaufrés pour un strip-till superficiel. Ces appareils peuvent travailler en solo ou en combiné.

Perrein Une pointe évoluée

Perrein développe une nouvelle pointe (standard ou carbure) sur ses charrues Express. Celles-ci sont montées sur support en queue d'aronde et retenue par une goupille mécanindus. En plus du changement rapide des pointes, les versoirs de la charrue ont été renforcés et des sécurités avec boulons pré-cisaillés et montés sur bague équipent désormais l'outil.

Razol Le Makila en autoporté



Photo: L.Vimond

Le constructeur lot-et-garonnais décline une version auto-portée de son déchaumeur à dents. Baptisé Makila Mak A, il se compose de trois rangées de dents à sécurité hydraulique, précédées de roues jauge à l'avant, qui combinées au rouleau arrière assurent le contrôle de la profondeur de travail de l'outil. Devant le rouleau, il est possible d'adapter différents éléments de nivellement, comme des dents plates ou des disques.

Simba Un déchaumeur à dents porté



Photo: Simba

Simba lance le déchaumeur à dents portés baptisée TL. Celui-ci comprend trois rangées de dents à suspension par ressort, suivies de disques niveleurs montés sur amortisseurs caoutchouc et d'un rouleau sillonneur DD Lite de 550 millimètres de diamètre (rouleau cage en option). Réglable par des cales, la profondeur de travail peut atteindre 30 centimètres.

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA

J.M. Chenillot
6, Rue de Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91
Voiture 06 08 95 26 90

T. Chenillot
Chosal
F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Voiture 06 08 97 59 88



TRIPLE-TILLER
chisel lourd de 3 à 5 m. porté ou trainé



EURO-TILLER
vibro traîné de 7 à 10 m. en 6 rangées de dents



DISC-ROLLER
largeurs de 3 m, 3,5 m et 4 m

S • LES **NOUVEAUTÉS** • LES **NOUVEAUTÉS** • LES **NOUVEAUT**

Vaderstad Le Carrier X, un nouveau déchaumeur à disques indépendants

Enfin disponible en version portée repliable, le Carrier X est une évolution du déchaumeur à disques indépendants Carrier, proposant 2,40 m au transport. Il est disponible en 3 largeurs : 4,25m – 5,25m et 6,25 m.
Réalisé sur la base du Carrier, le Carrier X présente une architecture modifiée lui permettant le repliage hydraulique de deux sections pour une largeur hors tout au transport de 2,40 m en moins d'une minute. Les disques de 450 mm de diamètre sont orientés en X sur un rapport 2/3-1/3, ce qui donne à l'outil une grande stabilité au travail même en dévers. Un choix de rouleaux lourds (cage, acier ou caoutchouc) avec possibilité de lames niveleuses est proposé en fonction de l'utilisation : déchaumage, reprise de labour, faux-semis, incorporation de résidus, roulage des cultures, destruction de couverts.



Photo: Vaderstad

Vogel Noot Un TerraTop plus léger

Le déchaumeur TerraTop M se distingue du TerraTop S par sa conception plus légère. Tout aussi compacte, cette version semi-portée est repliable en deux parties. 350 chevaux sont nécessaires pour tracter les 6 mètres du modèle le plus large de la gamme. Tous les bourrages sont écartés du fait d'un espacement entre dents de 23 centimètres. Le TerraTop M bénéficie de plusieurs types de socs (à ailette, étroits, etc.) à changement rapide sans outil. À l'achat, le client a la possibilité de choisir entre quatre types de rouleaux : TerraPak, rayonneur caoutchouc, rayonneur KWT et le rouleau pneus. Le mélange et le nivellement sont assurés par les disques-étoiles montés sur sécurités non stop, situés entre les dents et le rouleau. Le TerraTop M est disponible depuis cet été.



Photo: Vogel&Noot

Agrisem Des dents queues de cochon pour les Ecoplow Pro

Après les Agroplow Pro, c'est au tour des outils de travail du sol Ecoplow Pro de la gamme « éco » de bénéficier de dents à sécurité ressort, type queue de cochon. Deux à trois rangées de dents, suivies d'un rouleau cage, spire, Flexisem ou Flexipack, composent l'outil. Une rangée de disques indépendants peut être montée à la place, pour un émiettement supplémentaire.



Photo: Agrisem

Alpego Des herses rotatives renforcées

Le constructeur italien enrichit son offre de herses rotatives avec les modèles fixes RK et les repliables DK. Destinées aux conditions difficiles et aux itinéraires simplifiés, ces herses bénéficient d'un double caisson renforcé offrant un plus grand dégagement et de quatre rotors par mètre montés sur des roulements coniques renforcés. La prise de force 1000 tr/min permet une vitesse de rotation des rotors de 177 à 528 tr/min. Ces herses disposent de série de lames de nivellement arrière réglables, de cardans Waltersheid, de protections anti-pierres. Elles sont

Carré Une bineuse grande largeur



Photo: Carré

La bineuse Econet évolue pour répondre aux grandes largeurs de semis en adoptant la poutre GL. Ce châssis robuste à repliage hydraulique peut recevoir l'ensemble des éléments bineurs de la gamme Carré, ainsi que les équipements arrière. Repliable à 3 mètres, le châssis peut se voir greffer une paire de roues de transport pour les versions les plus larges. Le système de guidage par caméra Precicam est disponible au profit de la vitesse de travail.
À noter par ailleurs que Carré a été primé au trophée des bonnes pratiques du Sima pour son site www.atoutbiner.fr qui informe sur les techniques de désherbage mécanique.

Grégoire Besson Une charrue portée plus légère à l'équipement complet

Petite sœur des RW8 et RW9, la charrue portée réversible à largeur variable RW6 s'adresse à des tracteurs de 120 à 180 chevaux. La poutre (140x140 mm), reliée à la tête d'attelage par un parallélogramme, permet un réglage indépendant de la largeur de travail du premier corps et du déport. L'ensemble des réglages (aplomb, terrage, largeur de première raie…) est d'ailleurs ajusté depuis la cabine par l'intermédiaire d'un boîtier sélecteur. La RW6 bénéficie de l'étançon déporté de série et de la double roue non débordante en option. La suspension du troisième point limite les contraintes lors des manœuvres.

Promodis
JOURNEES PIECES d'USURE
jusqu'au 14 juin 2011
PROMOTION sur toute la gamme
Agri Garb
PIECES D'ORIGINE
KUHN
RAZOL
Kverneland
GRÉGOIRE BESSON
Exemple: • soc KV 0730004/5 23,50 €HT
PIECES ADAPTABLES
Exemple:
• soc double cœur 254019 7,20 €HT
• soc vrillé 75x10 228804/5 12,50 €HT
Parc d'Activités
3 bis, rue des Entrepreneurs
89300 JOIGNY
Tel. 03 86 91 79 09 - Fax 03 86 91 71 88
www.yonneagri.fr
YAgri YONNE

Nodimat
LE SERVICE AU RYTHME DES SAISONS
NEW HOLLAND AGRICULTURE
Nodimat, votre revendeur Matériels & Pièces
HORSCH
10 Route Nationale
21110 LONGEAULT
Tél 03.80.48.91.60 - Fax 03.80.48.91.69
Route de Chaumont
21400 CHATILLON / SEINE
Tél 03.80.91.52.21 - Fax 03.80.81.55.13
www.nodimat.com - nodimat@nodimat.com

EAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOU

Kuhn Une nouvelle charrue dans la gamme Vari-Matser

Kuhn complète sa gamme de charrues à sécurité non-stop hydraulique avec le modèle 7 corps à largeur variable (12 à 19 pouces) Vari-Master 182. Destinée aux tracteurs de plus de 200 chevaux, cette charrue reprend le train avant Optidrive équipé d'une suspension, la fusée creuse de 140 mm de diamètre et une poutre avec un carré de 180 mm.



Photo: Kuhn

Kverneland Deux rangées de dents pour le CLC Evo

La nouvelle version Evo du cultivateur à dents CLC abandonne sa troisième rangée de dents au profit d'une plus grande diversité d'équipements arrière. Cela se traduit notamment par l'adoption de rouleaux lourds, permettant un meilleur rappui et un contrôle de profondeur plus efficace. Les deux rangées de dents peuvent recevoir des sécurités à boulons ou non-stop à lame. Le châssis renforcé permet un attelage à des tracteurs de plus de 300 chevaux.

Maschio Gaspardo Maschio commercialise une gamme de charrues



Photo: M. Portier

Maschio commercialise une gamme de charrues portées issues d'un accord avec le constructeur espagnol Ovlac. L'offre compte une cinquantaine de modèles se différenciant par leur châssis, le type de sécurité et le réglage de la largeur.

Razol Un déchaumeur à disques indépendants

Le déchaumeur à disques indépendants DDI de Razol s'appuie sur des disques de grand diamètre à fort angle d'attaque, montés sur des supports à sécurité par ressort.



Photo: L. Vimond

Quivogne Le déchaumeur NSL complète la gamme



Photo: M. Portier

Quivogne complète sa gamme de déchaumeurs à dents NSL avec deux nouvelles largeurs de travail : 4,10 et 4,70 mètres. Ces déchaumeurs portés repliables sont proposés en versions à deux ou trois rangées de dents montées sur sécurité non-stop à lames. Polyvalent, le chisel NSL travaille aussi bien en déchaumage (5 à 15 cm) qu'en pseudo labour (plus de 15 cm).

Väderstad Un déchaumeur Carrier de plus

Le déchaumeur à disques indépendants Carrier est désormais disponible en 9,25 mètres de largeur de travail (72 disques et 37 dents) pour un poids de 9 720 kg. Construit à partir d'un châssis de douze mètres, le Carrier offre une pression de 135 kg par élément. Il bénéficie d'une lame crossboard dont l'angle d'attaque est réglable depuis la cabine.



Photo: Vaderstad

GRÉGOIRE BESSON
EUROCULT PORTÉ | la précision



- Dégagement entre poutre important : passage en présence de grandes quantités de résidus végétaux
- Sécurité non-stop à 450 kg à la pointe (2 t au mètre) permettant travail superfi ciel et profond
- Angle d'attaque de la dent permettant un déchaumage parfait même à très faible profondeur
- Montage des pointes en quick change : grande polyvalence d'utilisation

à découvrir sur www.gregoire-besson.com

BRAZEY AGRICULTURE 21 Brazey-en-Plaine 03 80 32 00 50

ENVIE de HORSCH ? Réservez votre démo pour cet été



GAMME HORSCH

- Tiger
- Joker
- Sprinter
- Terrano
- Pronto



DAFP
Toucy 03 86 44 00 77

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64

Sarl MANIERE
Verrey/Salmaise
03 80 35 80 66

Ets MARECHAL
Donzy 03 86 39 30 51
Corbigny 03 86 20 04 78
St Satur 02 48 54 12 97

HORSCH®
Vous avez la terre.
Plus que jamais, nous avons la technique.

Visite d'essais

Des expérimentations riches d'enseignement

Les 30 et 31 mai derniers, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec les CETA et GDA, a organisé sa visite des essais blé et colza. L'occasion de montrer que même en année peu favorable aux maladies, les expérimentations sont riches d'enseignement.

Des différences de comportement des variétés

Compte tenu du contexte particulier de 2011, la visite des essais s'est cantonnée aux essais variétés colza et blé et fongicide blé.



Visite des essais en Centre Nivernais à Champvert

Comme chaque année, Louis Marie Allard, ingénieur régional du Cetiom, a co-animé la présentation des variétés colza à Courcelles et Champvert et a fait partager son expertise sur les offres variétales. L'objectif des essais de la Chambre d'Agriculture est d'étudier le comportement des principales variétés. *«Nous intégrons tous les ans les nouveautés qui nous paraissent les mieux adaptées à notre département»* précise Sébastien Perret, conseiller Productions Végétales à la Chambre d'Agriculture. Visuellement, les agriculteurs présents ont pu remarquer un bon comportement de Pamela et Adriana pour les variétés lignées et de Sensation, Dynastie et Albatros pour les variétés hybrides. Un constat qui demande à être confirmé par le rendement.

Du coté des blés, la Chambre d'Agriculture a proposé la visite de 2 types d'essais. Un essai *«itinéraire technique»* à Alligny Cosne où étaient présentes 2 conduites : une conduite classique et une conduite *«bas intrants»*. Cet essai vise à étudier les possibilités de réduction d'intrants. *«Pour ce faire, nous modulons la densité de semis, la dose d'azote et son fractionnement»* explique Céric Zambotto de la Chambre d'Agriculture.

Cette année n'a pas permis de discriminer les variétés sur leur sensibilité à la septoriose mais d'autres observations ont été faites. *«Garcia s'est montré la plus sensible à l'oïdium, puis viennent Premio, Alixan et Apache»* observent les conseillers. Aucune différence n'a par contre été mis en évidence entre les deux types de conduites.
Le second essai, plus classique, est implanté à St Benin d'Azy et se compose de zone non traitée fongicide pour connaître la sensibilité des variétés aux maladies. Parmi les nouveautés, Accroc (RAGT) a sorti son épingle du jeu notamment par son bon potentiel de rendement et sa résistance aux mosaïques très présentes sur le secteur.

De nouvelles formulations fongicides sur blé

La visite en Centre Nivernais s'est achevée à Billy Chevannes sur l'essai fongicide. L'objectif de cet essai est de comparer les différentes stratégies fongicide sur blé: fallait il traiter le piétin verse ? La fusariose ? Intérêt du traitement unique sur septoriose par rapport au fractionnement de dose ? Effet des applications à bas volumes ? Quelques nouveautés sont également testées en fonction des homologations.

Cette année, des modalités intégraient de nouvelles formulations de l'Opus (Opus New de BASF) et du mélange époxyconazole + Boscalid (BASF), ainsi qu'une nouvelle matière active de la famille des carboxamides (Bayer).

Les discussions se sont ensuite prolongé autour d'un repas convivial, moment cher aux CETA/GDA.

EQUIPE GRANDES CULTURES

Gestion percellaire

Mes p@rcelles en démonstration dans la Nièvre

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre vous propose de découvrir *«Mes p@rcelles»* lors de deux démonstrations prévues le 17 juin.

Mes p@rcelles est une application internet permettant de gérer le parcellaire de l'exploitation (parcelles culturales, localisation précise des bandes tampons...)
L'application est paramétrée selon des références locales et régionales, il est possible ainsi de réaliser facilement et rapidement le plan prévisionnel de fumure (calcul de la dose d'azote selon la méthode des bilans, réaliser le fractionnement prévisionnel). Son fonctionnement intuitif facilite une utilisation régulière en cours de campagne pour l'enregistrement de toutes les interventions (travail du sol, engrais, traitements phytosanitaires...)
Les produits phytosanitaires utilisés sont sélectionnés dans une base de données mise à jour chaque semaine.
Ainsi, la saisie des épandages est sécurisée par l'intégration d'alertes réglementaires (dose homologuée, délais avant récolte, mélange non autorisé).
Ce qui permet un gain de temps appréciable dans la tenue de documents réglementaires longs à remplir à la main. Les enregistrements de pratiques sont valorisés grâce à des éditions pré-établies des documents réglementaires comme le plan prévisionnel de fumure, le cahier d'épandage ou le registre phytosanitaire. La réalisation de la balance globale azotée est automatique lorsque en cas d'un engagement PHAE2, rotationnel, MAEt... ce qui évite de fastidieux calculs.
Si l'on veut aller plus loin, un module économique permet de gérer les stocks de produits, de saisir les factures et de calculer des marges brutes ou semi-nettes à la parcelle ou à la culture.
Ce service, accessible au travers d'un abonnement annuel, comprend l'accès à toutes les fonctionnalités de l'application sans modules ni option, à une formation initiale de deux jours, et à une assistance téléphonique. La formation et l'assistance sont assurées par deux conseillers de la Chambre d'Agriculture.

Contacts :
Matthieu Noroy
03 86 93 40 53
matthieu.noroy@nievre.chambagri.fr
Vivien Vacher
03 86 93 40 59
vivien.vacher@nievre.chambagri.fr

▶ Rendez-vous

Deux journées de démonstration du logiciel sont prévues :

• Le vendredi matin 17 juin de 9h30 à 11h Chambre d'Agriculture à Cosnes sur Loire, 15 rue du Berry, 58200 Cosnes sur Loire.

• Le vendredi après midi 17 juin de 14h à 16h à la Chambre d'Agriculture à Nevers, 25 Bd Léon Blum, 58000 Nevers.



Cérévia

Les agriculteurs en visite à Fos, pour prendre la mesure du projet

Durant une semaine et demie, plus de 1 000 agriculteurs et salariés des coopératives de Cérévia se sont succédés à Fos-sur-Mer pour découvrir les installations développées par l'union. Une opération réussie qui a permis aux participants de comprendre, sur le terrain, tout l'enjeu du dossier pour l'agriculture de notre région.



Un groupe d'adhérents de Dijon Céréales, très heureux de découvrir les installations de Cérévia (à l'arrière, le nouveau silo et la grue E-crane sur le quai des Tellines).

Depuis quelques années, les agriculteurs des coopératifs membres de Cérévia (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Seine Yonne, Terre Comtoise et Terre d' Alliances) ont suivi l'avancée des travaux de l'union de commercialisation dans le port de Fos-sur-Mer. Le site de Port-Saint-Louis est un point d'appui logistique essentiel pour le grand export vers le bassin méditerranéen.

Le projet a été finalisé en juillet 2010 avec l'ouverture d'un nouveau silo béton de 33 000 tonnes et la réalisation de nombreux aménagements (portiques, grues) sur le quai de déchargement fluvial des Tellines et sur le quai de chargement maritime Gloria. La réforme portuaire, et notamment la privatisation des engins et personnels de manutention, effective depuis début mai 2011, ont mis l'huile nécessaire dans le fonctionnement harmonieux du terminal céréalier.

Tout est gigantesque

Didier Laurency, président, et Robert Bilbot directeur de Cérévia souhaitaient faire découvrir ces installations concrètement aux agriculteurs. Ce fut chose faite lors de ces deux dernières semaines au cours desquelles plus de 1 000 personnes (10 groupes au total des différentes coopératives) ont débarqué à Fos-sur-Mer pour un panorama complet du site et de son environnement sur une journée. La coopérative Dijon Céréales a également choisi d'organiser sur place sa convention du personnel des métiers du grain. Après une présentation complète du projet par Robert Bilbot et un repas convivial sous chapiteau, les participants se sont embarqués sur une vedette pour parcourir le golfe de Fos, partie intégrante du port autonome de Marseille-Fos. Le 4ème port d'Europe en termes de trafic a vu transiter en 2009 quelques 86 millions de tonnes de marchandises, il vise encore l'expansion. *«Tout est gigantesque ici, les porte-conteneurs sont des vraies villes flottantes»* confiait sur le bateau un adhérent de Dijon Céréales.

Les groupes ont ensuite parcouru les installations de Cérévia, accompagnés notamment par Jean-Pierre Butin, le directeur du site. Du quai des Tellines au quai Gloria qui peut recevoir des bateaux jusqu'à 30 000 tonnes, en passant par le terminal train qui réceptionne pas moins de 320 trains par an, ils ont suivi le parcours du grain pour sa destination grand export. *«Nous avons reçu un écho très positif de la part des participants. Sur place, les agriculteurs ont pu se rendre compte de la pertinence de l'investissement de leurs coops dans ce site et ces installations. Ils savent maintenant que c'est ici que se joue un important débouché pour leur moisson»*, conclut Robert Bilbot.



Robert Bilbot, directeur de Cérévia, a accueilli tous les groupes pour leur faire une présentation complète de l'Union et des enjeux du site de Fos-sur-Mer



Sur le quai Gloria, le grand portique de chargement des bateaux maritimes (1 000t/h) en a impressionné plus d'un.



Les adhérents de Dijon Céréales ont profité de leur descente dans le sud pour rencontrer des riziculteurs, une culture qui les a beaucoup intéressés.

Repères

Cérévia, cap au Sud !

Selon les campagnes, 40 à 50% de la commercialisation de Cérévia (3 millions de tonnes) se jouent à l'export vers le bassin méditerranéen et vers l'Europe du Nord. 650 000 tonnes sont approchés en fluvial à Port-Saint-Louis, 400 000 tonnes en train et 50 000 tonnes en camion. L'export de Cérévia depuis Port-Saint-Louis

600 000 tonnes de blé (marché communautaire)
- **80% >> Italie et Grèce**
- **20% >> Pays Tiers (Libye, Egypte, Israël)**

100 000 tonnes d'orge de mouture
- **80% >> Italie, Grèce, Sardaigne**
- **20% >> Pays Tiers (Libye, Egypte, Israël)**

200 000 tonnes de maïs >> Italie, Sardaigne, Algérie

200 000 tonnes de brasserie
- **80% >> Chine (3 ou 4 bateaux par an)**
- **20% >> Grèce, Turquie**

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Sécheresse

Semis de cultures dérobées avant fin juin

Quelques règles pour la mise en place d'une seconde culture après la récolte en prenant en compte tous les facteurs de risques et de réussites (article faisant suite au courrier envoyé à tous les éleveurs de l'Yonne, concernant la sécheresse).



Le semis direct dans les jours qui suivent la récolte est la technique qui semble la mieux adaptée pour réussir l'implantation d'une culture dérobée.

Tous les éléments suivants doivent être pris en compte dès maintenant car pour maximiser les chances de réussite d'une culture dérobée, l'implantation est à réaliser avant la fin de ce mois ou au plus tard début juillet.

Un tournesol après une orge ?

Avec la récolte précoce qui s'annonce, certains envisagent de mettre en place une seconde culture dans les jours qui suivent la récolte. Pour se développer cette nouvelle production devra pouvoir profiter des pluies estivales par définition non prévisibles et d'une somme de températures suffisantes pour permettre une récolte (exemple : 1 450 degrés jour en base 6 pour une variété très précoce de tournesol).

Cette culture en dérobée peut être une culture fourragère (sorgho, ray-grass, colza fourrager...) pour pallier en partie le manque de fourrage, une culture de vente (sarrasin, tournesol,...) ou une Culture intermédiaire piège à nitrates (Cipan) qui pourrait éventuellement être récoltée en vert en cas de développement satisfaisant.

S'assurer du débouché et de la disponibilité des semences

Quelle que soit la culture retenue, il est important de bien mesurer les risques et le coût qu'elle engendre en comparaison aux gains attendus. La disponibilité en semence et l'existence d'un débouché pour les cultures de vente peuvent être deux éléments déterminants. Des contacts sont à prendre avant toute décision avec votre fournisseur de semence et votre OS ou avec des acheteurs éleveurs dans le cas d'implantation d'espèces fourragères.

Même si ces cultures sont souvent implantées à moindre frais (travail superficiel du sol, peu ou pas de fertilisation), il est nécessaire d'évaluer l'ensemble des coûts (semence, implantation, récolte et éventuellement désherbage et fertilisation) afin de déterminer le rendement minimum à atteindre pour couvrir ces coûts.

Tenir compte de la rémanence des herbicides

Les herbicides appliqués sur la culture actuellement en place peuvent également compromettre certaines cultures. Si les herbicides appliqués à l'automne ne posent pas de problème, il n'en est pas de même pour les sulfonylurées anti-graminées et/ou antidicot appliquées en sortie d'hiver. Le manque de pluie et une implantation sans labour de la nouvelle culture sont deux éléments qui viennent renforcer le problème de rémanence de ces herbicides. Ainsi, si vous choisissez d'implanter une seconde culture après un colza ou une orge d'hiver désherbée à l'automne, vous n'aurez a priori pas de problème de rémanence d'herbicide. A l'inverse, si vous choisissez d'implanter une culture dérobée après une céréale d'hiver qui a été désherbée au printemps avec une sulfonylurée, le choix des cultures dérobées est plus limité. Il est préférable de vous renseigner vers votre vendeur même si les informations sur le sujet restent partielles.

L'implantation de la culture dérobée engendre des temps de travaux en période de moisson ou de récolte dont il faut tenir compte également.

La solution de déléguer ces nouvelles implantations peut être la meilleure (temps disponible et matériel spécifique de semis direct). L'idéal est de ramasser la paille dans un délai court et d'implanter la culture en direct ou après un travail du sol peu profond afin de bénéficier de l'humidité résiduelle à la récolte. Un travail du sol profond est à proscrire pour éviter de dessécher l'horizon de surface et pour limiter le coût d'implantation.

Penser aux conséquences d'une récolte tardive

Si la culture dérobée est récoltée tardivement ou en conditions humides, l'implantation d'une céréale d'hiver s'avère plus délicate et son potentiel de rendement peut diminuer.

Incidences réglementaires

En cas d'implantation d'une culture dérobée, il est conseillé de l'indiquer sur papier libre à la DDT pour informer l'administration de cet état de fait en cas de contrôle Pac. Un apport d'azote minéral est possible en veillant à respecter l'équilibre de la fertilisation azotée. Si vous implantez une Cipan qui, au final, n'est pas récoltée, elle reste soumise à la réglementation de la directive nitrates (pas de fertilisation, durée d'implantation de deux mois minimum,....)

Pour plus de renseignements sur la conduite des cultures dérobées : plantes fourragères : Sandra Martinet et Yves Le Boulbin au 03 86 94 22 22, cultures de vente : appelez votre conseiller de secteur ou Julian Martin et Aurélie Blondon au 03 86 94 22 22.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



Et si vous changiez de métier sans quitter le monde rural ?

Grâce à votre connaissance du monde rural et de ses acteurs, participez au développement des énergies renouvelables à nos cotés !

Un projet d'énergie renouvelable est l'alliance des forces vives des territoires, élus locaux, acteurs du monde agricole et citoyens, ainsi que des compétences techniques de juwi EnR pour contribuer à notre autonomie énergétique avec des ressources locales (vent, soleil et biomasse).

C'est avec cette conviction que nous avons installé plus de 100 MW éoliens et solaires en France. Notre groupe figure parmi les leaders européens du secteur des EnR avec 1400 MW.

juwi EnR recrute un :
• Responsable Projets et Territoires éolien (H/F) en Bourgogne
Vous initiez et pilotez vos projets grâce à votre réseau territorial (collectivités, administrations, OPA...). Télé-travail possible.
(Candidatures à : juwi-985@candidatus.com)

juwi EnR recrute aussi un :
• Chargé d'affaires foncières (H/F)
(Candidatures à : juwi-984@candidatus.com)

En savoir plus :
www.juwi.fr

juwi

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de de 9,77 euros du 1er au 15 juin pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	INC		
Saône-et-Loire	-	inc	-	
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	juin	235,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	INC		

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	62+63 kg/hl	juin	203,00	N C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	juin	200,00	V C
Nord Côte d'Or	67 kg/hl	juin	200,00	N Cn

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		3 de juillet	235,00	N C
/Saône et Loire		3 de juillet	235,00	N C
Aube/Yonne		juin-sept	235,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Côte d'Or	50kg/hl	INC		
Aube	50-51 kg	INC		

Céréales France (disponible ou rapproché) 27 MAI

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 232,00.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 245,00; Blé standard AR Rendu Rouen : 246,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/août):195,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (juillet/août) : 475,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 500,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :499,00.

Pailles et fourrages 31 MAI

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien- A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, r**égion Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc.
Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 25 MAI

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 294
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 400
Lactosérum : 850
Babeurre sans norme : 2 200
Huile de coprah raffinée : 1 79
Huile de palme raffinée : 985
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 171
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.22 : 828

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 1ER JUIN

Amenés 443 broutards et 419 bovins maigres.

Demande toujours présente en taurillons de 400 kg. En plus lourds, les très bons sujets trouvent preneur. Plus difficile en moyenne marchandise et en laitonnes. En bovins maigres, vente toujours facile en animaux près de la finition, plus difficile en sujets maigres et légers.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg inc.; 300-350 kg inc.; 350-400 kg 760,00-980,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg inc.; plus de 300 kg 740,00-750,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 720,00-975,00; 400-450 kg 870,00-1010,00; 450-500 kg U 720,00-1090,00; 500-600 kg 1060,00-1090,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 540,00-770,00; 400-450 kg 12-24 mois 740,00-780,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 640,00-1740,00-1042,00. Vaches moins de 5 ans 650,00-1410,00-976,00; 5-10 ans 720,00-1670,00-1058,00; plus de 10 ans 660,00-1430,00-1007,00; suitées 880,00-1740,00-1257,00. Châtrons inc. Taureaux 1160,00-1710,00-1412,00.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.; 300-350 kg U inc.; R inc.; 350-400 kg U 2,48-2,60; R 2,11-2,48; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U inc.; R inc.; plus de 300 kg U 1,98-2,05; R 1,89-1,98. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,32-2,44; R 2,21-2,32; 400-450 kg U 2,28-2,36; R 2,11-2,21; 450-500 kg U 2,10-2,28; R 1,98-2,10; 500-600 kg U 2,00-2,06; R 1,95-2,00; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,78-1,89; R 1,70-1,78; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,57-2,71; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,25-1,98; R inc.; 5-10 ans U 1,22-1,88; R inc.; plus de 10 ans U 1,18-1,75; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,43-1,61.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,01-2,24; R 1,70-2,01.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 06 JUIN

Ovins: 198	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	85-105	2,15-2,56
Agneaux gras	80-108	1,47-2,35
Brebis	35-65	0,57-1,10
Béliers	80-90	-

Apports stables. Vente suivie en agneaux supérieurs plus discutés en sujets ordinaires., cours fermes en brebis, peu de demande en béliers.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 20 JUIN AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 30 MAI

Amenés 1 228 - 93% de vendus - L'offre est importante.
- Effectifs : agneaux : -- Brebis : - Béliers : - Caprins -
AGNEAUX : Le sec augmente les sorties, la qualité baisse, les lots extra voient leur tarif reculer légèrement, le second choix enregistre une baisse plus nette.
Brebis :Grosse sortie pour la saison, là aussi, la qualité n'est plus au rendez-vous et les prix sont revus à la baisse.
Béliers, caprins : baisse en moyens et inférieurs (béliers), demande suivie, cours inchangés (caprins).

PROCHAIN MARCHÉ :JEUDI 16 JUIN POUR CAUSE DE PENTECOTE (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,40 à 1,10 (27 à 70 €)	0,15 à 0,40 (5 à 30 €)	-
Béliers (55 à 102 €)	**Chèvres** (7 à 30 €)	**Boucs** -		
Agneaux laitons -38 kg (65 à 100€)	-	2,20 à 2,78	2,00 à 2,20	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (83 à 110€)	-	2,30 à 2,71	2,18 à 2,30	-
Agneaux laitons +44 kg (104 à 112€)	-	2,07 à 2,47	-	-

SANCOINS 1ER JUIN

Amenés 557, dont 264 agneaux, 47 agneaux d'embouche, 232 brebis et 14 béliers.
Les cours des agneaux sont orientés à la baisse, les échanges étant plus lents et surtout sélectifs. Prix maintenus pour toutes les catégories de brebis.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,55-6,05-5,90 (-0,15); R 5,25-5,70-5,55 (-0,15); 19-22 kg U 5,10-5,95-5,60 (-0,15); R 4,75-5,40-5,20 (-0,15). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (=); R 1,45-1,60-1,50 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 4,90-5,35-5,20 (-0,15); R 4,75-5,20-5,10 (-0,15).

Veaux d'élevage - 1ER JUIN

Amenés 0.
Pas d'apports. Cours pour information.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00; lourds 260,00-330,00-290,00; conformation supérieure 330,00-375,00-345,00; Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00; lourdes 220,00-280,00-260,00; conformation supérieure 280,00-335,00-310,00; Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00; lourds 255,00-315,00-290,00; conformation supérieure 315,00-370,00-345,00; Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00; lourdes 220,00-280,00-260,00; conformation supérieure 280,00-335,00-310,00; Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 1ER JUIN

Présentés : 61 594
Vendus au classement de 1,290 à 1,306E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,301E(+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,321E
402 coches vendues à 1,006 (=)
départ élevage1,010 à 1,036
regroupées de1,002 à 1,009

INDICE PORCELET

Du 30 mai au 03 juin : Prix à 25 kg: 2,001 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 34,207
Du 23 au 27 mai : Prix à 25 kg: 2,075 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 35,460

Sancoins -

Le 11 MAI

Amenés : non communiqués.
Cours pour information.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 2,00-2,21; 20-25 kg 1,82-1,99; 25-35 kg 1,71-1,88; 35-40 kg 1,61-1,83. Nourrains plus de 40 kg 1,53-1,67.

Sicagemac - marché du 06 JUIN

CORBIGNY

Bovins : 228	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (360-400kg)	840-890	2,11-2,38
Taurillons herbés (280-360 kg)	640-850	2,15-2,56
Taurillons herbés (400-515 kg)	960-1100	2,13-2,46
Laitonnes (240-320kg)	500-600	1,86-2,08
Laitonnes (355-385 kg)	750-790	1,95-2,22
Taureaux (795-1195 kg)	1500-2030	1,59-1,98
Vaches légères	550-830	-
Vaches entre deux	850-1030	
Vaches lourdes	1040-1300	

LES TENDANCES

BROUTARDS/TAURILLONS Activité commerciales plus soutenue à des tarifs plus fermes. La demande est principalement orientée sur les sujets de 350 à 450kg et de bonne conformation. **LAITONNES/GÉNISSES**, Placement plus rapide, cours stables m ais demeurent trop bas. **TAUREAUX,** Commerce suivi. **VACHES** Apports de meilleure qualité en maigres, commerce plus actif, cours plus fermes

Bovins gras : 25
Vaches de viande : 2,96 à 3,20 euros le Kg - Génisses de viande : 3,16 à 3,44 euros le Kg - ***Apports plus importants, demande sélective sans progression des tarifs.***

NB : RÉCEPTION DES ANIMAUX À 11H, VENTE À 13H, LE MARDI 14 JUIN. **PROCHAIN MARCHÉ : 14 JUIN**

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 30 MAI AU 05 JUIN. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,55	-	2,55	=
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,50	=	2,50	=
			R	2,40	=	2,40	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,39	=	2,39	=
			R	2,31	=	2,31	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,30	=	2,33	0,03
			R	2,23	=	2,26	003
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,19	=	2,19	=
			R	2,15	=	2,15	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,09	-0,01	2,08	-0,01
			R	2,04	-0,01	2,03	-0,01
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,07	=	2,06	-0,01
			R	inc.			
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,91	0,01	1,89	-0,02
			R	1,84	-0,01	1,83	-0,01

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 07 JUIN

LES TENDANCES

87% de vendus
BOVINS : 880

TAURILLONS/BROUTARDS : La vente est sélective et favorise les lots homogènes et bien ,préparés qui voient leurs cours facilement reconduits. Par contre les sujets médiocres restent difficiles à placer et les conditions climatiques n'arrangent pas leur commercialisation. **LAITONNES/GÉNISSES :** ambiance commerciale plus soutenue notamment dans les lots qui satisfont aux conditions d'exportation. **VACHES :** le déficit de l'offre entraîne des transactions plus dynamiques et des cours plus fermes, malgré des débouchés qui ne s'améliorent pas dans les bêtes grasses.

EFFECTIFS (NC)

Bovins gras: 04 • Broutards:135 • Génisses + 2 ans: 29 • Génisses - 2 ans: 166• Laitonnes: 88 • Taureaux: 12 • Taurillons: 271• Vaches : 129 • Vaches suitées : 19 • Culards: - • Veaux: 02 • Divers: 06

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (750 à 960 €)	-	2,26 à 2,55	2,16 à 2,41	-
Taurillons 400 à 500kg (880 à 1160 €)	-	2,17 à 2,49	2,05 à 2,18	-
Taurillons 500 à 560kg (1140 à 1220 €)	-	2,03 à 2,18	-	-
Broutards 250 à 300kg (620 à 800€)	-	2,52 à 2,72	2,36 à 2,52	-
Broutards 300 à 350kg (760 à 840€)	-	2,38 à 2,52	2,22 à 2,38	-
Broutards 350 à 400kg (870 à 980)	-	2,30 à 2,53	-	-
Broutards 400 à 450kg (1040 à 1070€)	-	2,52 à 2,58	1,91 à 2,30	-
Laitonnes 220 à 300kg (430 à 630 €)	-	2,11 à 2,45	1,80 à 2,06	-
Laitonnes +300kg (630 à 730€)	-	1,92 à 2,24	1,85 à 2,15	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (560 à 840€)	-	2,03 à 2,28	1,87 à 2,09	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 à 910 €)	-	1,93 à 2,11	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (800 à 950 €)	-	1,77 à 1,96	-	-
Génisses 24/36 mois (650 à 1380)	2,00 à 2,31	1,56 à 2,00	1,32 à 1,62	-
Vaches suitées mâle/femelle(770à 1650)				
Vaches -5 ans	-	1,50 à 1,73 (810 à 1470)	1,32 à 1,50 (610 à 940€)	1,08 à 1,35 (510 à 640€)
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,48 à 1,85 (930 à 1490€)	1,28 à 1,56 (700 à 960€)	-
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,72 (820 à 1400)	1,20 à 1,45 (650 à 1050)	0,94 à 1,29 (500 à 700)

▶ Des professionnels à votre service





• Ratelier circulaire • Clôture électrique
• Bacs à eau • Barrière de prairie
A RÉSERVER DÈS MAINTENANT
L'Eleveur Bourguignon 12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 30 MAI AU 05 JUIN. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	-	-
	O	2,87	-
Génisses	E	-	
	U	4,00	-
	R	3,43	-
	O	-	
Vaches	E	-	
	U	3,51	-
	R	3,27	-
	O	2,86	-
	P	2,58	-
Taureaux	E	-	
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	-	
	U	3,44	-
	R	3,22	-
	O	2,88	-

Analyse du marché des Grandes Cultures

Analyses du marché des grandes cultures :
Repli général avec l'amélioration climatique

Indicateurs de prix : blé

L'ensemble des marchés ont considérablement reculé avec le retour des pluies sur l'Hexagone. L'amélioration climatique observé aux Etats-Unis et le retour de la Russie et de l'Ukraine sur le marché de l'export ont également participé à ce repli des cours.

Blé tendre : nouveau retrait

La baisse se poursuit cette semaine sur le marché du blé tendre qui perd presque dix euros par rapport au précédent relevé. Les pluies qui ont touchées l'Hexagone ce week-end et ce début de semaine ont nettement détendu le marché. Les cultures de céréales à paille présentent des dégâts irréversibles avec des rendements en retrait de 10 à 30% selon l'Inra. Ce sont donc surtout les producteurs de maïs qui ont été rassurés et par effet domino, les cours du blé ont baissé. Aux Etats-Unis, le climat a évolué favorablement pour les cultures, participant ainsi au retrait des prix. La météo a permis d'avancer dans les semis de blé de printemps et de soja. Le blé est planté à 79% contre 68% la semaine précédente. L'an dernier à la même date, le pourcentage était de 97%. Enfin, dans le Sud des Etats-Unis, affecté par la sécheresse, la moisson a débuté et 10% des blés d'hiver ont pu être coupés contre 4% l'an dernier.
D'autre part, le retour de la Russie et de l'Ukraine sur la scène mondiale avec la levée de leur embargo sur les exportations de céréales soutient cette tendance baissière.
Les échanges sont quant à eux très réduits, les vendeurs n'offrant que peu de marchandises et les acheteurs se montrant très frileux.

Blé dur : sans affaires

Sur un marché des plus attentistes, les affaires sont rares. Les acheteurs se montrent peu. Les vendeurs s'occupent quant à eux des premiers travaux de récolte. Cette dernière s'annonce très hétérogène.

Orges fourragères : fortes inquiétudes pour la NR

A l'image du blé tendre, les prix des orges fourragères ont reculé. L'amélioration des conditions de culture en maïs rassure les opérateurs et notamment la nutrition animale qui pourra se reporter sur le maïs en cas de lourdes pertes en céréales à paille.

Orges de brasserie : attentisme

Peu d'échanges sont rapportés sur le marché de l'orge de brasserie. Les opérateurs sont surtout focalisés sur le début des travaux de récoltes et s'interrogent sur les qualités.

Maïs : baisse des prix

Les cours du maïs ont affiché un net retrait à l'image des autres céréales. Les pluies hexagonales soulagent les producteurs qui s'inquiétaient pour leur culture alors que les céréales à paille observent d'ores et déjà des pertes de rendements irrattrapables. Aux Etats-Unis, les producteurs ont également bénéficié d'une amélioration des conditions climatiques, après avoir connu une forte humidité gênant les travaux de semis. Selon l'USDA, à la date du 5 juin, 94% des surfaces maïs étaient semées contre 86% la semaine précédente et 98% en moyenne sur les cinq dernières années. Par ailleurs, l'USDA estime que la qualité des maïs s'est améliorée avec 67% jugés «*bons*» à «*excellents*».

Colza : chute

Les cours du colza ont lourdement chuté sur le marché français. Les pluies dans l'Hexagone, la baisse du pétrole et celle du soja, dont les semis ont pu reprendre aux Etats-Unis expliquent ce net repli. Outre-Atlantique, les travaux de semis de soja sont avancés à 68% contre 51%. L'an dernier à la même date, le pourcentage était de 83%.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 25 au 31 mai (en tonnes)
Blé tendre: 134 200 (236 403);
Orge 8 536 (69 340)
Maïs: 895 (14 385)

Importations du 25 au 31 mai (en tonnes)
Blé tendre: 0 (12 942);
Orge: 0 (27 499)
Maïs: 200 (234 797)

Matériel

Tracteur

07 - Renault 652 an 86 2RM pn neufs 6000H + CH faucheux F255 P hydro IND prix 7500 euros exo TVA
✆ **04 75 66 63 64 après 20H**

19 - AV CASE CS86, année 1998, clim, 6500h, équipé chargeur MAILLEUX.
✆ **06 73 72 83 37**

26 - Vds Fendt 200v 1985 9000 euros sans tva Etat exeptionnel Pneus Filtres huiles Baterie Peinture Electricité neufs
✆ **06 07 69 60 69**

38 - Vend tracteur Renault 551, 5500 euros à débattre.
✆ **06 31 90 52 47 HR**

38 - Vends tracteur Steyr 2rm année 1971 bat neuve pneus bons petite cabine toile.
✆ **04 76 98 38 83**

38 - Trièves, vds tracteur AVTO MTZ 52 SUP 1982 4 rm + fourche Agram, 3500 euros à débattre.
✆ **06 74 08 15 75**

39 - Vds 2 autochargeuses 22 et 30 m3, bon état, surbaissées, bas prix
✆ **03 84 41 26 25**

42 - Vds tracteur Ford 3000 be, 1970, relevage neuf bon pneus 2 rm 45 cv + semoir blé Sulky
✆ **06 88 95 16 18**

63 - AV gén. Salers pleines 28 mois GS IBR A, douces chep trait liv. pos.
✆ **09 61 59 43 13 ou 06 74 24 56 42**

63 - AV mois. bat. NH 8055 TBE 4 m de coupe cabine, 16000 euros à déb.
✆ **06 21 71 34 08**

63 - AV mois. bat. NH 8055 TBE 4 m de coupe cabine, 16000 euros à déb.
✆ **06 21 71 34 08**

71 - Vds, cessation, tracteurs Deutz 90 et 45 CV + chargeur 15.000 et 3.000 euros.
✆ **03 85 25 36 32 heures repas**

89 - VENDS NH TM 135, an. 2000, TBE S Steer 4000 heures, pneus 60 %, rel. av. prix : 26 000 euros (réf. 2308)
✆ **03 86 56 05 38 ou 06 22 65 95 50**

Travail sol

21 - VENDS semoir Vanta 4 m. al 401, 3 rangs à 12.5, terrage hyd., - vibrosème Lachaud 4 m., 3 rang. de dents Packer 400. (réf. 230E)
✆ **06 81 16 07 71**

71 - Vds semoir grains Nodet, giro-andaineur Kuhn, charrue, distributeur engrais Sulky.
✆ **03 85 25 36 32 HR**

89 - VENDS chisel Jammet 8 m., 8 500 euros, - rouleaux Dalbo 6 m. Cambridge, 1 700 euros. (réf. 2302)
✆ **03 86 63 67 03 ou 06 07 60 79 84**

Récolte

01 - Vds Axial 1440 prolonge colza pneus neufs 750 Michelin hydro clim lames neuves chaines élévateur neuves + pompe PDF tracteur 45m3, 10 bars sécurité ASP col de cygne + 10 balles foin
✆ **04 74 24 37 45**

18 - Vends presse Galliglani, très peu servie, très bon état, n° 2120 L.
✆ **06 64 83 83 07**

21 - VENDS faucheuse Kuhn 602, 2.40 m., revisée, - andaineur Kuhn GA 300, GM 3 m., TBE, reprise transport (réf. 230G)
✆ **06 86 74 98 28**

21 - VENDS autochargeuse Kemper 125 bottes, - bétaillère Hauswirth 3 x 2.30. (réf. 230C)
✆ **03 80 90 20 87 ou 06 72 26 47 66**

38 - Vds divers courroies-filtres gas oil TX34 rabatteur tournesol 3m96.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds ensileuse Kuhn trainée l 1m30 bon état.
✆ **04 76 35 35 65**

38 - Agriculteur échange paille de blé, luzerne, pois, soja contre fumier compost région Vienne.
✆ **06 21 04 66 99**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Krone AM 243 CV (réf. 2306)
✆ **06 19 90 48 88**

58 - VENDS faucheuse Superior, - faneuse 2 toupies, - presse MD + groupeur tapis 10 m. (réf. 230F)
✆ **03 86 78 61 69 ou 06 61 03 77 06**

70 - Cessation. Vds Giro Faneur Kuhn GF 8501 MH Larg. Trav 8m50, an 2008. Presse BR Vicon type RV2190, Rotor, Pick-up 2m10, an 2009, 2800 BR, TBE.
✆ **03 84 67 05 43 HR**

70 - Vds Andaineur Fella type TS 390, porte 3 points, largeur 3,90 m - Presse balles rondes Greenland 120x120 type RF 112 - Cornadis autobloquants.
✆ **03 84 63 23 79**

70 - Achéte Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds presse balles rondes Deutz RB3.55, 5.000 euros ; vds faucheuse Kuhn GMD.500, charrue réversible 3 corps.
✆ **03 85 25 36 32 H R**

71 - Vds moissonneuse-batteuse Soméca M.84, bon état.
✆ **03 85 50 46 06 H R**

71 - Vds moissonneuse-batteuse New Holland 8040, 2.600 heures.
✆ **03 85 78 41 78 H R ou 06 84 40 52 56**

Traitement

38 - Vds pulvé Kuhn porter pkb1000 15 m hydro tri jet TBE roue 12/4/24 Kléber TBE.
✆ **06 23 66 31 42**

Arbo-viti

07 - Vds Calibreux abricots Setop 2008 17000 euros 500 caisses deca egretier hydraulique 2500 euros
✆ **06 85 17 13 08**

69 - Vends 3 cuves de 50 Hl., 2 de 70 Hl. portes inox (ciment) - Tank à lait Alfa Laval 1250 l. sur roues - Décuveur Alma.
✆ **04 74 04 43 79 HR**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 10BA
✆ **06 77 61 08 88**

38 - Recherche asperceurs sur cannes 2,10 m pour couverture intégrale Bancilhon eco.
✆ **06 83 89 56 50**

Forestier

42 - Vds remorque forestière 5 T sans grue an 2010 tbe prix à débattre intéressant.
✆ **06 85 08 67 86**

Manutention

39 - Vds charriot élévateur Manitou 3t moteur Ford pompe neuve, pneus neufs, tbé
✆ **03 84 71 51 00**

Taille

84 - A vendre débroussailleuse Rousseau type Arthéa portée 4,20 m TBE : 7000 euros nets de TVA
✆ **06 11 35 00 90**

Agri. divers

- 3 faneuses FELLA, 5,40 m. 6,80 m. et 8m.
- 3 faucheuses conditionneuses JF GX3202SM pendulaire, JF GMS 3202 et FELLA 2,10 m.
- 2 andaineurs KUHN GA 452 et TONUTTI Raptor 12
- 2 autochargeuses OMAS 170 et KEMPER 125
- Bétaillères 4 m. et 5,20 m. avec barrières 105 m. chaîne MIRO avec moteur réducteur état neuf
- 4 évacuateurs va-et-vient
- Glissières autoroute 4,30 m.
- Pièces épandeurs ROLLAND, SAMSON et MAITRE

Ets BONORON
58 Moulins-Engilbert **Tel. 03 86 84 20 22**

01 - Vds trisoc MF hydro att. auto semoir radis Mayer tracté rapeuse céleris
✆ **06 26 45 10 93**

01 - Vds transfert pipeline à lait 3 postes grande long. tuyau inox et fer moteur pompe à vide
✆ **06 21 17 07 63**

01 - Vds cse cessation faneuse Kuhn, presse BR JD bon état, cornadis 83 places,
✆ **06 29 40 12 55 ou 04 74 52 78 73**

21 - VENDS séparateur Denis D101 + grilles céréales oléagineux et pois (réf. 23VB1)
✆ **03 80 89 05 67**

21 - VENDS plateau à fourrage 7 m. x 2.40, double essieu, hauteur plancher 0.70. (réf. 2301)
✆ **03 80 58 10 90 ou 06 74 97 83 99**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques. (réf. 200B)
✆ **07 86 46 73 30**

26 - cellule grain 40 tonnes demontee ventilation 380 V px 700 euros
✆ **04 75 47 40 14 hr**

26 - Vds roues etroites 8-3R44 completes 650 euros - pompe irri aspi + refoul 40m3 450 euros - cle choc + douilles 19 a 50 450 euros - livraison possible
✆ **06 70 21 06 40**

38 - Vends : tuyaux d'arrosage Perrot de 70» (6m), de 50» (9m), couverture totale (9m), goutte à goutte ; remorque plateau transfomée 6 m ; benne à vendange 4 t. 4x2 sur plateau ; charrue trisoc 370 Huard hydro. ; tuiles creuses.
✆ **04 74 54 27 72**

38 - Vends moteur + pompe d'arrosage palox bois et calibreuse à noix.
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Vend épandeur Legrand, 4 tonnes fonction remorque à grains, remorque à foin.
✆ **04 74 88 17 45 HR**

42 - vds tank à lait Japy 420 l révision neuve cse cessation exploitation
✆ **04 77 94 31 14**

42 - Vends 2 pompes électrique PAB KV 50-4 12/46m3/h 2900 l/minute, Jeumont Schneider 30m3/h, 2850 l/minute + tuyaux rampes complètes arrosage
✆ **06 88 38 03 06**

54 - Vends faneuse Fella 460 TH, épandeur Lebouch 8004, le tout B.E., cherche presse cubique Vicon Velger.
✆ **06 23 46 57 60**

55 - Vends tracteur TS 110 NH, brabant 4 fers Kuhn.
✆ **06 24 64 28 30**

58 - VENDS broyeur Axe horizontale Becchio, 1995, 2.60 m., bon état, 1 900 euros à débattre. (réf. 2206)
✆ **06 81 59 40 44**

70 - Vds Faucheuse 4 disq et Hesston 2m40, Andaineur, Presse MD + Pirouette 6 toupies, Remorque 7m5, Ensileuse 1rg, Taarup Herbe, Remorque distrib, Bennes 7 - 8 et 12T, Vis à chariot, Cellules 20-40-50T, Ventilateur + Gaines, Vis 125 et 160, Trieur, Tracteur Ford 4000+Fourche, MF 60cv, Décompacteur 2dts, Rigoleuse.
✆ **03 84 70 12 38 ou 03 84 70 02 77**

71 - Vds broyeur de haies Kuhn HE 4844, an. 2004, bras 4,80 m, rotor 1,20 m, cdes mono levier BP.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds rotatives Agram 6 disques 2,40 m, 1.980 E HT et Morra 2,40 m, 2004, 6 disques, 2.100 euros H.T.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds andaineur Kuhn GA 3501, 3,50 m, tandem, rotative Kuhn GMD 602, 2,40 m, faneuse Kuhn 6,30.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds manitou 633 120 LS, 18.500 euros ; tr. IH 856 XL, 4 x 4, charg. ad. Alo 10.000 euros ; IH 724, 4 x 4, charg. Mailleux 4.500 euros ; andain. Kuhn 4321, TBE, 3.200 euros ; remorque ensil. Pottinger 30 m3, 5.000 euros.
✆ **03 85 84 79 60 H R**

71 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

84 - Vds 2 rouleaux cage Truchet L: 1m et 0,80 m adaptables sur Vigneronne + rouleau plein 1 m + griffon souchu Pinet + 1 paire roues complète 9x28 MFMKIII
✆ **04 90 70 91 61**

84 - Vds pompe Guinard elec. Irts 70 4H - 2 pompes Pdf Carnevali CS7 Apbt alu. 9 m diam. 120 - 100 caisses plas. 60 40 23 - 150 plx bois - atomiseur 1000L-Compresseur taille 4 sorties
✆ **06 60 76 80 53**

84 - Vds Ford TW25 150CH 7000H pns 40% us. clim. BEG : 8500 euros - Presse RC 54-20 lieurs nfs TBE : 3000 euros
✆ **06 18 03 52 77**

84 - 30-Vds bineuse 4 rgs, sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., chisels, épandeurs engrais dble dis., charrues non stop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

VENDS pailleuse KUHN Primor portée de 1997, bon état général **3200 €** *(à débattre)* + désileuse distributrice portée LUCAS, type silo grif 2001, 2m³, année 2000, bon état, **1200 €** *(à débattre)*
06 61 25 75 07

58 - Vends gros piquets chataignier brut à fendre 2m (réf. 2311)
✆ **06 64 98 51 82**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds 1 essieu AR 205 pr remorque sans roues
✆ **06 70 43 57 67**

38 - Vds C15 diesel année 05, 65000 kms, courroie de distribution état neuf CT vierge : 6000 TTC.
✆ **04 74 84 52 12**

38 - Vds bétail DAF 1000 ptc 10 T. an 1989 383000 kms mines 04/12 prix à déb.
✆ **06 84 40 52 66**

69 - VDS Frigo Mercedes 130 cv Fourgon route secteur 3t5 2006, 107500 kms, Fnax 5/12 Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds C.15 First, 1998, C.T. OK, 193.000 km, bon état, 2.500 E.
✆ **03 85 28 13 10 ou 06 78 41 61 46**

84 - Vds camion Iveco 1980 PTAC 13T, CU 6,8T, PL 13m2 plateau ridelle démo. 200 000 km bon état : 7500 euros
✆ **06 82 40 99 35**

Tourisme

07 - Vds Citroen ZX Aura an 1996 130000km bon état 6CV diesel 1ère main, prix 3500 euros
✆ **06 78 73 59 21**

26 - Vds 4x4 Susuki Vitara 2LHDI Chassis long 5 portes Première main 30 000km/An2005/8500euros
✆ **06 07 85 30 65**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds échange paille derrière batteuse + bac 600L + pompe prairie
✆ **009 61 52 25 35 ou 04 74 69 70 64 le soir 19h**

01 - Vds paille en rouleaux
✆ **06 82 66 95 17**

01 - Vds blé et paille biologiques Francheleins Ain
✆ **04 74 66 43 65 hr ou 06 98 42 19 52**

07 - Urgent recherche paille en andain, foin jachère enlèvement rapide, tous départements.
✆ **06 60 03 55 11**

19 - V. Ferme 50 ha prairies et 24 ha bois et bâtiments, 19210 St Julien le Vendomois (Corrèze).
✆ **06 71 48 83 86**

26 - Eleveur cherche Paille au champ blé - orge - colza
✆ **06 07 64 29 69**

26 - Vds cause décès Rateau Fameur Fella TS426DN TBE servie 2 campagnes 2000 euros
✆ **04 75 27 50 09 (HR ou 8h)**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

Fourrage

18 - Agriculteur vend foin enrubanné, récolte 2011, possibilité transport.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14**

21 - Agriculteur RECHERCHE 15 à 20 T. de paille pressée 2010 ou 2011, livrée ou non. (réf. 2303)
✆ **06 82 75 55 17**

21 - RECHERCHE paille en andains ou pressée secteur Beaune et alentours de 30 kms. (réf. 2309)
✆ **06 24 83 40 73**

21 - Achète paille en andains 20 à 25E la tonne. 80 à 100E l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

58 - VENDS foin à faucher centre Nièvre (réf. 2310)
✆ **03 86 60 11 86 HR**

Terrain

18 - Vends prox. Châteaumeillant, terrain d'agrément comprenant étang, 1 ha 35 a, avec son chalet entouré d'une peupleraie et terres, 2 ha 50 a, très facile d'accès.
✆ **02 48 61 39 25 ou 06 32 61 58 49**

RECHERCHE
grandes surfaces de prés ou terres à semer en herbe ou contrat de production d'herbe
Tel. 06 80 03 12 03

Divers

26 - Vds Roue étroite 9.5R48 et 9.5R32 ventilateur tasse avant silo 8T vis à grain 370M tuyau alu 3 pouces
✆ **04 75 84 42 03 ou 06 03 60 29 73**

38 - Vds billes accacia longueurs 2m10 pour piquets.
✆ **06 81 80 77 10**

42 - Cherche murs de silo préfabriqué.
✆ **06 73 15 07 28**

71 - A l'approche de la fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

ACHETE paille en andain 30€/t. ou pressé bottes carrées 70€/t.
Travail soigné paiement comptant.
Contacter Jean-Marie Joyandet au 06 07 80 26 26
Possibilité d'échange contre filante de volaille.

La demande des éleveurs en paille et fourrage est multipliée par 2 ou 3.
La SARL de CHASSINEL RECHERCHE
une quantité très importante de paille (céréales, colza, pois), en andains ou pressée, jachère à faucher etc.
Dans secteur d'environ 70 km autour de puits 21400 (nord 21, Est 89)
Déplacement possible plus loin si grande surface à presser, et région plus tardive.
Pour plus de renseignements (tarif, enlèvement, contrat avec acompte, etc...)
Tel. : J. Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 68 57 44 90

CHERCHE foin de prés ou de porte graine en andain ou sur pied ou pressé en haute densité
Tel. 06 80 03 12 03

petitesannonces
Votre petite annonce doit nous parvenir avant le lundi 12h00 (par fax ou tél).
Un seul numéro 03 80 78 90 40

Location

Autre

22 - LOUE gîte rural en Bretagne, 2 chambres + salle de séjour, proche Lannion, Pérros-Guérec, promo juin et septembre 250 euros la semaine (réf. 230D)
✆ **06 81 16 07 71**

83 - LOUE studio Presqu'Ile de Gien, face Porquerolles, site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 euros la semaine, juillet - août. (réf. 230A)
✆ **06 03 89 76 40**

Offre

Emploi

01 - Ferme avicole pondeuses et céréalière cherche personne sérieuse motivée autonome
✆ **04 74 24 68 64 hr**

21 - Ferme polyculture élevage bovin et avicole CHERCHE stagiaire, possibilité logement. (réf. 2307)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - ETA CHERCHE J.A. conduite tracteur avec expérience, permis B. obligatoire, sérieux, motivé, autonome. (réf. 2304)
✆ **06 11 19 23 58**

26 - Cherchons employé saisonnier et chauffeurs tracteur pour récolte de fruits - Dispo à partir du 25 juin pour 2 à 3 semaines
✆ **06 77 43 15 50**
ou 04 75 07 49 63

ÉLEVAGE SERVICE
Vente et réparation matériel agricole/élevage
Dans le cadre de son développement, recrute :
- **1 MAGASINIER**
- **2 MÉCANICIENS** matériel agricole pour le site des Arsures et/ou Tavaux
- **1 VENDEUR** matériel d'élevage

NEW HOLLAND AGRICULTURE
BouMatic

Envoyez CV et lettre de motivation :
ZAE Les Prés Magnins – 39600 LES ARSURES
Tél. 03 84 37 45 78 Fax : 03 84 37 47 25

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers 15 août, avec expérience, nourri, logé sur place, 17 jours, thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

58 - RECHERCHE ouvrier agricole, motivé, permis B. (réf. 2201)
✆ **03 86 58 36 05**

63 - ETA Rech. chauffeur tract. Fendt pour ramas. paille et MB New Holland.
✆ **04 73 73 17 68**

69 - Cherche prestataire de services viticole pour travaux vignes secteur Lantignié.
✆ **04 74 04 86 97**

89 - Exploitation céréa oignon RECRUTE futur assistant, chef de cultures.trux champs condit oignon. Bac Pro, exp. 1 an mini., CDI sept. Envoyer CV + lettre :
eurl degrosmont@Demande

Emploi

38 - Urgent fils agri 17 ans cherche maître d'apprentissage 1 an bac pro CGEA SDC étudie tts pro.
✆ **06 80 64 16 25**

38 - Jeune homme équipé camion propose aide déménagement (espace vert, peinture), travail soigné.
✆ **06 63 31 48 59**

Mariage

Rencontre

54 - Homme 58 ans, 28 ans agriculteur 12 ans paysagiste, recherche femme agricultrice ou milieu agricole 55-60 ans. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 48159.

Animaux

Bovin

07 - Vds 1 vache Holstein fraiche aux lait + 1 génisse Holstein velage début juin
✆ **06 77 49 56 37**



07 - Cause retraite, vends troupeau de vaches allaitantes majorité suitées + génisses 2 ans 1 taureau 2 ans 1/2 Blond d'Aquitaine
✆ **04 75 38 81 91**

19 - AV Génisses LIMOUSINES 13 à 15 mois, hab à l'attache, BO, GS + FCO, livr possible.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1905)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureaux 2 ans charolais, or. viande hivernés au pré, TGS. (réf. 19VB2)
✆ **03 80 90 86 75**
06 78 09 53 79

21 - VDS Taureaux 18 mois HBC, très bonne origine, Earl BOLATRE JL.(1909)
✆ **06 98 381962**
ou 03 80 84 46 52

21 - VENDS TB taureaux 15 - 16 mois charolais HBC, IBR A. Livraison possible. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf. 2001)
✆ **06 87 43 40 33**

38 - Vends grosses génisses Abondance prête + 1 génisse Salers + 1 taureau Abondant 15 mois + clapier à lapin.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

38 - Vends génisses prêtes terme début juillet et août Montbéliarde.
✆ **06 70 06 96 78**

42 - Vds 6 génisses Aubrac à saillir + 1 taureau Aubrac 1 an
✆ **06 45 35 16 72**

42 - Vds génisses prêtes à véler Ph tbo
✆ **06 79 41 80 95**
ou 04 77 20 76 09

58 - VENDS 2 taureaux charolais HBC 2 ans, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles - 58300 Devay (réf. 2305)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS bon taureau charolais HBC 3 ans cause consanguinité, produits visibles. (réf. 2209)
✆ **03 86 30 44 26 HR**

58 - VDS bon taureau 5 ans HBC, TGS, fils de Rochefort. GAEC Pigoury.(1912)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS veaux repro. 16 mois Limousins et taureau 4 ans et demi HBL. EL. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 20VB1)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

69 - Vds 3 génisses prêtes talmas, restell, lants pleines avec shottle terme 26/06/11 à Longes
✆ **06 26 35 08 96**

71 - Vds 1 taureau HBC, 6 ans, vêlage facile, cause consanguinité ; taureaux 18 mois, IBR A, certifiés FCO.
✆ **06 31 97 53 47**

71 - Vds vaches charolaises suitées (de veaux de 1 à 6 m) gestantes, IBR A, certifiées FCO.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vends taureau repro. HBC 4 ans, origine Cadoux. Gaec Barge, Montot, 71120 Charolles.
✆ **03 85 24 15 46**

71 - Elevage limousin inscrit vd génisses, vaches terme 09, mâles repro. Gaec Perrin.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Vds T. B. repro. charolais, 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS + génisses suitées.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, bonne conformation. GAEC Goulliard. (réf. 210A)
✆ **03 85 79 40 98**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Ovin

71 - Vds béliers et agneaux charollais repro., TGS, livraison possible.

✆ **06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68**

89 - VENDS lot de 40 brebis Romane gestantes X charolaises. (réf. 2112)

✆ **03 86 47 56 04**

Equin

01 - Vds 3 pouliches comt. 1 an, 2 juments pleines, 1 attelée PP petit tombereau 200 euros

✆ **04 74 30 10 57 ou 06 83 32 43 99**

15 - PENSION box 189 euros herbage 120 euros mixte 150 euros/ mois saillies tte race étalon PSA Noir+Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage+mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.

✆ **04 71 78 53 26**

89 - VENDS 6 chevaux comtois attelés cause cessation d'activité + matériel attelage (réf. 220A)

✆ **06 79 94 29 99**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plein air

✆ **04 74 50 15 32 hr ou 04 74 50 15 46 le soir**

Chien

03 - V 3 chiots Bouvier B nés 20/03 pucés vacc tat mère 250269602175264.

✆ **04 70 67 58 52 13h ou 21h**

21 - Réservez chiot bouvier Bernois 3 mâles et 5 femelles pure race, vac. tatoué, 1er juillet. (réf. 230B)

✆ **03 80 84 44 59 HR**

26 - vds teckel poil ras femelle 3 ans tat 2fnj208

✆ **0670435767**

38 - Vends une border collie un an démarrée troupeau tat.2FNA135, et un pyrénnée 6 mois tat. 2FNA131

✆ **06 76 88 73 35**

73 - Vds chiots border collie px 300 euros disponibles, mère : 250269602353844 fra.

✆ **06 77 08 32 62**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AL005355 - SAONE ET LOIRE
VENDEUR MAGASINIER H/F
Pour une entreprise spécialisée dans le service, le conseil et la distribution de produits pour l'horticulture, le maraîchage et les espaces verts. • Assurer la gestion d'un point de vente : servir les clients, prendre leurs commandes, préparer les livraisons, gérer la relation fournisseur, gérer la caisse, réceptionner les marchandises... • Bac Pro ou BTS minimum. Expérience et permis cariste (CACES 3) souhaités. Possibilité formation. Motivé, dynamique et rigoureux. • Entrée de suite. CDI avec période d'essai. 39 hebdo.

AL005609 - NIEVRE
TECHNICO-COMMERCIAL AGROFOURNITURES H/F
Pour une entreprise, à taille humaine et conviviale, spécialisée en agrofournitures. • Suivi et développement de l'activité agrofournitures auprès d'une clientèle existante et potentielle dans une zone de polyculture-élevage (sud Nièvre). • BTS Agricole, CS Agrofounitures. Expérience dans poste ou débutant accepté. Autonome et sens des relations humaines. • Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Rémunération de départ selon profil. Salaire essentiellement fixe et évolutif + prime collective + PEE. Véhicule et téléphone fournis. Accompagnement et formation assurés.

AL005503 - BAS RHIN
TECHNICIEN DE FABRICATION EN IAA H/F
Pour laiterie spécialisée en fabrication de yaourts et fromages frais. • Production en solo ou assistée par du personnel ouvrier ainsi que toutes les activités de l'entreprise depuis la réception jusqu'à la livraison des produits. • BAC+2 agroalimentaire exigé. Débutant accepté. • CDD 3 mois avec possibilité CDI dans la structure. 35h/semaine. Salaire mensuel de 1 500 à 1 800 €.

AL005498 – LORRAINE/BOURGOGNE/ALSACE
CHARGE DE CLIENTELE H/F
Semencier international, parmi les leaders mondiaux dans le domaine des semences de grandes cultures, vous propose de rejoindre son équipe commerciale pour développer les gammes maïs et colza sur les régions Lorraine, Bourgogne et Alsace. • Vous assurerez la promotion des hybrides maïs, et du colza auprès des forces de ventes de la distribution. Sous l'autorité du chef de région, vous assumerez votre mission suivant le plan d'actions marketing et commercial régional. • BTS minimum ou équivalent. Vous avez le goût du challenge et une bonne connaissance du milieu agricole. Vous avez le sens du contact et faites preuve d'autonomie dans votre travail. Volontaire et ambitieux, vous souhaitez vous investir dans une entreprise en constante évolution. • CDI - Lieu de travail à convenir.

AL005531 - COTE D'OR
OUVRIER POLYVALENT VIGNE ET VIN H/F
Domaine viticole familial de 6 ha. • * Tous travaux de la vigne (taille, opérations en vert...) et de la cave (mise en bouteilles, étiquetage...). * Encadrement des travailleurs occasionnels et conduite des engins agricoles. • BTS viti/oeno, vous êtes animé par la passion du métier. Dynamique et motivé, vous savez prendre des initiatives. • CDI avec période d'essai. Débutant accepté. Salaire à 1 365 € brut pour la période d'essai.

AL005506 - BAS RHIN
HORTICULTEUR H/F
Pour entreprise horticole. • Vous faîtes de la vente aux professionnels. Vous vous occupez de la préparation des commandes. Vous participez également à la production. • CAP/BEP horticulture souhaité. Expérience exigée de 2 ans. Permis B et remorque souhaités. • CDD 6 mois. Travail du lundi au vendredi. Salaire horaire indicatif : 9,5 € + heures supplémentaires.

AL005460 - YONNE
FUTUR ASSISTANT AU CHEF DE CULTURES H/F
Exploitation céréales et oignons. • -Travaux des champs. -Stockage et conditionnement des oignons. -Entretien outil de production. • -Bac Pro agri mini + permis B. -exp. un an en exploitation grandes cultures. -conduite d'engins agricoles. -exp. de la gestion d'équipe. -Notions bricolage, élec, méca. -Rigueur, organisation et autonomie. • Poste pour mi-août ou début sept, CDI, rémun. selon compétences.

AL005479 - BOURGOGNE
DIRECTEUR USINE H/F
Leader français de la confiserie de sucre à marque de distributeur pour l'un de ses 3 Sites. • Assurer la rentabilité de son site de production et gérer aussi bien les achats packaging, la logistique, la R&D, le suivi des lancements produits et assurera la coordination entre le Service Commercial et son équipe. • Connaissance de la confiserie. • CDI.

AL005587 - HAUTE SAONE (70) ET TERRITOIRE DE BELFORT
INGENIEUR REGIONAL, CHARGE DE CLIENTELE AGRICOLE H/F
Pour un acteur international du développement des nvelles technologies (900 collaborateurs, 110 000 clients, 7 filiales en Europe et une au Canada). • Vous commercialisez une nvelle génération de logiciels destinés aux agriculteurs, viticulteurs et partenaires. Vous managez une équipe d'agriculteurs relais et assurez les relations avec les organisations partenaires. • H/F aimant le contact terrain, sens du conseil, goût du challenge. • CDI.

AL005484 - DOUBS
TECHNICIEN VACATAIRE H/F
Pour administration. • Experimentation, suivi des populations de parasites des cultures, contrôles en exploitations. • BTS agricole, Master 1 et 2 ou Ingénieur. Débutants acceptés. Maîtrise Word et Excel. Permis B obligatoire. • CDD 2 mois à partir du 11 juillet 2011. Salaire mensuel brut : 1 525 €.

AL005490 - SAONE ET LOIRE
CHEF D'ATELIER DE VIANDES ET PRODUITS CARNES H/F
Société agroalimentaire spécialisée dans l'abattage et tranformation de viande. • Réalisation de la production dans le respect des cahiers des charges clients ; contrôle et destination de la matière première ; gestion et équilibre de la matière ; maîtrise des préparations de commandes ; management des équipes de production. • CAP Boucher exigé. Manager de terrain confirmé. Autonomie et rigueur. • CDI.

AL005492 - EST FRANCE
CHAUFFEURS COLLECTE H/F
Laiterie coopérative alsacienne, qui possède une forte notoriété sur l'Est de la France pour la qualité de ses produits, recrute afin de poursuivre sa croissance et renforcer son organisation. • Vous collectez le lait de nos producteurs selon le plan de travail défini et dans le respect des procédures internes et des procédures d'analyses liées à cette activité pour garantir au mieux la conformité du lait dépoté. Vous contrôlez la qualité du lait en effectuant les prises d'échantillons demandées. • Titulaire du permis EC, vous veillez à véhiculer une bonne image de l'entreprise. • CDI. Dimanche et jours fériés travaillés par roulement.

AL005546 - ALSACE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Pour Sté spécialisée dans la charpente traditionnelle et la construction de bâtiments agricoles. • Sera chargé de vendre l'offre produits à une clientèle agricole, promouvoir le savoir-faire de l'entreprise auprès de prescripteurs, mener des actions prospectives,... • Formation technique ou commerciale. Expérience de la vente auprès des agriculteurs. • CDI.

AL003795 - HAUT RHIN / BAS RHIN
INGENIEUR REGIONAL, CHARGE DE CLIENTELE AGRICOLE H/F
Pour acteur international du développement des nvelles technologies (900 collaborateurs, 110 000 clients, 7 filiales en Europe et une au Canada). • Vous commercialisez une nvelle génération de logiciels destinés aux agriculteurs, viticulteurs et partenaires. Vous managez une équipe d'agriculteurs relais et assurez les relations avec les organisations partenaires. • H/F aimant le contact terrain, sens du conseil, goût du challenge. • CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Sonimat et le Cra Bourgogne

Un mini salon de l'herbe à Tamnay en Bazois



Organisées pour la deuxième année consécutive, Claas et son réseau de concessionnaires présentent dans le cadre des Semaines Vertes, l'ensemble de la gamme dédiée à la récolte de l'herbe. Huit rendez-vous sont programmés dans toute la France jusqu'en juin. Les 25 et 26 mai derniers, Sonimat et le Cra Bourgogne ont accueilli la caravane Claas à Tamnay en Bazois (58). Une vingtaine de matériels de fenaison étaient présentés en statique le matin et en dynamique l'après midi. Durant ces deux jours, près de 300 agriculteurs sont venus découvrir les faucheuses Disco et notamment un groupe de fauche 8 400 Contour composé de deux machines pendulaires arrières et une frontale. A noter que les frontales 3 100 Contour reçoivent désormais la suspension hydropneumatique Active Float qui équipe les faucheuses arrières. Cette suspension permet de gérer la pression au sol pour une coupe et une repousse régulière. Les presses à chambre variable Variant Pro dotées d'un fond rotor abaissable hydrauliquement et les presses enrubanneuses Rollant Uniwrap ont réalisé quelques bottes d'une herbe bien rare. Autre attraction, les remorques combinées Cargos pouvant être utilisées comme remorques auto chargeuses ou comme remorques ensileuses dans le fourrage vert ou le maïs. Trois modèles sont disponibles : la Cargos 9 400 avec 38m³, la Cargos 9 500 avec 44m³ et la Cargos 9 600 avec 50m³ pour un PTAC de 24 à 34 tonnes. Elles bénéficient d'un principe de dépose rapide du système de coupe pour passer de l'auto chargeuse à l'ensileuse et d'un essieu directeur boggie ou hydropneumatique.

Ets Gauvain

Vainqueur du trophée du Marketing Direct Agricole 2011



En clôture de la 12ème journée du Marketing Direct organisée par Hyltel le 24 mars, le premier trophée du Marketing Direct Agricole 2011 a été remis à Philippe Chapuis, directeur des Ets Gauvain, concessionnaire John Deere dans le Jura, la Saône et Loire et la Côte d'Or. Ce trophée récompense une entreprise qui par sa démarche et son originalité a obtenu un résultat significatif lors de la mise en place d'une action de marketing direct. L'action de Marketing Direct primée a porté sur la redynamisation des ventes du secteur Jura et Saône-et-Loire par la mise en place d'un plan d'action cohérent et lié à l'évolution de l'entreprise (Changement d'identité, Mailing, relance). Cette opération a permis de réaliser un chiffre d'affaires additionnel de 75 000€.

CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE NOM

M. Adil OUARGA, né le 19/03/1991 à Mohammedia (Maroc), demeurant 9 b rue de bellevue 21000 Dijon, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de RAVAZZINI, afin de s'appeler à l'avenir :**RAVAZZINI**

AL21236487

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/04/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :S - L Mode
Objet social : vente de prêt à porter, des chaussures de maroquinerie, d'accessoires de mode, de bijoux fantaisie
Siège social :
34 rue Piron, 21000 Dijon
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Wang Xiaobing, demeurant 36 Grande Rue 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21236488

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société à responsabilité limitée (SARL) d'architecture régie par le livre II titre II du code de commerce et les articles L 223-1 et suivants et par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et ses décrets d'application.
Dénomination : PLAN DE VOL
Siège social :Arnay le Duc (21230) 2 rue de l'Ally
Objet :Exercice de la profession d'architecte, d'urbanisme et de programmiste, maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace
Durée : 99 années
Capital : 5 000 €uros
Gérants :Madame Magali Juanes-Taranco et Monsieur Eric Rosaz demeurant tous deux à Arnay Le Duc (21230), 2 rue des ursulines
Immatriculation au RCS de Dijon
La gérance

AL21236490

SCP Louis PARIS & Ghislaine CORGET
Notaires associés
150 rue Rambuteau
71000 Mâcon

Aux termes d'un acte reçu le 27/05/2011 par Maître Ghislaine Corget, Notaire à Mâcon (Saône et Loire), 150 rue Rambuteau, enregistré à Mâcon RD le 30 mai 2011, bordereau n° 2011/575, case n° 1 Ext.1722
Il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : société civile LA MESANGERAIE
Siège : 4 Impasse du Meix Jauney, 21190 Merceuil
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Dijon (Côte D'Or)
Objet :l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la disposition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, en copropriété ou non, constituant son patrimoine social, et notamment l'acquisition d'un bien immobilier sis à LYON 2ème arrondissement, dans un ensemble immobilier en copropriété, 59 rue Franklin et cadastré AW numéro 56, soit le lot numéro Cinq (5) constitué d'un appartement, et partie du lot numéro Six(6) constituée d'une pièce dite « bureau », le lot numéro Trente (30) soit un grenier et le lot numéro Quarante Deux (42) soit une cave.
Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 400.000,00 €
Gérance : Madame Marie-Christine Véronique Beuriat née Sellier, demeurant à Merceuil (Côte D'Or) 4 Impasse du Meix Jauney
Durée de la gérance : illimitée
Pour avis Maître Ghislaine CORGET

AL21236491

Avis est donné de la constitution de la société LA PETITE LAVERIE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 8 place Centrale à Quétigny (21800)
Objet :L'activité de laverie automatique
Durée :99 années
Capital :3 000 euros
Gérance :Monsieur Daniel Barrand né le 28 janvier 1957 à Dijon (21), de nationalité française, demeurant 14 rue des blés d'or, 21560 Couternon.
Immatriculation au RCS de Dijon cedex.
Pour avis,

AL21236492

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 21226473 concernant la SNC Lotus parue le 03/06/2011, il fallait lire: **capital de 1.000 €** et non : 10006.

AL21236496

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de SAINT-EUPHRONE:
119 ha 01 a 95 ca - En pranat: ZD-9(A)-9(B) - Es genevrees: ZE-20(A)-20(C)-20(B*)-20(D*) - Es pres de gene: ZC-25(*) - Les granges du cerf: ZD-16-21-22-24[20](C)-24[20](D)-24[20](A*)-24[20](B*) - Les pres de semur: ZE-22(B)-22(A*)-23(*) (avec bâtiments)
Priorité pourra être donnée à un projet d'installation ou de réinstallation.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/07/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21236495

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHEVANNES:11/78
1 ha 01 a 35 ca - Les valancons: ZB-48[F1]-48[F2]
Vigne et terre à vigne AOC « Bourgogne Hautes Côtes de Nuits » - cépage Pinot Noir.
Cmne de MARSANNAY LA COTE:
4 a 50 ca - La champagne haute: BS-43 (11/69)
31 a 51 ca - La champagne haute: BS-39[P1]-40-41[P1]-42[P1]-44[P1] (11/74)
Terre à vigne AOC « Marsannay Rosé »
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/06/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21236494

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Vouge et de ses affluents

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté préfectoral du 11 mai 2011 une enquête publique sera ouverte du jeudi 9 juin 2011 au mardi 28 juin 2011 inclus dans les communes de AISEREY, AUBIGNY-EN-PLAINE, BARGES, BESSEY-LES-CITEAUX, BONCOURT-LE-BOIS, BONNENCONTRE, BRAZEY-EN-PLAINE, BRETENIERE, BROINDON, BROCHON, CHAMBOLLE-MUSIGNY, CHARREY-SUR-SAONE, CORCELLES-LES-CITEAUX, COUCHEY, ECHIGEY, EPERNAY-SOUS-GEVREY, ESBARRES, FENAY, FIXIN, FLAGEY-ECHEZEAUX, GEVREY-CHAMBERTIN, GILLY-LES-CITEAUX, IZEURE, LONGECOURT-EN-PLAINE, MAGNY-LES-AUBIGNY, MARLIENS, MONTOT, MOREY-SAINT-DENIS, NOIRON-SOUS-GEVREY, OUGES, PERRIGNY-LES-DIJON, ROUVRES-EN-PLAINE, SAINT-BERNARD, SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX, SAINT-PHILIBERT, SAINT-USAGE, SAULON-LA-CHAPELLE, SAULON-LA-RUE, SAVOUGES, TART-L'ABBAYE, TART-LE-HAUT, THOREY-EN-PLAINE, VILLEBICHOT, VOSNE-ROMANEE et VOUGEOT suite à la demande présentée par le Syndicat du Bassin versant de la Vouge, en vue de la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et d'entretien de la Vouge et de ses affluents (programme pluriannuel 2011-2015), en application de l'article L.211-7 du code de l'environnement.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies des communes précitées et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur, M. Armand MAUDHUIT, ingénieur en agriculture, en retraite, en mairies.
De plus, le commissaire-enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées les :
- jeudi 9 juin 2011 de 16h30à 18h30 à la mairie de SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX
- mardi 14 juin 2011 de 15h30 à 17h30 à la mairie de OUGES
- mardi 21 juin 2011 de 10h à 12h à la mairie de BRAZEY-EN-PLAINE
- mardi 28 juin 2011 de 16h à 18h à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Côte d'Or-direction départementale des territoires- 57 rue de Mulhouse à Dijon, à la sous-préfecture de Beaune et dans les mairies des communes précitées.
Le chef du bureau police de l'eau
Paul-Henry DUPUY

AL21236460

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société dénommée

SCI ARCHI APOGEE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 €
Siège social : 12 allée de l'Yonne
21000 Dijon
N°de SIREN 380 137 257
RCS Dijon

Suivant délibération de l'ensemble des associés en date du 20 mai 2011 et après avoir entendu le rapport de Madame Geneviève Nourissat, liquidateur, demeurant à Dijon (21000) 12 allée de l'Yonne, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, de le décharger de son mandat et de prononcer la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21235899

SCEA LA QUEUE NOIRE

Au capital fixe de 15 244,90 €
Siège social
3 rue de New-Holland
21600 Longvic
418.568.713 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 mai 2011, il a été pris acte que les associés de la SCEA La Queue Noire ont voté la dissolution de la société .
La décision de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis,
Le représentant légal

AL21236482

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL «MXTE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : Route de Langres, RN 19
52000 Chaumont
RCS Chaumont 488 447 756

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 08/03/2011, les associés ont décidé, à compter du 21/02/2011, de transférer le siège social à Marsannay La Côte (Côte d'Or), 47 Route de Beaune.
Les caractéristiques de la société sont notamment les suivantes :
. **dénomination sociale** : MXTE
. **forme de la société** : SARL
. **montant du capital** : 30 000 €
. **adresse du siège** : 47 Route de Beaune, 21160 Marsannay la Côte
. **objet social** : achat, location et vente de produits festifs nécessaires à l'organisation de manifestations. Location de déguisements. Articles de décoration. Vaisselles
. **durée** : 99 ans à compter du 13/02/2006
. **gérance** : Mme Mathilde Bocquet, née Lecuillier demeurant au 5 rue Fontaine Saint Sylvestre, 10200 Lignol le Château
. lieu et numéro d'immatriculation au RCS de l'ancien siège : Chaumont 488 447 756
. registre du commerce où la société sera immatriculée en raison de son nouveau siège : Dijon.
Pour avis, le représentant légal.

AL21236000

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC SAVRE

Domaine Fleury
58300 Decize
RCS de Nevers n° 327 813 093

Suivant acte sous seing privé du 10 mai 2011, enregistré au SIE de Nevers le 27/05/2011, bordereau 2011/709,n case n° 6, ext 1713, l'assemblée générale extraordinaire des associés du Gaec SAVRE, a constaté :
- le retrait de Monsieur Daniel Savre
- l'entrée de Mademoiselle Pauline Bouterige nouvelle associée par achat de parts sociales
- les modalités de règlement du compte courant associé
- le transfert du siège social :
-**Ancienne mention**: Domaine Fleury, 58300 Decize
- **Nouvelle mention** : Les Glauds 58300 Toury Lurcy
- la prorogation de durée de 35 années supplémentaires
- la nomination de gérants
- les modifications statutaires
- les modifications de convention de mise à disposition.
La société procèdera aux formalités requises par la loi.
Pour avis,
Les gérants

AL58236496

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans, BP 89,
18230 St Doulchard

BOURSIER-DOUNON

Société Civile de Moyens
au capital de 152,22 euros
Siège social : rue des Hatées
58 660 Coulanges les Nevers
R.C.S Nevers 403 405 830

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2011, les associés ont décidé de:
- modifier, à compter du 31 mai 2011, la dénomination de la société qui devient : DOUNON-RIVALS-DABOT.
- nommer, en remplacement de Monsieur Daniel Boursier, démissionnaire, à compter du 31 mai 2011, Monsieur Olivier Rivals demeurant à Coulanges les Nevers, 5 chemin Saint Expedit et, Monsieur Mathieu Dabot demeurant à Nevers, 49 faubourg de la Baratte, aux fonctions de gérant, à compter du 31 mai 2011.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.
Pour avis,
La gérance.

AL58236505

MORVAN ANDOUILLETTE SA

Capital social : 38 112,25 €
Siège social : Zone artisanale
58500 Clamecy
RCS Nevers 351 271 127

Aux termes d'une délibération en date du 26/05/11, l'actionnaire unique statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Une précision concernant la rue où se trouve le siège social est apportée à savoir : Rue Hélène Boucher ZI de Surgy.
Le capital social reste fixé à la somme de 38 112,25 euros.
La dénomination est désormais MORVAN ANDOUILLETTE.
L'objet social est modifié comme suit : la société a pour objet, en France et dans tous pays, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant :
A la fabrication, au négoce, à la commercialisation de tous produits de charcuterie et plus particulièrement à la fabrication, au conditionnement et à la vente en gros ou au détail d'andouillettes, boudin blanc et autres charcuteries ; à la fabrication et la vente de tous produits traiteur et spécialités régionales.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.
La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe.
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Admission aux assemblées et droits de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions :
Les cessions ou transmissions des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Sous sa forme anonyme, la société était dirigée par :
Administrateurs :
M.Yves Coquard demeurant à Clamecy (58500) Beaugy chemin du Moulin
Mme Sylvie Biais demeurant à Sainte Magnance (89420), 3 bis rue de Sauvigny.
Président du conseil d'administration :
M. Serge Fromageot, demeurant à Surgy (58500), Venelle de l'abbé Beaudard. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par :
Président :
La société GUSTEO
SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège est situé à Clamecy (58500), rue Hèlène Boucher, ZI route de Sugny, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 532 116 639, représentée par Mr Thierry Mosson né le 14/06/1965 à Dijon (21) demeurant 64 rue de Longvic à Dijon (21000)
CAC confirmés dans leurs fonctions :M. Philippe Bouveau CAC titulaire et M. Philippe Menuel CAC suppléant.
Pour avis, Le président

AL58236509

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 avril 2011 à Clamecy il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL EDGE CHARTER.
Forme Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet :Hébergement et restauration sur péniche de luxe, avec prestations annexes y attachées.
Capital social :100 euros.
Siège social :Moulin de Pressures, 58500 Clamecy
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : . Timothy HARROLD, demeurant à Ives Cottage, Red Pits, Wood Dalling, NORWICH, NR11 6RS, (Grande Bretagne),
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL58236097

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statuts légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :SCI LES AUVERNAIS;
Siège social :Les Fondereaux, 58180 Marzy;
Objet social :Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la société : 99 ans
Capital social :1 000€ ;
Co-gérance :Mr Fabien Gagnaire et Mme Virginie Cordillot dt ensemble à Marzy (58), 25, rue de la folie;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance

AL58236501

Par acte sous seing privé du 30 mai 2011 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : dénomination « SARL M. DUPLAT », sise à Le Mont, 58140 Marigny l'Eglise au capital de : 6000 € - six milles euros dont l'objet est le commerce export vers l'Afrique des matériels et équipements pour les activités : élevage et agroalimentaires (viande & lait).Durée : 15 ans. Gérante : Madame Andrée Jarles ,Äièpouse Duplat, domiciliée à Le Mont,58140 Marigny l'Eglise. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58236508

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL UNIPERSONNELLE P.M.T.P

au capital de 4 500 €
3 route d'Aubeterre à St Eloi, 58000
RCS 481 003 994

Par décision du gérant, en date du 31 mai 2011, l'associé décide de la dissolution anticipée de l'Eurl. Mr Michel Osbery, 3 route d'Aubeterre, 58000 St Eloi est nommé en qualité de liquidateur et fixe la dissolution au siège de l'Eurl. La correspondance est à adresser au siège de l'Eurl P.M.T.P.
Mention en sera faîte au registre de la chambre des métiers de Nevers.

AL58236498

Novo Conseils
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
RN 7
03400 Toulon sur Allier

S.C.I KRAKUS

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 109, route de Moulins
58300 Decize
RCS Nevers : 483 564 647

Suivant délibération du 18 mai 2011, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58236500

NON DISSOLUTION

LM ASSAINISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Place de l'Eglise
58360 St Honoré les Bains
RCS Nevers 500 402 359

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL58236495

TRANSFERT DE SIÈGE

ROBIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 Euros
Siège social : 9 rue du Commerce
58200 Cosne sur Loire
334 315 066 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 mai 2011, il a été décidé de transférer le siège social de Cosne sur Loire(Nièvre), 9 rue du Commerce à : Les Sables d'Olonne (Vendée), 25 rue Travot, et ce, avec effet rétroactif au 5 mai 2011.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, la Gérante

AL58236472

SCI PAULINE

Par décisions des associés, en A.G.E. du 03 juin 2011:
Le capital est porté à 20 000 € (500 parts de 40 €)par augmentation en numéraire de 12 377,55 €
Le siège social est transféré au : **16 rue de Predelle à 58200 Cosne sur Loire** , nouvelle adresse des co-gérants M. Bouthors Christian et Mme Bouthors Monique (antérieurement domiciliés au 34 rue des Mazurières à 92500 Rueil-Malmaison) . Le siége social était précédemment sis au 12 rue Pierre de Coubertin à Cosne sur Loire.
Pour avis, la gérance.

AL58236507

DESIGNATION

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET

SELAS au capital de 147.000 €
Siège social : 37, rue Saint Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

L'assemblée générale du 24 mai 2011 a désigné M.Michel Guinet en qualité de président en remplacement de M. François Vermée qui devient Directeur général.
Il en résulte les mentions ci-après à publier :
Président : M. Michel Guinet, 91, rue Emile Combes, 58200 Cosne Cours sur Loire
Directeurs généraux :
M.Marc Levy, «le Château», 58000 Sermoise sur Loire.
M.François Vermée, 45 rue de Faulquières, 58300 Decize.
Mme Bénédicte Pron, chemin du pré de Chappes, St Thibault, 18300 Saint Satur.
Pour avis M.Guinet

AL58236503

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

SCI LES HÂTEES

Société Civile immobilière
Au capital de 105 952,07 euros
Siège social : Rue des Hatées
58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 401 749 296

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2011,
les associés ont nommé, en remplacement de Monsieur Daniel Boursier, démissionnaire, à compter du 31 mai 2011, Monsieur Olivier Rivals demeurant à Coulanges les Nevers (58660),5 chemin Saint Expedit et Monsieur Mathieu Dabot demeurant à Nevers (58000,)49 faubourg de la baratte, aux fonctions de gérant, à compter du 31 mai 2011,
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.
Pour avis,
La gérance.

AL58236506

YONNE

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de fournitures : Achat
Identification de l'organisme qui passe le marché
Etablissement public national
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Etablissement Public National Antoine Koenigswarter
Le Directeur Général
Direction d'Etablissement Château de Gillevoisin
91510 Janville Sur Juine
Objet du marché
Fourniture de matériels espaces verts Yonne
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
Valeur technique : 20%
Service après-vente : 40%
Prix des prestations : 40%
Procédures
Mode de passation :
Procédure adaptée
Conditions de délai
Date limite de réception des offres :
23/06/2011 à 12 H 00
Délai minimum de validité des offres :
120 jours
Marché divisé en lots
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots
- Lot N° 1 Description : Tondeuses autoportées - tondeuses - débroussailleuses - souffleurs
- Lot N° 2 Description : Tondeuse à conducteur marchant
- Lot N° 3 Description : Tronçonneuses
- Lot N° 4 Description : Taille haie
- Lot N° 5 Description : Balayeuse Mécanique
- Lot N° 6 Description : Armoire Anti-feu ventilée
Date d'envoi du présent avis à la publication
30/05/2011
Adresses complémentaires
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et envoyés
Etablissement Public National Antoine Koenigswarter
Antenne Direction Générale 7 place de l'Arquebuse
A l'attention de Céline Perrinot
89000 Auxerre
URL : http://epnak.marcoweb.fr

AL89236193

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1.Identification de l'Organisme qui passe le marché :
Commune de CHEROY ,Äì Mairie - 27, Place du Général De Gaulle ,Äì 89690 CHEROY
Tel. : 03 86 97 45 60
2.Objet du marché :
Aménagement de la place de la Concorde, de la rue Thorailler, de la rue de l'hôtel de ville et du carrefour des RD
3.Type de marché :
Marché de travaux.
La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée suivant articles 28 du Code des Marchés Publics.
4.Caractéristiques principales :
Prestations découpées en lots :
LOT N°01 VRD
LOT N°02 Espaces verts
LOT N°03 Fontainerie.
5.Durée du marché :
Les prestations seront exécutées dans le délai global d'exécution de Cinq (05) mois.
6.Début prévisionnel des travaux:
Lundi 5 Septembre 2011
7.Modalités essentielles de financement et de paiement :
Financement sur le budget communal, Paiement par mandat administratif.
8.Procédure de passation :
Procédure adaptée suivant article 28 du Code des Marchés Publics (CMP)
9.Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises :
En cas de groupement d'entrepreneurs, celui-ci devra se présenter sous la forme d'un groupement solidaire.
10.Justifications à produire quant aux qualités et capacités :
Documents à fournir à l'appui de la candidature pour tous les lots :
o Lettre de candidature modèle DC1 et déclaration du candidat modèle DC2, à la charge du candidat, à compléter et signer ;
o Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics ;
o Attestation sur l'honneur indiquant que le candidat a, au 31 décembre de l'année précédente celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscales et sociale, et effectué le paiement des impôts et cotisations exigibles à cette date ;
o Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du travail ;
o Attestation sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-4 et L.620-3, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ;
o Attestation sur l'honneur certifiant que le candidat a satisfait aux obligations des articles L.323-8-5 et L.323-8-2 du Code du travail (pour les entreprises de plus de 20 salariés) ;
o Copie des attestations d'assurances responsabilité civile, biennale et décennale en cours de validité
o Certificats de qualifications professionnelles
o Description des moyens techniques de l'entreprise et des ressources humaines
o Références sur projets similaires et certificats de capacité de moins de 3 ans
11.Critères de sélection des candidatures:
Les candidatures seront examinées selon les critères ci-dessous :
o Moyens humains et techniques
o Garanties financières et professionnelles
o Références sur projets similaires et certificats de capacité de moins de 3 ans
12.Critères de choix et de classement des offres :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante :
o la valeur technique pour 50%
o le prix pour 40%
o Le délai pour 10%.
13.Date d'envoi du présent avis à la publication :
Lundi 6 Juin 2011
14.Date de remise des offres :
Lundi 4 Juillet 2011 à 12h00 en Mairie de CHEROY 89690
15. Date de validités des offres :
120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
16. Autres informations :
o les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés;
o unité monétaire utilisée : l'euro ;
o les recours sont à adressés au tribunal administratif de DIJON ;
17. Modalités de remise des candidatures et des offres :
Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté contenant:
o l'enveloppe intérieure portera les mentions :
MAIRIE DE CHEROY - 89690
Raison sociale de l'entreprise
Mention "NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis".
L'enveloppe extérieure portant la mention « **Procédure adaptée ,Äì Aménagement de la place de la Concorde , de la rue Thorailler, de la rue de l'Hôtel de ville et du carrefour des RD**
Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse indiquée, avant la date limite de remise des offres ou, si elles sont envoyées par La Poste, devront l'être à l'adresse indiquée, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.
Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.
18.Renseignements techniques et administratifs:
Administratifs et Techniques :
Expression Verte
La Maisonnière - 1, Impasse des Ruelles - 89380 Appoigny
Tél. : 03 86 47 47 22, Fax : 03 86 47 47 34
contact@expressionverte.com
19. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :
Sur demande écrite auprès de l'entreprise CLEMENT - 15 rue Joubert - 89000 Auxerre - tel : 03 86 51 76 90 - Fax : 03 86 52 83 95.
20.Adresse auprès de laquelle les offres, candidatures, doivent être envoyées :
Madame le Maire - Mairie de CHEROY - 27, Place du Général De Gaulle, 89690 CHEROY

AL89236205

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 mai 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : L.C.L.L
Siège social : 78, rue du Pont, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Capital : 4000 €
Objet social : Carrelage, faïence, chappe traditionnel, parquet
Gérance : Monsieur Angel Milev, 78, rue du Pont, 89000 Auxerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89236189

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte sous seing privé du 21 mars 2011 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Pro Sy Technology
Forme :Société à responsabilité limitée
Siège social : 2 Les Guerriers, 89130 Toucy
Objet :Conception, assemblage, mise au point de machines spéciales, d'équipements et outillage spécifiques pour l'industrie et commercialisation.
Durée :99 ans
Capital :1500 euros
Gérance : Lalart Eric, demeurant: 4 route de Chevannes, 89000 Saint Georges sur Bauche
Josse Yann, demeurant : Unit 3, 10 Grimes Street, Auchenflower, QLD 4066, Australie
Weyer Daniel, demeurant :Les Guerrriers, 89130 Toucy
Immatriculation : au RCS de Auxerre.
Pour avis,

AL89236196

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:NECTOUX
Capital: 100 euros
Siège:1 rue Arrault 89130 Toucy
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Nectoux David 1 rue Arrault 89130 Toucy
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89236200

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 mars 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
EPARNET
Siège social : 74 Route d'Auxerre, 89380 Appoigny
Forme : SARL
Capital : 4000 €
Objet social : Fournitures, négoce et pose de produits sanitaires et d'assainissement Petite maçonnerie et aménagements divers y afférant
Gérance : Monsieur Jacques Dilon, Bel Air, 89170 Septfonds
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89236204

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de l'Yonne
REPUBLIQUE FRANCAISE
Arrondissement d'Auxerre

MAIRIE DE SAINT - FARGEAU

4 avenue du Général Leclerc
89170 Saint Fargeau

1er Avis
COMMUNE DE SAINT-FARGEAU
Enquête publique conjointe relative au projet de plan local d'urbanisme , aux dispositions du zonage d'assainissement et au projet de modification des périmètres de protection de l'église de Saint-Fargeau , de la chapelle du cimetière , de la tour de l'horloge et du château de Saint-Fargeau ,Äì
Par arrêté N° 2011-28 du 7 juin 2011
Le maire de Saint-Fargeau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe portant sur le projet de plan local d'urbanisme, sur les dispositions du zonage d'assainisse-

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de COULANGES LES NEVERS (11/051)
Landes -Prés:
17 ha 77 a 73 ca
- Les neuf bondes: ZB-11 - Pre de coulanges: AI-280 AP-11 - Pres de coulanges: AP-10
Cmne de FACHIN (11/058)
Bois:
3 ha 29 a 86 ca
- Bois des prises: A-43 - Dessus biauvouy: C-20 - La comme: C-158-198 - Les quins: B-282
Cmne de MURLIN (11/60)
Prés
Biens loués en totalité:
2 ha 82 a 19 ca
- Le bourg: B-224-542[198]
Cmne de SAINT-BENIN-D AZY (11/059 01)
Prés:
1 ha 24 a 34 ca
- La prairie: E-97(J)-97(K)-98(J)-98(K)
Cmne de SAINT-BENIN-D AZY (11/059 02)
Prés:
25 a 55 ca
- Lavault: E-83(J)-83(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/06/2011 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL58236510

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
POURRAIN- Bois Taillis
8 ha 95 a 46 ca - La terre platte: H-334(J)-334(K) - Les bruyeres de nantou: H-20-44-45-46-47-48-51-52-53-58-59-65-68(J)-68(K)-69-70-71-72-74-77
AUXERRE - terre
1 ha 61 a 45 ca - Le bas de chapottes: HO-202
QUARRE-LES-TOMBES - pré
3 ha 22 a 80 ca - Houche poignaut: C-38 - Pres du moulin: B-89 (sans bâtiment)

JOIGNY(89), Pré à louer par bail SAFER d'une durée d'une année
88 a 44 ca - 'Du ponton': AY- 182(A) - 'Les pontons est': AY- 287[20](I)-287[20](J)- 288[20](A)- 288[20](B)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27 juin 2011 à Safer de BOURGOGNE, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89236203

ment et sur le projet de modification des périmètres de protection de l'église de Saint-Fargeau , de la chapelle du cimetière , de la tour de l'horloge et du château de Saint-Fargeau ,
A cet effet Monsieur Dominique BREUILLE, a été désigné par le président du tribunal administratif de Dijon en qualité de commissaire, enquêteur .
L'enquête se déroulera en mairie **du lundi 27 juin 2011 au mardi 9 août 2011 , aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir : Lundi , Mardi , Jeudi , Vendredi : 8H30-12H00 et 13H30-17H00 et mercredi : 8H30-12H00** .Le commissaire enquêteur recevra en mairie les : **lundi 27 juin 2011 de 9H à 12H , mardi 5 juillet 2011 de 9H à 12H , mardi 12 juillet 2011 de 14H à 17H et mardi 9 août 2011 de 14H à 17H .**
Pendant la durée de l'enquête , les observations sur le projet de plan local d'urbanisme , sur les dispositions du zonage d'assainissement et sur le projet de modification des périmètres de protection de l'église de Saint-Fargeau , de la chapelle du cimetière , de la tour de l'horloge et du château de Saint-Fargeau pourront être consignées sur le registre d'enquête correspondant déposé en mairie . Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie 4 Avenue du Général Leclerc 89170 Saint-Fargeau .
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur chaque dossier seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie .
Fait à Saint-Fargeau le 7 juin 2011
Le Maire
Jean JOUMIER

AL89236206

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LB BATIMENT

en liquidation
Au capital de 4 000 €
Siège : 7 rue Le Pont Pourri
89500 Egriselles le Bocage
498 226 760 RCS Sens

L'AGE réunie le 30/01/11 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Rudy Lecourt, demeurant 21 Les Grands Thénards, 89150 Domats, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21 Les Grands Thénard 89150 Domats. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89236195

MODIFICATION DE CAPITAL

3JBAT

SAS au capital de 150 000 Euros
Siège social : Saint-Clément (Yonne)
5, Impasse Sennepie
379 208 176 RCS Sens

L'AGE du 30 mars 2011 a décidé de réduire le capital social de 150 000 € à 110 892,86 € par rachat et annulation de 730 actions, sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition.
Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens à l'issue de la présente publication.

AL89236201

NON DISSOLUTION

LE MIYABI

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue d'Alsace Lorraine
89100 Sens
502761935 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 26 Juin 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance

AL89236202

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.G.P.R.

SARL au capital de 10000 €
Siège social:
30 Avenue Vauban, 89100 Sens
530399591 RCS Auxerre

L'AGE du 25 mai 2011 a nommé en qualité de gérant M. Kaya Emin demeurant au 437 Avenue Louis Barthou - 77190 dammarie les lys en remplacement de M. Naimi Benyounes, à compter du 25 mai 2011.
Modification au RCS de Sens

AL89236192

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle « Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 quai du commerce, le 30 mai 2011, enregistré à Sens, le 01 juin 2011, bordereau 2011/438 case n° 1 extrait 1453, a été cédé par:
Monsieur Jean Michel Marie Meurice, retraité et Madame Solange Odette Marie Claire Renaud, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Étigny (89510), 11 bis rue du château à Monsieur Christophe Jacques Lefort, sans profession, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500), 66 rue Thénard, célibataire. Un fonds de commerce de librairie, papeterie sous dépôt de journaux, fournitures de bureau, disques, confiseries, jouet, porcelaine, cadeaux, maroquinerie, dépôt de teinturerie, vente de jeux de loterie instantanés exploité à Villeneuve sur Yonne (89500), 3 rue du grand four,lui appartenant, connu sous le nom commercial LIBRAIRIE DU GRAND FOUR, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 342051968.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente cinq mille euros (35.000,00 eur), s'appliquant :
aux éléments incorporels pour trente quatre mille euros (34.000,00 eur)
au matériel pour mille euros (1.000,00 eur)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial de Villeneuve sur Yonne (89500) où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.

AL89236199

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail :
legales@terres-de-bourgogne.net

► A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Abonnement
Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ Je m'abonne pour 1 an
à TerresdeBourgogne et son supplément Direct Affaire 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à TerresdeBourgogne et son supplément Direct Affaire 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Formation

BPREA : un passeport pour l'insertion professionnelle

Proposé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en partenariat avec les CFPPA et CFA Olivier de Serres, le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'exploitation Agricole de Niveau IV) est le passeport vers une insertion professionnelle réussie.

Cette formation diplômante, est adaptée en fonction de l'expérience et des projets de chacun.
Elle permet aux candidats de bénéficier d'un statut et d'une rémunération pendant la formation, et donne également accès aux aides à l'installation. Une matinée consacrée à l'information et au recrutement aura lieu le jeudi 30 juin de 08h45 à 12h00 à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (Locaux : 11 rue Becquerel à Dijon).
Acquérir la capacité professionnelle par la voie de la formation continue ou par l'apprentissage est une possibilité qui est offerte aux jeunes porteurs de projet, aux candidats à l'installation .
Chaque année, plus de 30 jeunes porteurs de projet à l'installation préparent le BPREA.
Formation de niveau IV, le BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) est dispensé par le Pôle Formation-Installation-Emploi de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or en partenariat avec le CFPPA et le CFA Olivier de Serres de Quetigny et accueille des publics d'origines différentes et tous types de projets d'installation et/ou de salariat en agriculture, déjà définis ou en cours de réflexion.
Le diplôme obtenu permet d'accéder aux aides à l'installation : Prêts jeune agriculteur (PJA), Dotation jeune agriculteur (DJA), aides du Conseil régional dans le cadre du Programme régional à l'installation (PRI)...
Quel que soit le parcours qui a précédé : Après des études agricoles (de type CAPA, BEPA…) ou dans un autre domaine, dans le cadre d'une réorientation professionnelle, après une expérience dans un autre secteur d'activité, chaque personne construira son parcours et trouvera les modalités d'acquisitions de compétences les mieux appropriées à sa situation et à son profil.
Le BPREA est une formation modulaire par unités capitalisables (12 UC) qui permet d'individualiser le parcours en terme de contenu et de durée (en fonction des acquis, des besoins et du projet personnel et professionnel), de mode de réalisation (en centre, en entreprise, en FOAD) et d'étalement dans le temps (sur 1, 2 ou 3 ans).
Le candidat est au centre du dispositif, puisqu'au delà du diplôme, c'est l'insertion professionnelle intégrant son projet professionnel et personnel qui est visée.
Avec un référentiel rénové et une organisation de la formation qui intègre les dernières évolutions de l'agriculture, le BPREA est une pièce maîtresse du dispositif à l'installation dans le département de Côte d'or, puisqu'il permet de répondre aux attentes des candidates et candidats (à partir de 18 ans) en leur proposant un parcours concret dans lequel ils sont acteurs.
Les candidats ont au cours de leur formation un statut (stagiaire de la formation professionnelle continue, salarié bénéficiant d'un Congé individuel de formation, apprenti, demandeur d'emploi ...) qui leur permet de bénéficier d'une indemnités ou d'un salaire au cours de leur BPREA.
Conduite en partenariat avec le CFPPA et le CFA de Quétigny, la prochaine promotion démarrera en fin septembre 2011.

Contacts :
Chambre d'agriculture :
Sabine Ecard ou Claude Delaporte: 03 80 68 66 40
claude.delaporte@cote-dor.chambagri.fr
Site Internet : http://www.cote-dor.chambagri.fr/

CFPPA et CFA Olivier de Serres :
Elisabeth Bouchard ou Anne-Sophie Nissen :
03 80 71 80 40 cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr

Salariat agricole

La place des femmes en agriculture se renforce

Au niveau national, les femmes représentent actuellement 40%(1) des salariés des exploitations agricoles. Zoom sur quelques Nivernaises.



Les femmes n'ont pas toujours la confiance des exploitants pour conduire les engins agricoles.

Les femmes sont bien présentes dans les métiers de l'agriculture et leur place est en constante augmentation ! Dans la Nièvre, elles représentent 27% des salariés dont un tiers travaillent en viticulture. Très présentes dans les secteurs de cultures spécialisées, il est cependant de plus en plus fréquent de rencontrer des femmes dans les secteurs de l'élevage (ovin, caprin, bovin). Selon une enquête menée par la Fédération régionale des salariés agricoles de Midi-Pyrénées en 2009 auprès de femmes salariées en agriculture, celles accédant à ces métiers techniques sont de plus en plus formées et motivées. La majorité d'entre elles arrivent «*par hasard*» en agriculture et d'horizons variés mais elles sont près de 70% à souhaiter rester dans ce domaine. Cynthia et Edith sont toutes les deux salariées chez M. Blanchet à Pouilly-sur-Loire. Titulaires respectivement d'un Bac pro secrétariat et d'un Bac F8, non issues du milieu agricole, elles souhaitaient *«exercer un métier en extérieur. Et quand on habite sur le secteur de Pouilly on voit beaucoup de personnes dans les vignes. Alors pourquoi pas nous ?»*. Suzanne, salariée viticole à Chaudoux dans le Sancerrois fait part également d'un parcours atypique : *«je travaille dans les vignes depuis 2001. Avant j'exerçais dans la restauration ! J'ai commencé par faire les vendanges dans le Beaujolais et cela m'a plu. Je souhaite rester dans ce milieu, d'autant que l'ambiance avec mes collègues est bonne»*. Amandine, elle, a toujours baigné dedans. Actuellement en Bac Pro 2ème année au lycée des Cottereaux à Cosne-sur-Loire, elle note que *«dans les vignes, le regard des hommes a évolué. Il y a un certain respect de leur part et ils sont toujours prêts à nous aider»*.

Le frein sur la conduite des engins

Les employeurs louent leurs qualités : habileté, patience, minutie et rigueur. Cependant, la situation n'est pas idyllique. Le plus souvent, la situation des femmes salariées est plus précaire en termes de type de contrat, mais aussi de temps partiel. De plus, certains préjugés persistent, comme le non accès à la conduite du matériel agricole parce qu'elles sont des femmes. L'enquête menée en Midi-Pyrénées démontre que 2/3 d'entre elles ne conduisent jamais de tracteurs ou de matériels agricoles. Suzanne et Amandine abondent en ce sens : *«pour tous les travaux manuels, il n'y a aucun souci. Par contre, dès qu'il s'agit de conduire un enjambeur ou un tracteur, c'est non !»*. En polyculture-élevage, la profession a «*sacralisé*» le tracteur. Pour certains agriculteurs, il est impensable de voir une femme sur ce type d'engins. Coraline nous avoue *«ne jamais avoir eu la possibilité de conduire un tracteur lors de son apprentissage». «J'étais frustrée de cette situation. Mon maître d'apprentissage trouvait toujours une activité annexe pour ne pas me voir sur son tracteur ! Par la suite, cet état de fait m'a porté préjudice dans ma première recherche d'emploi»*. Pourtant, lors de formations à la conduite d'engins agricoles, il n'est pas rare de voir les femmes faire preuve d'une meilleure maîtrise que leurs homologues masculins. Et certains employeurs font confiance à leur salariée. A l'instar de M. Blanchet, exploitant viticole : *«en recrutant Cynthia, je voyais en elle une salariée polyvalente. Je lui ai proposé la conduite de l'enjambeur et cela s'est très bien passé. En trois ans de présence, elle ne m'a jamais cassé de matériel !»* En outre, l'articulation entre la vie familiale et professionnelle doit être mieux prise en considération et amener à repenser la contrainte des horaires subis. Autant de points à améliorer pour assurer l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes en agriculture.

JÉRÔME FERRÉ,
ASSOCIATION AVENIR

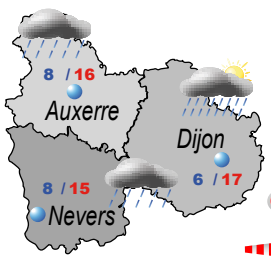
(1) MSA 2009





▶ Prévisions **météo** du 10 au 19 juin

Vendredi 10 Juin



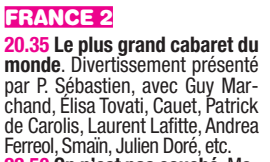
Averses
Un temps instable s'annonce, avec de nombreuses averses. Les températures seront fraîches en matinée.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Trinité
Soleil : 06:19 - 21:49
Lune : 15:49 - 02:28

Samedi 11 Juin



Mitigé
Le soleil sera bien présent mais quelques averses persisteront très localement. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

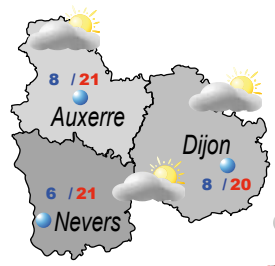
Vents : Nord 10 km/h

St Barnabé
Soleil : 06:19 - 21:49
Lune : 17:05 - 02:56

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 12 Juin



Variable
Ce dimanche sera partagé entre passages nuageux et timides éclaircies. Les températures seront en hausse et les vents faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Est 10 km/h

St Guy
Soleil : 06:18 - 21:50
Lune : 18:21 - 03:28

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Juin :
Le ciel de sera de traîne ce lundi. De rares averses ce mardi et des averses orageuses en perspective pour ce mercredi.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Juin :
Des averses parfois orageuses sont attendues de jeudi à samedi. De belles éclaircies en perspective pour ce dimanche.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

	6		2	8	4	5	3	
		1	6				9	
	2	4	9			8		
	7				8			9
	1						4	
4			1				2	
		2			3	9	7	
	5				9	2		
	9	3	8	2	7		5	

Solution Sudoku

6	1	8	3	2	9	5	7	4
7	3	5	8	4	1	2	6	9
9	2	4	7	5	6	3	8	1
2	7	1	9	8	3	6	4	5
5	9	6	2	7	4	8	1	3
4	8	3	1	6	5	9	2	7
8	4	7	5	3	2	1	9	6
1	5	2	6	9	7	4	3	8
3	6	9	4	1	8	7	5	2

▶ **Télévision** Sélection du 11 au 17 juin

Samedi 11

TF1
20.45 Pouch' le bouton. Divertissement présenté par V. Lagaf'.
23.15 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par P. Sébastien, avec Guy Marchand, Élisa Tovati, Cauet, Patrick de Carolis, Laurent Lafitte, Andrea Ferreol, Smaïn, Julien Doré, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Cet été-là ★. Téléfilm avec Constance Dollé, Marc Barbé, Mathieu Delarive. *Très moyen.*
22.05 Sur le chemin de Compostelle ★. Téléfilm avec Delphine Zentout, J.-M. Tinivelli. *Caricatural.*

ARTE
Journée Inde
20.40 L'aventure humaine «L'Inde millénaire» ★★. *Superbe.*
22.30 L'aventure humaine «Des saris et des hommes» ★★. *Prenant.*

M6
20.45 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⓭.
23.15 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⓭.

CANAL +
20.50 Comme les cinq doigts de la main ★. Policier (2010) de A. Arcady, avec Patrick Bruel (1h52) ⓭. *Outrancier et violent.*

Dimanche 12

TF1
20.50 Taxi 2 ★★. Comédie (1999) de G. Krawczyk, avec Samy Nacéri, F. Diefenthal (1h30). *Amusant.*
22.40 Les experts. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Sex and the City ★★. Comédie (2008) de Michael Patrick King, avec Sarah Jessica Parker (2h20) ⓭. *Amusant, mais cru.*
23.00 Faites entrer l'accusé «Bérenger Brouns, charcutier, marché Saint-Martin». Magazine ⓭.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Mort en terre étrangère» ★. *Peu palpitant.*
22.55 Le mystère des centenaires ★★. (voir Sélection)
00.20 Simon du désert. Moyen métrage en NB et VO (1964) de Luis Bunuel, avec Claudio Brook (0h50).

ARTE
Let's dance !
20.40 Billy Elliot ★★. Comédie dramatique (1999) de Stephen Daldry, avec Jamie Bell, Gary Lewis (1h50). (voir Sélection)
22.30 Nés pour danser ★★. *Beau.*
23.50 Polly blue eyes ★. Téléfilm avec Susanne Bormann (1h31). *Lourd.*

M6
20.45 Le grand bêtisier de l'été. Divertissement.
22.45 À mourir de rire.

CANAL +
20.50 Cold case (4, 5 et 6). Série ⓭.

Lundi 13

TF1
20.45 À dix minutes de nulle part… Téléfilm avec Hélèna Noguerra, Fabio Zenoni.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
02.05 Pour la peau d'un flic ★★. Policier (1981) de et avec Alain Delon (1h42) ⓬. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 The closer : «La preuve vivante (2/2)», «Mafia blues ⓭» ★★. Série avec K. Sedgwick. *Prenant.*
22.10 Un œil sur la planète «Nouvelle-Zélande : Le dernier paradis ?». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le tournoi d'orthographe 2011. Divertissement présenté par Cyril Féraud, avec Érik Orsenna.
22.05 Dans les coulisses du tournoi.

ARTE
20.40 Mosquito coast ★★. Aventures (1986) de Peter Weir, avec Harrison Ford, Helen Mirren (1h53). *Un film magnifique.*
22.35 Valery Gergiev «Le maestro du Mariinsky». Documentaire.
23.30 Anselm Kiefer.

M6
20.40 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par Karine Le Marchand.
22.50 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 Hard (7, 8 et 9/12). Série ⓰.

Mardi 14

TF1
20.45 Dr. House. Série avec Hugh Laurie ⓭.
23.15 Familles sous le seuil de pauvreté «Les Restos du cœur».

FRANCE 2
20.35 Madame Sans-Gêne. Théâtre de V. Sardou et É. Moreau, avec Clémentine Célarié, Pierre Cassignard. En direct du théâtre Antoine.
23.00 La grande traque «Qui a tué Natacha ?». Documentaire.
00.40 Faut que ça danse ! ★★. Comédie dramatique (2006) de N. Lvovsky, avec Jean-Pierre Marielle (1h35). *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Les amants naufragés ★. Téléfilm avec Robinson Stévenin, Simon Abkarian ⓭. *Décevant.*
22.40 Firefox, l'arme absolue ★★. Espionnage 1982) de et avec Clint Eastwood (2h05). *Très prenant.*

ARTE
Iran : Les images interdites
20.40 Chroniques d'un Iran interdit. Documentaire.
22.30 Twin Peaks (14, 15 et 16/22) ★★. *Excellent.*

M6
20.45 X Factor. Divertissement avec Lady Gaga, Jennifer Lopez et Cameron Diaz.

CANAL +
20.50 Eyes of war ★★. Guerre (2009) de D. Tanovic, avec Colin Farrell (1h36) ⓬. *Prenant, mais affreux.*

Mercredi 15

TF1
20.45 Esprits criminels. Série ⓭.
23.15 Flashforward (14, 15 et 16/24) ★★ ⓭. *Palpitant.*

FRANCE 2
20.35 V comme Vian ★★. Téléfilm de Philippe Le Guay, avec Laurent Lucas, Julie Gayet, Bernard Le Coq (1h40). (voir Sélection)
22.25 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Pièces à conviction «Alimentation : La bourse ou la vie ?» ★★. Magazine. (voir Sélection)
22.55 Inondations dans le Var, déjà un an ! Documentaire.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «1939-1944, journal d'un commandant de camp» ★★. (voir Sélection)
21.35 Les mercredis de l'histoire «Colditz : Les évadés de la forteresse d'Hitler» ★★. *Excellent.*
22.20 Le dessous des cartes.
22.40 Tehilim ★★. Comédie dramatique en VO (2006) de Raphaël Nadjari (1h35). *Attachant.*

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Dans la peau des chercheurs d'or en Afrique du Sud».
23.25 Enquête exclusive «Polygamie : Au cœur de l'interdit».

CANAL +
20.50 Blanc comme neige ★★. Policier (2009) de C. Blanc, avec François Cluzet (1h31) ⓭. *Bien mené.*

Jeudi 16

TF1
20.45 Interpol : «Double jeu», «La vie devant soi», «Nuit polaire ⓭». Série avec Corinne Touzet, Marc Grosy, Thomas Cerisola.
23.40 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓭.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «La restauration rapide : Alerte en cuisine !», «Les désillusions du divorce rapide», «Promotion télé».
22.50 Infrarouge : «Vous êtes en garde à vue», «Tueurs en série ⓭».

FRANCE 3
20.35 Le passager de l'été ★. Drame (2005) de F. Moncorgé-Gabin, avec Catherine Frot, Grégori Derangère (1h34). *En partie raté.*
22.40 K ★. Drame (1997) de A. Arcady, avec Patrick Bruel (2h15) ⓭. *Manichéen et outrancier.*

ARTE
20.40 Two days in Paris ★. Comédie en VO (2007) de et avec Julie Delpy (1h36). *Fatigant.*
22.20 Skateboard stories.

M6
20.45 Moi et ses ex. Téléfilm avec Hélène de Fougerolles, Jean-Yves Berteloot, Claire Nebout (1h30).
22.30 Comment trouver ou retrouver le grand amour «Internet ne fait pas tout». Documentaire.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (19 et 20/24) ★★. *Émouvant.*

Vendredi 17

TF1
20.45 Balavoine évidemment. Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Francis Cabrel, Liane Foly, Marc Lavoine, Nolwenn Leroy, Patrick Fiori, Hélène Segara, Pascal Obispo, Alizée, Tina Arena, Natasha St Pier, etc.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Stationnement dangereux» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h30). *Bien fait.*
22.10 Andromaque. Théâtre de Racine, avec Cécile Brune, Éric Ruf, Elsa Lepoivre, Céline Samie. En direct du théâtre antique d'Orange.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique «Les meilleurs moments».

ARTE
20.40 Hangtime ★. Téléfilm avec Max Kidd (1h27). *Interminable.*
22.10 Du bébé au baiser (2/2) «De l'adolescent à l'adulte».
22.50 Grand format «David et les yogis volants». Documentaire.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓭.

CANAL +
20.55 Camping 2 ★★. Comédie (2010) de Fabien Onteniente, avec Franck Dubosc (1h35). *Amusant.*

SÉLECTION


DR

Billy Elliot - En se rendant à son cours de boxe, Billy Elliot, 11 ans, découvre la danse classique. Les grandes grèves des mineurs anglais servent de toile de fond à une histoire originale. Et l'on comprend d'autant mieux la stupéfaction du père du jeune héros, lorsqu'il découvre que son fils a troqué ses gants de boxe contre des chaussons de danse, que l'univers dans lequel il évolue est parfaitement décrit. Avec beaucoup d'humour, Stephen Daldry raconte l'histoire d'une vocation. Une vocation que rien, ni le ridicule ni la fureur d'un père, ne peut arrêter. Et c'est cette puissance du désir chez le jeune héros qui donne toute sa force au film. Entre rire et émotion, l'histoire nous entraîne à la suite de cet enfant, dans son rêve d'entrechats. Jamie Bell, danseur dans la vie, est l'atout majeur d'un film chaleureux qui montre que rien n'est impossible à qui sait rêver et poursuivre son rêve contre vents et marées. ***Dimanche 12, sur Arte, à 20h40.***

Le mystères des centenaires - La France est le deuxième pays au monde où l'on vit le plus vieux. Avec quelques centenaires, ce documentaire étudie les raisons d'une telle longévité. On apprend ainsi qu'une alimentation saine permet de conserver sa forme (ça, on le savait déjà !), mais aussi que les relations sociales et la foi (!) aident à vivre plus vieux et en meilleure santé. Ce documentaire réconfortant est une belle leçon de vie. ***Dimanche 12, sur France 3, à 22h55.***

V comme Vian - Ingénieur de Centrale, Boris Vian est un touche-à-tout de génie. Ce téléfilm fait revivre avec faste l'époque de Saint-Germain-des-Prés, après la guerre. On y croise Raymond Queneau, Gaston Gallimard, Jean-Paul Sartre, Juliette Gréco, etc. C'est bien fait, parfois cocasse, et Laurent Lucas est excellent en Vian frondeur et farceur. Mais il y a des longueurs et des scènes ridicules. Dommage ! ***Mercredi 15, sur France 2, à 20h35.***

Pièces à conviction «Alimentation : La bourse ou la vie ?» - À l'heure où la sécheresse ruine l'agriculture, il est utile de parler de l'alimentation et des matières premières devenues des produits financiers comme les autres. De la France au Brésil, en passant par l'Afrique, cette passionnante enquête fait le point sur une situation dramatique et elle pointe les dysfonctionnements d'un système qui privilégie le profit au détriment de l'homme. ***Mercredi 15, sur France 3, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «1939-1944, journal d'un commandant de camp» - En 2001, on retrouve le carnet d'un commandant de camp. Ce documentaire revient sur un épisode peu connu : les terribles conditions de vie des prisonniers de guerre soviétiques. Ce journal montre un commandant de camp travaillé par la culpabilité, mais... qui continue d'exécuter les ordres. La question de la responsabilité individuelle est posée. ***Mercredi 15, sur Arte, à 20h40.***

Courseulles, Calvados - Sennecey le Grand, Saône et Loire, en jeep avec les SAS en 1944. Un vrai périple au moment de la Libération. François Prevôt veut réitérer l'aventure.

La France occupée, en jeep

C'est sûrement un truc de « ouf » comme diraient les djeuns d'aujourd'hui. Sauf que ce projet concerne l'Histoire. L'association « Maison de la Résistance et de la Libération du Chalonnais », en Saône et Loire, présidée par François Prevôt, ambitionne de reconstituer, entre le 30 août et le 3 septembre 2011, le trajet effectué en 1944 par un escadron du 3e SAS (Special Air Service) équipé de 19 jeeps, chacune armée de 4 mitrailleuses, sous le commandement du lieutenant Guy de Combaud-Roquebrune. Âgé de 37 ans, l'homme, directeur d'une imprimerie familiale à Marseille et père de six enfants, a auparavant gagné l'Angleterre, en 1943, pour rejoindre les forces françaises libres (FFF). Après un entraînement comme parachutiste, il prend la tête d'un escadron avant d'être débarqué sur les côtes françaises.



DR
Le projet de François Prevôt allie découverte d'un épisode de la deuxième guerre mondiale et plaisir de sillonner la France.

HISTOIRE, ETE 44

L'épopée peut commencer. Ce sera le 16 août 1944 près de Courseulles (Calvados), où le lieutenant et ses hommes vont mettre en route la mission « Newton », qui consiste à s'infiltrer à travers les lignes allemandes pour renforcer les différentes zones de maquis. Arrivé près de Laval (Mayenne), Guy de Combaud-Roquebrune décide de séparer son escadron : 11 jeeps iront vers la région nantaise et la Vienne, et 8 jeeps, sous son commandement, continueront leur chemin vers la Saône. Après une traversée de la Loire à gué, il passe dans le Loiret, vers Orléans et Montargis, avant d'arriver au sud d'Auxerre (Yonne). Là, de nouveaux accrochages sévères avec l'armée allemande l'obligent à séparer son détachement : 4 jeeps à travers le Morvan, et les 4 autres avec lui par un itinéraire à la limite entre la Nièvre et l'Yonne. Au nord de Blanzy (Saône et Loire), il doit encore combattre des détachements de l'armée ennemie avant de toucher au but, le 24 août : 8 jeeps arrivent à La Vineuse, au nord-ouest de Cluny, le siège du PC de la Résistance en Saône-et-Loire. Là, sous le commandement de « Conan » (le commandant Château-Jobert de son vrai nom), il ne cessera de harceler les troupes allemandes avec son escadron de jeeps équipées de mitrailleuses. Il mourra le 4 septembre lors d'une opération typique des SAS, visant à participer à la libération du village de Sennecey Le Grand : débarquer avec ses jeeps armées jusqu'aux dents pour détruire des positions ennemies. Mais cette technique, désormais connue par les opposants, n'a plus l'effet de surprise escompté, ce qui lui est fatal.

LOISIR ET MEMOIRE, ETE 2011

C'est donc pour faire revivre cet épisode de la Libération que François Prevôt et son équipe de bénévoles proposent quatre jours de raids, du 30 août au 3 septembre 2011, entre la côte normande et la région bourguignonne, en passant par Caen (Calvados), Orléans (Loiret), Avallon (Yonne) et Autun (Saône et Loire). Le projet prévoit donc d'effectuer le trajet à bord de jeeps de modèle Willys. À chaque étape, une opération est prévue pour rappeler la mémoire de ces valeureux combattants. Le raid se fera en convoi mais chaque équipage disposera de sa propre logistique. Les non-propriétaires de jeep pourront faire équipage en partageant les frais.

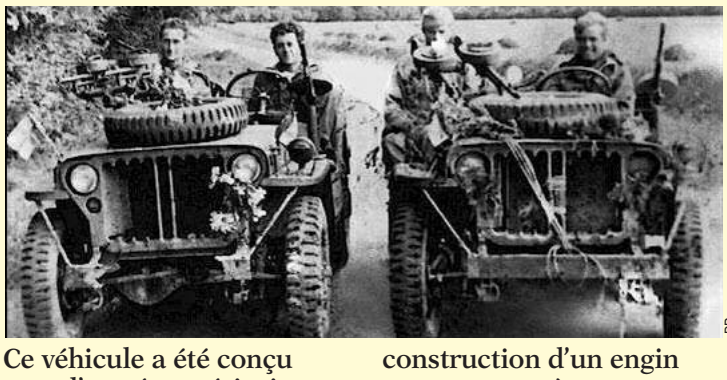
C'est aussi en hommage et à l'occasion de la commémoration des 70 ans du célébrissime service SAS que le raid est préparé. Le SAS était une unité de forces spéciales des forces armées britanniques, créée en 1941 par le lieutenant David Stirling avec des volontaires britanniques. C'est lui qui a l'idée, un peu ignorée voire moquée au départ, de doter des brigades de jeeps munies de 3 à 5 mitrailleuses chacune, avec lesquelles on pouvait lancer des attaques surprises qui permettaient d'avoir momentanément une puissance de feu supérieure à celle de l'ennemi.

THIERRY MICHEL

Idée vacances

Un raid en jeeps et en convoi, du 30 août au 3 septembre, des plages de Normandie au Sud Bourgogne via Orléans et Auxerre.

LA JEEP WILLYS


DR

Ce véhicule a été conçu pour l'armée américaine pendant la 2e Guerre mondiale. Willys, qui décroche donc le premier contrat de construction de ce véhicule, est le nom d'une des entreprises sélectionnées pour la construction d'un engin tout nouveau à cette époque (avec Bantam et Ford) pour le Quartermaster Corps. Entre 1942 et 1945, Willys produira 60 % des quelques 640 000 véhicules produits par elle-même et Ford.

EVENEMENT

Un week-end en compagnie des jeeps


DR

En parallèle du raid Courseulles - Sennecey, l'association propose un deuxième événement : un grand rassemblement international de jeeps SAS ou de type Willys, ouvert au public avec présentations et animations, les 3 et 4 septembre, sur la zone de loisirs des étangs de Laives (à 15 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône). Au menu, présentation d'équipements, véhicules et matériels d'époque, défilé, circuits « Mémoire » vers un ancien maquis, rencontre avec d'anciens SAS. Pour mener à bien son projet, l'association recherche des appuis en tout genre. « Il nous faut du monde pour expliquer au public normand cette histoire de 1944 au départ de Courseulles et nous cherchons encore des participants » indique le porteur du projet. Pour le moment, il est épaulé par des délégations régionales d'officiers de réserve de différents corps (service des essences, arme blindée de cavalerie…). L'Institut des hautes études de la Défense nationale et la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense semblent intéressés par le projet. Pour en savoir plus et/ou s'inscrire, on peut contacter les organisateurs : francoisprevot@free.fr et 03 85 91 68 42. T. M.